

Pas de commentaire du ministre Choquette

Les policiers provinciaux menacent de débrayer

Québec — Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, s'est refusé à tout commentaire, ce matin, à l'ultimatum lancé dimanche par l'Association des policiers provinciaux, réunis en assemblée extraordinaire, à Drummondville.

Selon le chef de cabinet du ministre, M. Roger Parks, le ministre Choquette attend d'avoir en main toutes les données relatives au conflit avec les policiers avant d'émettre quelques commentaires. Il n'a cependant pas exclu que le ministre commente dès demain les demandes des policiers.

Au cours de l'assemblée de dimanche, les policiers provinciaux ont lancé un ultimatum d'une semaine au gouvernement pour la négociation, à la satisfaction des policiers, de divers points en litige, dont le paiement du temps supplémentaire.

Si le gouvernement ne se plie pas aux demandes des policiers, ceux-ci menacent de déclencher une grève générale qui pourrait débuter dès dimanche prochain.

Quelques centaines de policiers qui assistaient à la réunion d'hier avaient d'ailleurs abandonné leur poste et ils ont reçu un vote d'appui de leurs confrères.

Plusieurs d'entre eux, d'ailleurs, se sont prononcés en faveur d'une résolution concernant un débrayage immédiat des 3,500 membres de l'Association; cependant, cette résolution fut démise par une forte majorité, soit 260 contre 144, lors d'un scrutin secret.

Selon certains policiers, toutefois, ce vote n'est que partie remise, puisque il sera repris dimanche prochain, si, entretemps, le gouvernement ne se plie pas aux exigences des policiers.

Ces exigences peuvent se résumer ainsi : Les policiers revendiquent le paiement du temps supplémentaire qu'ils ont effectué au cours de la crise d'octobre dernier; ils demandent également des modifications à leur fonds de pension afin que les officiers de la SQ en bénéficient au même titre qu'eux; enfin, ils rejettent la proposition

gouvernementale relative aux horaires de travail des policiers.

Temps supplémentaire

En ce qui a trait au temps supplémentaire effectué entre le 15 octobre 1970 et le 4 janvier 1971, les policiers rejettent les recommandations du juge Allen B. Gold qui stipule que les 5,000 journées de congé accumulées par les policiers provinciaux pendant la crise d'octobre devront être remises en temps équivalent à leur rémunération horaire.

Les policiers réclament plutôt que les journées accumulées soient calculées en temps supplémentaire et payées en salaire. Il appert cependant que répondre aux exigences des policiers impliquerait pour le gouvernement un déboursé additionnel important, étant donné que la différence entre la demande des policiers et l'offre faite par le gouvernement s'établit approximativement à \$500,000.

Si le gouvernement devait faire la sourde oreille aux revendications des policiers, il n'est pas interdit de penser que le conflit dégénère en débrayage général. Dans un tel cas, selon l'avisier légal de l'APPQ, Me Jacques Bellemare, "cela friserait l'illégalité".

Pour sa part, le président de l'Association, M. Guy Maanan, a commenté le vote négatif relatif au débrayage en soulignant qu'un tel geste serait illégal et que les policiers désiraient respecter la loi.

Bourassa ne fait pas de promesse à Ottawa

Par André Bellemare

Hull (PC) — Le Québec n'atténuera pas le rythme de ses revendications dans d'autres secteurs advenant qu'il obtienne satisfaction du gouvernement fédéral dans ses négociations en matière de politique sociale.

C'est ce qu'a laissé entendre, dimanche, à Hull, le premier ministre québécois, M. Robert Bourassa, au cours d'un entretien avec les journalistes à une réception en l'honneur du ministre d'Etat aux Affaires intergouvernementales et député de Hull, M. Oswald Parent.

M. Bourassa a expliqué qu'il serait irréaliste de prétendre, compte tenu de l'évolution socio-économique-culturelle, que les demandes du Québec se limiteraient à l'aspect social des aspirations du peuple québécois.

Le chef du gouvernement provincial répondait ainsi à son homologue fédéral, M. Pierre Elliott-Trudeau, qui avait exprimé le vœu que le Québec n'entreprene pas une série de revendications à la suite d'une entente satisfaisante pour lui dans ce domaine.

Les pourparlers entre les deux niveaux de gouvernement en vue d'accorder au Québec certaines prérogatives législatives en politique sociale se poursuivent depuis un certain temps et seraient sur le point d'aboutir.

Réception

Environ 300 partisans se sont réunis à la Cité des Jeunes de Hull sur invitation de l'Association libérale du comté pour rendre hommage à M. Parent à l'occasion de ses 15 années comme représentant à l'Assemblée nationale.

Il a été élu, en effet, pour la première fois, député de Hull au cours de l'élection générale de 1966 et réélu sans interruption depuis cette année-là. Au scrutin d'avril 1970, M. Parent a conservé son siège en obtenant la plus grande majorité des voix de sa circonscription et a été nommé ministre d'Etat dans le nouveau cabinet du gouvernement de l'Union nationale au pouvoir.

MM. Parent et Bourassa ont prononcé une courte allocution où ils ont fait état des réalisations de l'équipe

libérale dans le comté de Hull depuis 17 mois.

Les députés libéraux provinciaux et fédéraux de la région assistaient à la fête.

Au début de la rencontre, les partisans ont apprécié une projection audiovisuelle de propagande sur le travail de leur député dans le comté.

Attaques

Depuis quelques mois, M. Parent est violemment pris à partie par un groupe de citoyens du comté qui l'accusent de favoritisme politique et d'ingérence dans les prises de décision de l'administration municipale de Hull.

Mais le ministre d'Etat a dit avoir la conviction d'avoir beaucoup fait pour le progrès de ses concitoyens. M. Parent, qui a avoué "avoir peut-être hésité devant les critiques", a fait part "des nombreuses marques d'estime" dont il a été l'objet depuis 15 ans, a-t-il dit, et qui l'ont encouragé à poursuivre son travail.

Les adversaires du député-ministre n'ont pas raté une occasion de lui reprocher des présumées nominations politiques dans le comté, ce à quoi, M. Parent a déjà répondu qu'il avait agi selon la compétence des personnes.

La réception d'hier s'est déroulée dans l'ordre sauf à deux reprises où un homme a hué M. Bourassa pendant son discours.

Des policiers bloquaient l'entrée de la Cité des Jeunes où le premier ministre est arrivé en hélicoptère.

Fédéralisme décentralisateur

Dans ses propos, le chef du gouvernement a réitéré la volonté du Québec d'engager un dialogue franc avec le fédéral et les revendications qu'il fait doivent être interprétées comme devant faire partie d'un fédéralisme décentralisateur.

M. Bourassa a dit que l'attitude du gouvernement québécois "est sereine, positive et la seule capable d'assurer le plein épanouissement du peuple du Québec", distinct des autres provinces par sa langue et sa culture française selon le premier ministre.

Le gouvernement du Québec veut "une liberté de manoeuvre" pour appliquer, notamment en matière de politique sociale, des programmes susceptibles de rencontrer les exigences du peuple de la province.

Cependant, il est disposé à accepter "les normes nationales" édictées par le fédéral dans la mise en oeuvre d'une politique de sécurité sociale, a ajouté M. Bourassa.

Ce dernier a précisé que même dans un Québec devenu indépendant, il faudrait agir de la même façon étant donné qu'on serait appelé à négocier dans un genre de marché commun.

Le premier ministre a fait un bref tour d'horizon de la situation politique et économique du Québec avant d'être convié à une dégustation de vins et fromage en compagnie des militants libéraux.

Il s'est réjoui, notamment, dans une envolée oratoire typique aux assemblées électorales, de ce que son gouvernement ait présenté deux budgets sans augmentation de taxes depuis son arrivée au pouvoir.

M. Bourassa, à l'exception de quelques allusions, ne s'est pas attaqué aux parties d'opposition.

Il s'est limité à mettre en relief les réalisations de son gouvernement et le travail de M. Parent à l'Assemblée nationale et dans le comté depuis 15 ans.

Dernière heure

Les recherches pour retracer l'avion privé qui transportait M. Jacques Côté, de Québec et M. Roger White ont été entreprises vers 11h30 a.m. dès que les conditions atmosphériques se furent améliorées suffisamment.

Feu aperçu

Un poste de radio privé aurait signalé à la piste de Blue Bonnets, à Montréal qu'un feu aurait été aperçu quelque part en forêt, non loin de la frontière américaine. Serait-ce un feu de camp? Il est encore trop tôt pour apporter une réponse à cette nouvelle non confirmée d'ailleurs.

Le fédéral envisage-t-il des élections-surprise?

Ottawa (PC) — Selon l'opposition, le gouvernement Trudeau est à la recherche d'un prétexte pour déclencher une élection surprise.

Par ailleurs, sans confirmer ces assertions, le gouvernement profiterait sûrement d'un prétexte valable.

Décider des élections est une prérogative du premier ministre, et M. Trudeau allègue depuis juin qu'en aucun cas, il n'a écarté la possibilité d'un scrutin pour l'automne.

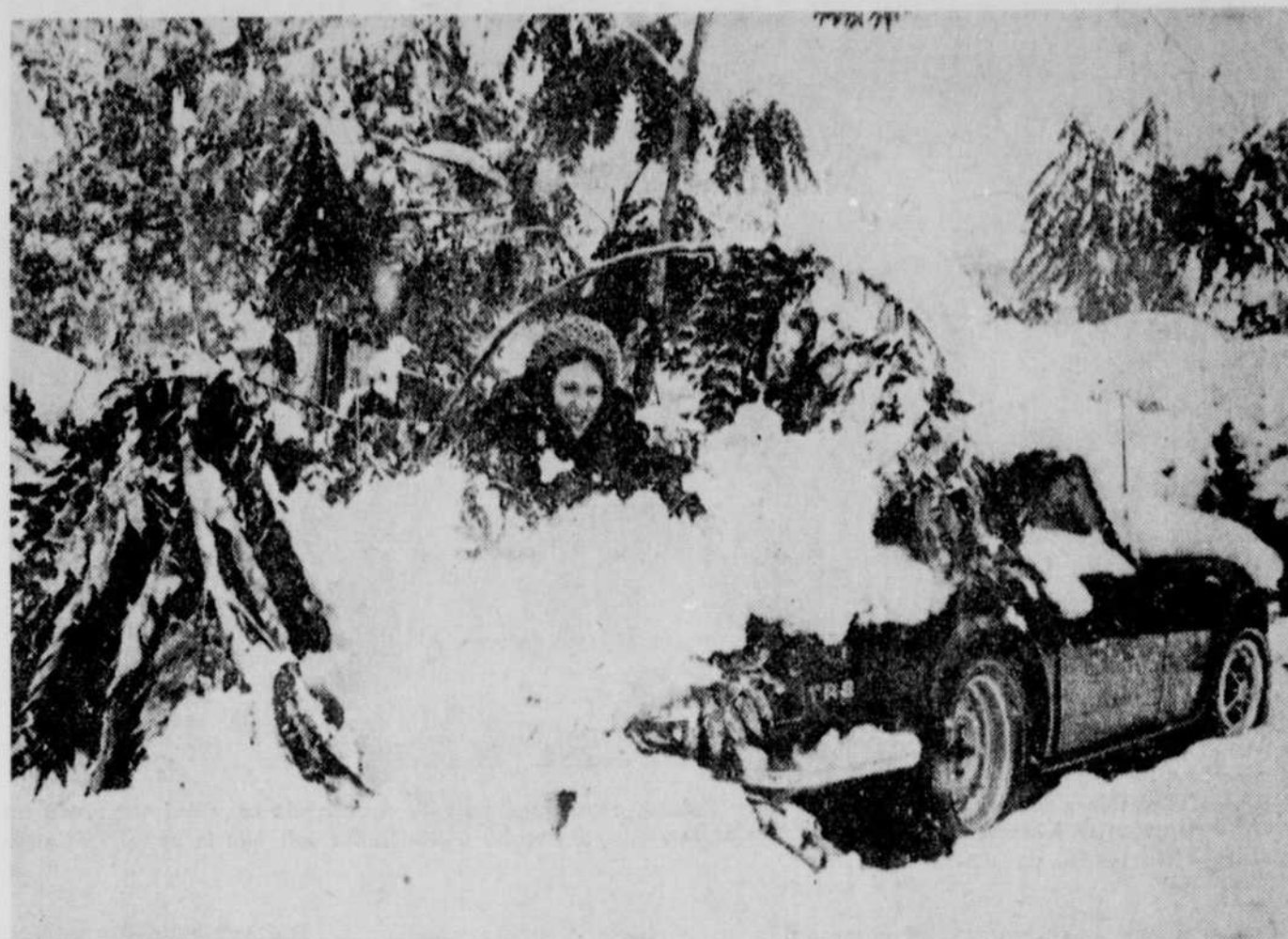
Dans le flot de conjectures, l'opposition soutient qu'il est préférable pour le gouvernement de déclencher des élections avant que ne s'aggrave la situation économique, ce qui est à prévoir.

Les députés de l'opposition confessaient qu'ils évitent, autant que possible, les procédures, de gratifier le gouvernement d'un atout, sur l'échiquier politique, afin de provoquer des élections rapides.

M. Thomas Bell, le whip conservateur, a déclaré aux Communes, jeudi, que le gouvernement, lancé dans un blâme des difficultés économiques actuelles sur la surtaxe du président Nixon sur les importations américaines.

Réforme fiscale

Le gouvernement prévoyait au départ, que le projet de loi sur la réforme fiscale serait accepté en deux semaines.



Un avant-goût de ce qui nous attend! — C'est pluvieux et nuageux de ce temps-ci au Québec, mais nous sommes privilégiés comparé aux résidents du Colorado! A Denver, on vient de subir la première tempête de neige qui, comme on peut le constater ici a causé des dégâts aux arbres sans parler des situations enragées pour les automobilistes. Cette jeune fille n'a pas fini de "débrayer" sa petite voiture européenne. (Téléphoto : U.P.I.)

La mauvaie température retarde les recherches

Aucune nouvelle de l'avion transportant Roger White et Jacques Côté

par Rémy d'Anjou

Un plafond excessivement bas et une mauvaise température empê-



M. Jacques Côté, vice-président de la Laiterie Laval, un des passagers à bord du bi-moteur Piper Apache dont on a pas eu de nouvelles depuis samedi.

chaient encore ce midi des équipes de recherches de travailler adéquatement à retrouver un petit bi-moteur disparu depuis samedi midi et ayant à son bord M. Jacques Côté, vice-président de la Laiterie Laval ainsi que Roger White, un des meilleurs conducteurs de chevaux au Québec.

Les autorités de la tour de contrôle de l'aéroport d'Elmira, N.Y., ont fait savoir au cours d'une conversation téléphonique que le temps semblait vouloir revenir au beau et qu'on pourrait peut-être recommencer les recherches en fin d'après-midi.

Les recherches pour retrouver l'appareil avaient été abandonnées dimanche en raison de la mauvaise température.

L'appareil de type Piper Apache, piloté par Larry Holloway, de St. Catharines Ont. avait quitté Niagara vers 7h30 samedi matin à destination de Philadelphie où MM. Côté et White devaient assister à un encan de chevaux de course. Un autre pilote non identifié se trouvait à bord de l'appareil. Les quatre Canadiens ont passé aux douanes à Buffalo à 8h30 au cours d'un atterrissage. Par la suite, le pilote a communiqué, vers dix heures du matin avec le service de vol de l'aéroport d'Elmira, N.Y. pour demander des renseignements sur les conditions météorologiques. Puis, plus rien...

MM. Côté et White devaient être de retour à Montréal dimanche après-midi pour assister au Derby

du Québec à la piste Blue Bonnets et c'est en ne les voyant pas revenir que des proches ont finalement appris que l'avion dans lequel ils avaient pris place était porté disparu.

Des rapports en provenance des Etats-Unis précisent que des recherches ont été entreprises dès 1h30 samedi pour localiser l'appareil, mais que toutes recherches sont demeurées vaines.

A Buffalo, on rapporte qu'au moment de la disparition de l'appareil, le plafond était aussi bas que 1,900 pieds et la visibilité était réduite à moins de deux milles.

Jacques Côté est un homme avantageusement connu dans le monde des affaires et du sport de la Vieille Capitale et du Québec. Vice-président de la Laiterie Laval et directeur de la piste Blue Bonnets, il n'a que des amis. Il est également propriétaire de plusieurs chevaux de course.

C'est M. Côté qui était en charge de la collecte pour le fonds Jean-Béliveau dans la région de Québec. D'ailleurs, Jean Béliveau, son ami intime était de passage à Québec et dès qu'il a appris la nouvelle de la disparition de l'avion, il s'est rendu auprès de l'épouse et des deux filles de M. Côté.

Pour sa part, Roger White, un ancien Québécois, est établi à Montréal depuis 18 ans. Il est conducteur et propriétaire de nombreux chevaux de course. Il a été nommé meilleur conducteur au Canada en 1964.

Sommaire

Campus	7
Classées	18
D'un océan à l'autre	5
Décès	19
Finance et Economie	17
Horoscope	19
La Belle Province	4-12
La Famille	8-9
Le Monde	10
Les Sports	13-14-15-16
Mots croisés	7
Québec centre	2
Québec métro	2
Québec sud	3
Québec région	3
Spectacles et loisirs	11
Télévision	10

Humour à la une

Un gentilhomme est un homme qui tient la porte ouverte lorsque sa femme sort les poubelles de la maison.

GOLF

AUBERGE DE LA

Colline

UN MILLE DES 2 PONTS
 ROUTE 20 • SORTIE 192
 TEL. 832-2931



La météo

Aujourd'hui : Averses ce matin. Périodes ensoleillées dans l'après-midi. Minimum et maximum 60 et 70.

Demain : Nuageux avec averses. Vents. Minimum et maximum : 55 et 65. — Détails page 19.



M. Albert Desjardins, petit-fils du fondateur des Caisses populaires, était du nombre de ceux qui ont rendu un vibrant hommage au Commandeur Alphonse Desjardins, samedi dernier à Lévis. On sait que la première Caisse populaire a été fondée dans cette ville.

Monument à la mémoire d'Alphonse Desjardins

Lévis (R.M.) — Un monument à la mémoire du Commandeur Alphonse Desjardins, fondateur des Caisses populaires, a été dévoilé samedi à Lévis, à l'angle de la côte du Passage et de l'avenue des Commandeurs. Cet événement qui a regroupé de nombreuses personnalités coïncidait avec le cinquantième anniversaire de l'Union régionale des Caisses populaires.

La plupart des dirigeants du mouvement coopératif au Québec étaient présents, de même que des autorités civiles, comme MM. Jean Bienvenue, ministre d'Etat aux Finances, Raynald Guay, député du comté aux Communes, le maire de Lévis, M. Vincent F. Chagnon.

Né à Lévis le 5 novembre 1864, Alphonse Desjardins y fonda la première Caisse populaire le 6 décembre 1900. La croissance et le développement de ces coopératives d'épargne et de crédit depuis lors, ont été qualifiés de "plus belle réussite des Canadiens français".

L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins du district de Québec, dans le cadre de son cinquantenaire, a pris l'initiative de faire ériger ce monument en vue de rappeler de façon permanente le souvenir de la personnalité et de l'œuvre du fondateur.

L'œuvre est du sculpteur Raoul Hunter.

Inauguration de la raffinerie de St-Romuald vendredi

Saint-Romuald (R.M.) — Vendredi le premier octobre prochain, la société Golden Eagle Canada Limited ouvrira officiellement sa raffinerie de \$80,000,000 à Saint-Romuald, sur la rive sud.

Cette raffinerie qui prend place sur un vaste terrain de 450 acres est la plus grande au Canada et c'est en outre la première de ce genre dans la région de Québec.

La raffinerie aura une production minimum de 100,000 barils par jour.

Nombreux invités Plus de 1,200 invités à travers le Canada, les Etats-Unis et l'Angleterre assisteront à l'inauguration officielle de l'usine.

La cérémonie débutera à 11 heures à Saint Romuald et sera suivie d'une réception civique au Château Frontenac à Québec.

L'usine

L'usine locale aura une capacité de stockage de 8,300,000 barils dans 45 réservoirs. Le pétrole brut proviendra de l'Amérique du Sud, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

D'autre part, son budget annuel d'exploitation s'élève à plus de \$10 millions, dont \$3 millions au registre de paye, avec un personnel permanent de 200 employés.

Langue française

L'usine locale de la Golden Eagle s'appellera effectivement "Aigle d'Or" . . . la langue française sera d'ailleurs la langue de travail. Il s'agit d'un projet sur lequel les yeux de nombreux industriels de la province seront fixés. De nombreux efforts ont été faits jusqu'à maintenant pour trouver le vocabulaire technique français dans ce genre d'entreprise.

Fortin commente

le projet de loi modifiant

l'impôt

Ottawa — "Les dispositions du projet de loi modifiant la loi de l'impôt sur le revenu (Bill C-259) sont inéquitable pour les coopératives et les caisses d'épargne et de crédit, parce que non conformes à leurs structures juridiques, à leurs principes de base de fonctionnement et à leurs modes de financement". C'est ce que déclarait dernièrement M. André Fortin, député fédéral de Lotbinière aux Communes.

Le projet de loi, parce qu'il considère sur un pied d'égalité et selon les mêmes normes les coopératives et les grandes compagnies, les corporations qui ne sont pas du tout dans la même situation, signifie à l'opinion publique que la disparition de plusieurs coopératives, pourtant bien enracinées et bien utiles au Canada.

En somme, pour M. Fortin, ces mesures sacrifient le mouvement coopératif qui appartient aux Canadiens et auquel participent plus de 800,000 Canadiens.

Le problème provient du fait que le gouvernement désire taxer les coopératives sur tout le capital reçu des sociétaires et non seulement sur le trop-perçu après le remboursement des ristournes. C'est pourquoi les coopératives demandent qu'on leur permette de distribuer à leurs membres les trop-perçus annuels résultant d'affaires conclues avec ces mêmes membres et, que le solde des revenus versés à la réserve soit taxé à un taux d'impôt des corporations. Cette proposition serait sujette aux restrictions et conditions suivantes:

1 — Que la coopérative retienne à la source et paye un impôt sur toute distribution effectuée sous forme de ristournes.

2 — Que l'impôt ainsi prélevé soit crédité au sociétaire recevant la ristourne. Au cas où le sociétaire ne serait pas imposable, il réclamerait un remboursement lors de la production de son rapport d'impôt personnel.

3 — Que l'attribution des ristournes se limite aux revenus provenant d'affaires faites avec les membres et que tout revenu provenant de non-membres soit imposé au taux approprié d'impôt des autres corporations, à moins que des ristournes soient aussi versées à des non-membres.

4 — Que tout revenu annuel non distribué et versé à la réserve soit imposé au niveau de la coopérative au taux approprié des corporations.

L'adoption de cette proposition permettrait aux coopératives de faire face à leurs obligations envers leurs sociétaires et ainsi de survivre dans ce contexte économique difficile. C'est la raison qui pousse les coopératives à réclamer une modification du projet de loi, car en les mettant sur le même pied que les grandes corporations, elles ne peuvent rembourser de ristournes aux membres, ce qui entre en contradiction avec les statuts même du mouvement.

Le leadership des évêques canadiens demeure constant

(par Charles DeBlois)

"La modernisation des structures d'autorité dans l'Eglise catholique est devancée par les attentes des prêtres et de laïcs. Leurs images de la réorganisation diocésaine manifestent des attentes démocratiques aspirant au modèle plutôt participatif que simplement consultatif. Les attentes favorables à la démocratisation ne sont pas identiques pour toutes les générations. On peut même se demander dans quelle mesure le radicalisme des jeunes générations indique une certaine sécularisation de la fonction administrative dans l'Eglise diocésaine".

Telle est l'hypothèse de base vérifiée par les résultats partiels d'une enquête bilingue réalisée auprès des prêtres diocésains de tous les diocèses canadiens hors de la province de Québec par M. Paul Stryckman, sociologue du Centre de Recherche en Sociologie religieuse de l'Université Laval. Cette recherche est présentée dans une communication intitulée Réformes diocésaines et démocratisation: opinions d'es prêtres du Canada à la onzième Conférence internationale de sociologie religieuse qui se réunit à compter d'aujourd'hui dans la ville de Opatija, en Yougoslavie.

M. Stryckman débute sa réflexion en faisant remarquer que la tradition catholique met en évidence deux principes d'autorité dans l'Eglise: le principe communautaire et le principe hiérarchique. Il rappelle ensuite que l'Eglise catho-

lique a accordé jusqu'à très récemment une prédominance au principe hiérarchique.

Toujours selon le sociologue, les historiens de l'Eglise catholique et de l'Écclésiologie ont constaté que l'organisation n'est pas étrangère aux régimes politiques (empire romain, féodalité, monarchies centralisées) ni à l'Écclésiologie de la Contre-Réforme qui valorisa la structure hiérarchique. "Dans ce sens, précise M. Stryckman, une insistance des décrets conciliaires sur l'Eglise comme Peuple de Dieu, sur le ministère comme service, sur le presbytérat comme coopérateur de l'évêque, peut apparaître aux yeux de beaucoup comme la réaffirmation du principe communautaire et comme une ouverture aux expériences démocratiques".

Abordant plus spécifiquement le fonctionnement de l'enquête qu'il a conduite, M. Stryckman explique que son point de départ était bien simple: qui exerce surtout une influence sur les grandes décisions prises dans le diocèse, selon l'opinion des prêtres? "Nous demandions aux prêtres interrogés de relever les trois personnes ou les trois groupes (A) qui ont le plus d'influence dans les grandes décisions du diocèse, (B) qui influencent la plus grande partie de la première question fait connaître l'image que les prêtres se font de la structure des influences réelles. Le second questionnaire produit un modèle de la structure des influences souhaitées".

l'écrit le sociologue québécois.

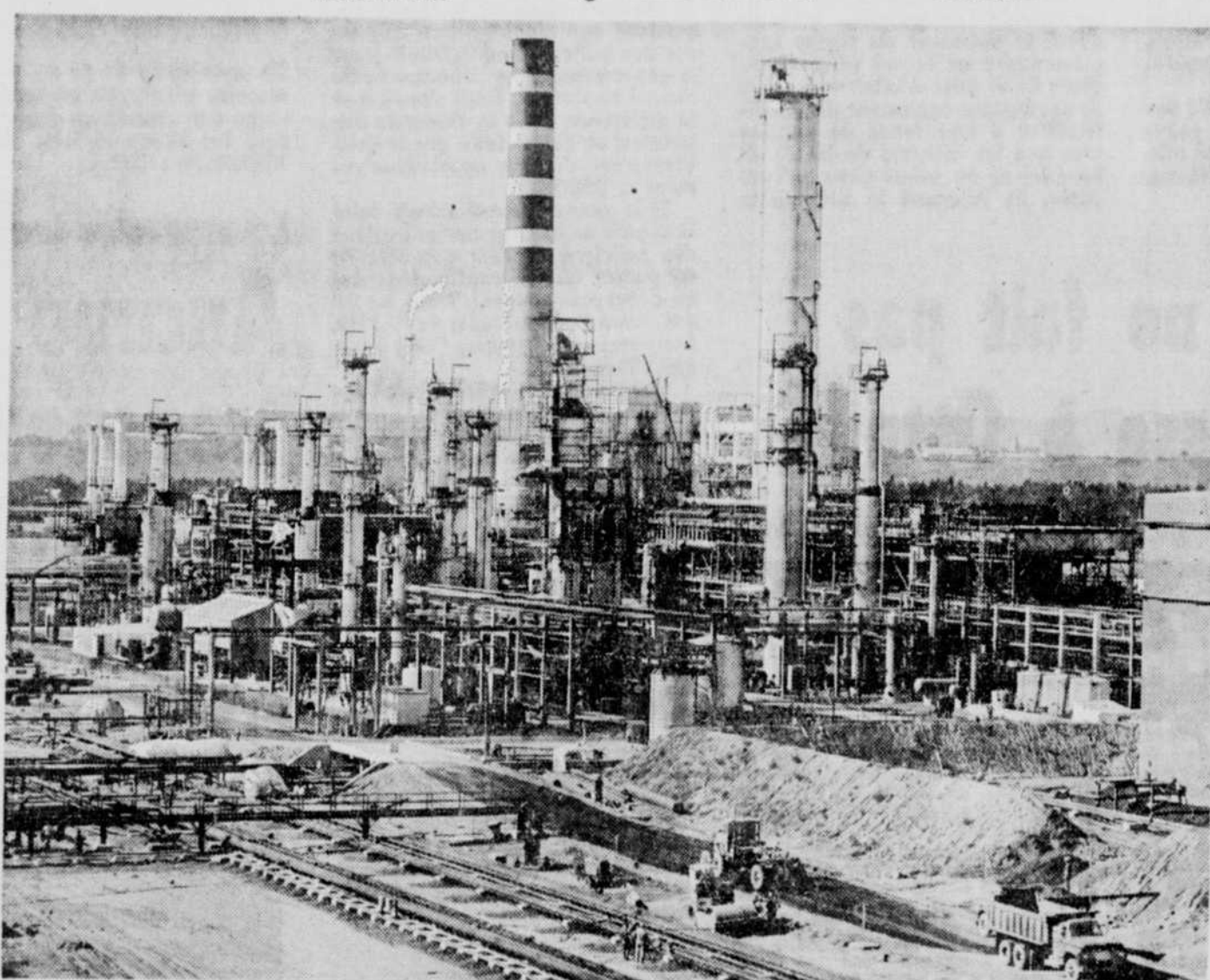
Effectivement les tableaux permettent de comparer les deux représentations de chaque échantillon. Constatation générale: l'évêque reste la personne influente dans tous les cas. Il se produit un fléchissement dans la situation souhaitée. La différence entre les réponses des anglophones et des francophones est extrêmement significative.

"Cela tient peut-être à la position minoritaire des francophones dans certains diocèses bilingues dans lesquels l'évêque est traditionnellement de langue anglaise", avance M. Stryckman. Les rouages administratifs de l'entourage épiscopal semblent jouir encore d'une certaine influence réelle (voir les catégories 4, 6, 7, 11). Mais tout le monde souhaite que ces rouages traditionnels perdent beaucoup de leur influence. (Les faibles taux obtenus par les évêques auxiliaires s'expliquent par la faible fréquence de cette catégorie). "Cette dévaluation des rôles administratifs ou des fonctions instrumentales confirme nos observations faites parmi les prêtres du Québec à propos de la dépréciation des tâches administratives du curé", ajoute le sociologue.

De plus, le conseil presbytéral ou le conseil des prêtres est considéré comme le groupe suivant immédiatement l'évêque. L'influence de cette structure postconciliaire est déjà reconnue par 40% des prêtres. Mais 66-68% lui souhaitent une grande influence dans l'avenir. Le conseil pastoral, ou l'assemblée représentant l'ensemble du diocèse, présente un transfert extrêmement significatif. S'il est cité par une minorité comme organe influent dans la situation présente, il est investi d'une influence souhaitée par 47-46% des prêtres. Finalement, conclut M. Stryckman, les résultats montrent donc une tendance favorable à privilégier l'influence des organismes formés de membres élus par rapport aux personnes choisies dans l'entourage épiscopal. "Il faut remarquer que l'évêque reste le personnage central et que l'organisation presbytérale garde une certaine prédominance sur le conseil de pastorale formé par une majorité de laïcs dans la plupart des cas. Une enquête auprès des laïcs ferait probablement voir une échelle des influences souhaitées, qui devrait être moins cléricale".

En plus de M. Paul Stryckman, le Centre de recherche en sociologie religieuse de Laval, est représenté à ce congrès international par son directeur, l'abbé François Routhier, et le Père Jean-Paul Rouleau, jésuite, auteur de l'étude "Le prêtre vu par des étudiants du niveau collégial". Ce dernier donne aussi une communication au Congrès intitulée "Situation et avenir de la dimension confessionnelle de l'hôpital catholique: problématique et méthodologie d'une recherche".

A l'origine, la Conférence internationale de sociologie religieuse rassemblait surtout des prêtres et des professeurs catholiques. Elle s'est étendue aux diverses confessions et, cette année pour la première fois, des spécialistes des pays marxistes (Pologne, Hongrie, Yougoslavie) y participeront. Sur les quelque trois cents spécialistes que l'on compte dans le monde en cette matière, 150 environ participent aux travaux à Opatija. Le volume des actes de la conférence d'Opatija vient d'être publié: "Religion et religiosité, athéisme et non-croyance dans les sociétés industrielles et urbanisées (Edit. C.I.S.R. — Lille).



Le développement de la ville anti-pollution à St-Nicolas

Par Rénald Massicotte

Saint-Nicolas — Le développement de la "ville anti-pollution" à Saint-Nicolas demande un travail incessable de la part des dirigeants municipaux. La municipalité vient d'entreprendre une nouvelle étape de travaux divers, afin de permettre la construction des maisons à prix modique . . . on adopte règlements d'emprunt par-dessus règlements d'emprunt.

Le projet global (construction de 4,000 maisons) est divisé en six phases et réparti sur les cinq prochaines années.

La première phase a été expliquée en fin de semaine le maire de l'endroit, M. Jean-Paul Côté, demandera à la ville des déboursés de l'ordre

Dans un communiqué qu'elle nous a fait parvenir, l'Association patronale des coiffeurs pour hommes de Québec inc. nous informe qu'elle n'est pas en instance de demande d'augmentation de tarifs pour sa région. Ceci, souligne l'Association est pour faire le point sur la rumeur qui circule dans la région à cet effet. Selon l'A.P.C.H.Q., c'est la région de Montréal qui serait à l'origine de cette demande.

de \$500,000. Et ce n'est pas fini: les phases deux, quatre et cinq seront toutes plus dispendieuses encore.

Il y a à peine quatre ou cinq mois que le projet a été lancé que déjà une soixantaine de maisons ont été érigées et là. Des demandes sont faites de partout pour habiter l'une de ces maisons anti-pollution qui seront bientôt à proximité d'un centre d'achat.

Selon le maire Jean-Paul Côté, la prochaine évaluation municipale devrait s'élever à \$18,000,000. Quand il est arrivé à son poste, le maire se souvient d'une évaluation

qui atteignait à peine les \$12 millions.

Spéculation

L'une des grandes difficultés qu'il a fallu surmonter, toujours selon M. Côté, c'était la spéculation des terrains. "Nous croyons avoir mis un frein à cette spéculation avec l'acquisition d'une bonne superficie de terre. C'était important pour assurer le prix modique des maisons."

Une visite des diverses habitations pourra être organisée ces jours-ci, croit-on.



Ça pousse comme des champignons! . . . déjà plus d'une soixantaine de maisons ont été construites à Saint-Nicolas, dans le cadre du développement d'une ville "anti-pollution". Et ça continue de plus belle!

Tableau 1: Taux de fréquence bruts des influences actuelles et souhaitées, exprimées dans les deux échantillons.

Personnes	Francophones Influence act. souhaitée	Anglophones Influence act. souhaitée
1—Evêque	78.5 65.2	89.2 73.9
2—Evêque (s) auxiliaire (s)	9.9 7.3	8.8 3.9
3—Conseil presbytéral	40.1 66.2	42.3 68.5
4—Membre de la chancellerie	24.2 1.6	39.2 2.3
5—Office du clergé	0.7 1.0	6.1 12.2
6—Conseillers	21.2 7.9	22.1 10.8
7—Vicaire général	13.9 6.9	13.8 3.4
8—Cures	16.2 9.3	14.2 17.2
9—Doyens	7.9 5.0	7.0 5.4
10—Autres prêtres	14.9 7.3	12.7 9.0
11—Conseillers financiers	10.9 3.6	7.0 1.6
12—Conseil de la pastorale	4.3 46.7	3.6 45.9
13—Laïcs	3.3 17.2	1.8 13.1

Tableau 3: Choix des influences souhaitées par les sous-échantillons anglophones.

Personnes	35 ans et moins	36-50 ans	51 ans et plus
Evêque	76.2	76.7	67.9
Conseil presbytéral	79.9	74.6	48.4
Conseil de pastorale	60.5	50.4	23.9

Chez OMER ROUSSEAU, HORLOGER-BIJOUTIER

52^e ANNIVERSAIRE

A cette occasion
EPARGNEZ 25%
sur montres ACCUTRON
LONGINES et BULOVA
MODELE 1970 MOINS 50%

ESCOMPTE SPECIAL
sur nouveaux modèles
de bagues de fiançailles.
à partir de \$
\$39.00
(JONG GRATIS)

Omer Rousseau
802 est, rue St-Joseph, (coin Mgr Gauvreau) Québec
Tél.: 524-1372

e

**l'information
au service
du lecteur**

Deux policiers brutalement assaillis

L'échauffourée de samedi soir aura son écho en Cour aujourd'hui

Comme il fallait s'y attendre, l'échauffourée qui a éclaté en fin de soirée samedi entre une bande de voyous et une couple de policiers, sur la rue Saint-Jean, aura son écho aujourd'hui, non pas devant la Cour municipale, mais bien en Cour des Sessions de la Paix. Rappelons que deux agents de la gendarmerie municipale ont été brutalement assaillis par un groupe d'individus.

Cet émeute, Claude Savard et Harold Jones, tous deux de Québec, et bien connus de la police, seront traduits devant un juge des Sessions de la Paix, le premier pour assaut avec lésions et l'autre pour voies de fait.

La chicane a éclaté lorsque deux policiers faisaient remorquer un véhicule qui nuisait à la circulation sur la rue Saint-Jean.

Les voyous se mirent alors à démolir les enseignes de signalisation qui prohibent

le stationnement dans ce secteur. Lorsque les agents voulurent rétablir l'ordre les individus sautèrent dessus.

Deux jeunes filles blessées

Devant l'assaut dont il était victime, l'un des agents tira un coup de feu en l'air, en guise d'avertissement, mais dans la bousculade qui s'ensuivit, une balle ricocha sur la chaussée, et blessa deux jeunes filles qui circulaient sur le trottoir d'en face.

Elles ont tous deux subi des blessures aux jambes par des fragments du même projectile, croit-on.

Les agents Robin et Dubé ont reçu plusieurs coups de poings à la figure et au corps et ils ont même encaissé des coups de pieds aux jambes.

Renforts

Devant la tournure que prenaient les événements, les patrouilleurs réclamèrent du renfort, lequel est arrivé

quelques instants plus tard pour mettre fin aux hostilités et procéder à l'arrestation des deux individus susmentionnés, qui ont été conduits aux cellules municipales pour interrogatoire.

Les deux blessées ont été conduites à l'Hôtel-Dieu pour y recevoir les soins qu'elles requièrent.

Ce matin, on ne connaissait pas encore leur identité.

Charlesbourg perd un excellent échevin

M. Maurice Dorion, de Charlesbourg, qui était conseiller municipal depuis 1955, est décédé, samedi soir, à l'Hôpital Saint-François-d'Assise, de Québec, à la suite d'une crise cardiaque.

M. Dorion était un des politiciens municipaux les plus populaires de la région métropolitaine, à cause de ses interventions directes et ses déclarations fracassantes, notamment au sujet de la Communauté urbaine de Québec. Notons que le regrettable disparu, qui représentait le quartier Bel-Air, était fort apprécié de ses électeurs et aussi de ses collègues. M. Dorion a toujours travaillé dans l'intérêt de la population, et cela il l'a prouvé à maintes occasions. La dépouille mortelle sera exposée dans la salle de conseil de

Charlesbourg, et les funérailles auront lieu mercredi, à 15 heures, en l'église Saint-



M. Maurice Dorion

Charles Borromée. L'Action Québec se joint à ses amis et ses concitoyens pour exprimer à la famille éprouvée ses plus sincères condoléances.

A l'Action-Québec

Ça bouge...

La direction de l'Action-Québec a confié récemment aux Messageries Trans-Québec, le contrat de distribution du journal. C'est un travail considérable qu'assume le président des Messageries, M. Léonard Morin, dont le dynamisme n'a pas d'égal.

Incidentement, il se fait tellement de souci pour "son journal" qu'il ne recule devant rien pour le livrer rapidement et régulièrement jusque dans les coins les plus reculés de la région de Québec. Pour lui, la livraison de l'Action-Québec passe avant tout, même avant sa santé.

La semaine dernière, il avait dû être hospitalisé pendant quelques jours. C'est avec beaucoup de réticence qu'il avait consenti à suivre les conseils de son médecin. Après 24 heures d'hospitali-

sation, ne pouvant plus tenir à son inaction, il s'esquiva furtivement de son lit, sans demander la permission à son médecin ni à ses infirmières, se glissa par les corridors et les cuisines pour aller voir comment ses adjoints et ses employés s'en tiraient avec la livraison du journal. Comme tout allait bien, selon ce qu'il constata, il retourna aussi discrètement dans son lit à l'Hôpital Saint-François-d'Assise.

Mais le lendemain, n'y pouvant tenir, il échappa encore une fois à la surveillance de son médecin et de ses infirmières, se glissa cette fois par les escaliers de service pour rendre une visite impromptue à son équipe qui l'accueillit avec beaucoup de plaisir mais aussi avec un peu d'inquiétude; on se demandait en effet si ses fugues ne contribueraient pas au prolongement de son hospitalisation.

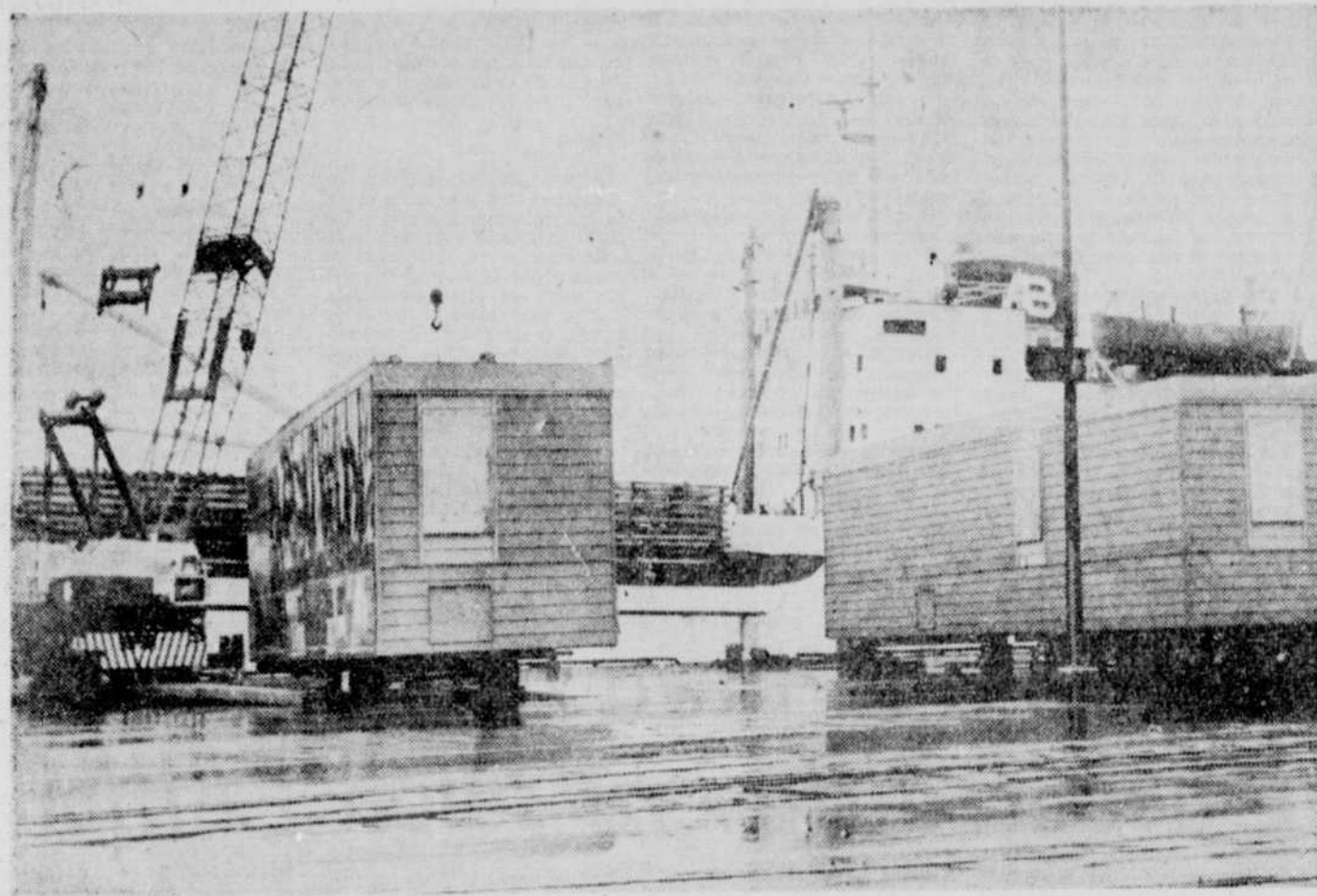
Cependant, il appert que son médecin l'a trouvé tout à fait en forme lors de l'examen auquel il le soumit peu après. M. Morin a quitté définitivement l'hôpital depuis, avec l'autorisation de son médecin cette fois. Selon certains de ses collaborateurs immédiats, il aurait promis que la prochaine fois qu'on voudrait l'immobiliser dans un lit d'hôpital, il se fera aménager une chambre privée dans son bureau, près de ses amours: l'Action-Québec.

Attention

L'hôpital Saint-François-d'Assise de Québec désire informer la population qu'à compter du 27 septembre 1971 au matin, ses consultations externes seront situées à 1465, 1ère Avenue, Québec (3) et le numéro de téléphone sera le suivant: 529-2161.

En outre, les consultations externes seront fermées les 22, 23 et 24 septembre 1971 et ce, pour effectuer le déménagement des anciens aux nouveaux locaux.

Précise est faite aux personnes intéressées de prendre note de ces divers changements.



On voit ici deux sections préfabriquées d'un hôpital destiné à une petite localité de la Terre de Baffin, dans le cercle arctique. L'une d'elles a basculé dans le fleuve, hier après-midi au quai no 2, dans le port de Québec, et les arrimeurs ont eu fort à faire pour la renflouer. A l'arrière-plan, on aperçoit le navire "Travastland" qui est chargé du transport. (Photo: L'Action-Québec — Marcel Laforce.)

Ici et là dans la région...

Le chargement du navire "Travastland", qui doit quitter le port de Québec jeudi à destination des régions Arctiques, se poursuit au jourd'hui, en dépit d'un accident qui a retardé les opérations hier.

En effet, les débardeurs appartenant à l'équipe des arrimeurs Baker Inc., ont travaillé tout l'après-midi à récupérer une section d'un hôpital préfabriqué qui est destiné à une localité de la Terre de Baffin. La section de 50 pieds par 25 avait basculé dans le fleuve à la suite d'une défectuosité dans le contre-poids de la grue mécanique affectée au chargement.

L'accident n'a fait aucun blessé, mais il pourrait éventuellement causer un retard de quelques heures dans le départ du navire.

Unilingue anglais

Dans un communiqué unilingue anglais le comité "On Seals and Sealing" annonce qu'il tiendra une réunion à

Québec le 20 octobre prochain.

Nommé par le ministre fédéral des Forêts et des Pêcheries, le comité composé uniquement d'anglophones entend à cette occasion toute personne intéressée à faire des représentations relatives aux phoques et à la chasse aux phoques.

La réunion du comité se tiendra au Château Frontenac à 2 heures 30 de l'après-midi. Le communiqué ne précise pas si les Québécois ayant des représentations à faire pourront bénéficier d'un système de traduction simultanée.

Constructeurs

M. Albert Gagnon, président de l'Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec, a déclaré hier que le congrès des 7, 8 et 9 octobre prochain essaiera de faire le point sur les problèmes des constructeurs. De plus, une résolution sera adoptée afin que le gouvernement du Québec

uniformise les règlements dans la construction, car, de nous dire M. Gagnon, "chaque ville a ses propres règlements, ce qui ajoute encore à la confusion déjà existante au niveau des gouvernements provincial et fédéral".

En outre, parlant des syndicats, M. Gagnon a affirmé qu'il n'était pas question d'établir des mécanismes de défense contre eux. "Il y a moyen de dialoguer, de s'entendre, de mettre sur pied des mécanismes de négociations efficaces", nous a-t-il déclaré.

M. Gagnon tenait ces propos dans le cadre d'une réception pré-congrès à l'Auberge des Gouverneurs. M. Gilles Lamontagne, maire de Québec, et M. Roland Beaudin, maire de Ste-Foy, étaient aussi présents à cette réception.

CUQ

Les membres du Conseil de la Communauté urbaine de Québec se réuniront à 8h, demain soir à la salle du

Conseil de l'hôtel de ville de Charlesbourg.

Il sera notamment question des virements de crédits et du Parc industriel Champlain. De plus, le président de la Commission des Transports à la CUQ, M. Yves Poisson, répondra aux questions déposées par le président de l'Exécutif, M. Armand Trotter, le 12 août dernier.

Jeunes incendiaires

Hier après-midi, les pompiers de Québec ont été appelés pour éteindre un début d'incendie que de jeunes voyous avaient allumé dans une poubelle.

Ces détritus brûlaient à proximité du laboratoire du ministère de la Voirie, rue Kirouac, où il y a des matières inflammables.

En collaboration avec les agents de la Sûreté de Québec, le Commissaire des Incendies a ouvert une enquête dans ce cas.

On ne signale aucun dommage à la propriété.

Congrès des chiropraticiens du Québec

Québec (B.A.) — Traitant d'une législation gouvernementale relative aux professions, le sous-ministre aux Affaires sociales, M. Gilles Gaudreau, a déclaré samedi soir devant les membres de l'Ordre des chiropraticiens du Québec réunis en congrès, que le gouvernement était convaincu de la nécessité d'une loi bien structurée, mais dont l'application ne devrait pas souffrir de manquement.

Mais les textes légaux qui en découleront devront avant tout s'inspirer des intentions gouvernementales d'en arriver à une politique de services intégrés, selon lui. "Ces textes devront également tenir compte de l'intérêt général de la population, même si, pour ce faire, on doit restreindre la portée de certains privilèges..."

M. Gaudreau est d'avis que le législateur devra

aussi tenir compte, et ce, rigoureusement, des statuts actuels régissant les diverses corporations professionnelles sans toutefois se sentir limité pour autant, dans son action législative.

Les exigences de la formation

Dans une optique d'utilisation maximale des différentes professions reconnues, de mentionner la conférence, le législateur devra préciser les exigences d'une formation professionnelle adéquate qui entraînera des conséquences heureuses :

— un recours plus confiant et plus éclairé aux services du chiropraticien, de la part de la population;

— une autorité facilitée dans le traitement donné;

— une meilleure surveillance et une exigence plus sévère de la part de la profession à l'égard des activi-

tés de ses membres dont la compétence n'aura plus comme seul critère, dans certains cas, la reconnaissance des droits acquis;

Pour une action plus ef-

ficace, de dire M. Gaudreau, il faudra déceler une forme d'unité de pensée et de volonté à l'intérieur des cadres de la profession. Ce dernier

Les chiropraticiens ont décidé de faire front commun

Québec (B.A.) — Les chiropraticiens de la province, réunis en congrès au Château Frontenac de Québec, en fin de semaine, ont décidé de faire front commun comme jamais ils ne l'avaient fait, devant la législation à être proposée pour la reconnaissance de leur statut professionnel. Cette résultante de la fin de semaine, de dire le président du syndicat professionnel des chiropraticiens, provoquerait éventuellement une affiliation à l'une des grandes filiales syndicales.

Le Dr Jean-Paul Bergeron a ajouté qu'on souhaitait une législation comparable à celles qui existent actuellement dans les autres provinces, mais qu'on craignait plutôt de ne pas obtenir une "législation de compromis".

Le président du syndicat a par ailleurs affirmé que les chiropraticiens pensaient à charger les mêmes tarifs que les médecins pour la manipulation vertébrale. Il serait normal d'agir de la sorte, a-t-il précisé, puisque les chiropraticiens l'étudiant

pendant quatre ans, alors que les médecins ne mettent que deux semaines à s'y familiariser.

Le Dr Bergeron a finalement qualifié de "retardement de l'évolution scientifique" le fait qu'on ne permette pas aux chiropraticiens d'exercer leur profession avec toute l'ampleur qu'ils voudraient le faire.

Elu président

M. Maurice Bonvouloir de Montréal, a été élu président de l'Ordre des chiropraticiens du Québec, samedi, au cours

du 29e congrès annuel des membres, qui s'est déroulé au Château-Frontenac de Québec, en fin de semaine. Il succède à M. Pierre Gravel, de Montréal également. Une centaine de chiros sur une possibilité de 300, ont participé à ce congrès.

Par ailleurs, MM. Jean Larocque de Québec et Armand Gravel ont été élus respectivement 1er et 2nd vice-président. MM. Pierre Ste-Marie et Florent Foisy occuperont les postes de secrétaire et trésorier.

Faits divers

Une fillette a été blessée, samedi après-midi vers 4h30, quand la bicyclette qu'elle conduisait a été frappée par une automobile à l'angle de la rue d'Estimauville et du boul. Ste-Anne. Il s'agit de la petite L. Laverdière, 11 ans, du 2675, Chamfleury, à Québec.

La jeune blessée a été transportée à l'Hôpital Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils, où elle repose dans un état satisfaisant. Les agents Rodrigue et Maurice Bernier se sont rendus sur les lieux pour faire les constatations.

Deux bambins ont été blessés hier lorsqu'ils ont été heurtés par des automobiles. Le premier accident est survenu à l'angle des rues Napoléon et St-Luc lorsqu'un garçonnet de deux ans a été frappé par une voiture. N'étant blessé que légèrement, l'enfant a pu être reconduit à son domicile, tout de suite après.

Un deuxième bambin était happé par une automobile à l'angle des rues Boisseau et St-Sauveur, vers 2h45. Le jeune garçon, de trois ans, s'apprêtait à traverser la rue lorsqu'il a été heurté. Conduit à l'Hôpital Hôtel-Dieu, il y repose dans un état satisfaisant.

Divers vols ont été enregistrés au cours de la fin de semaine au bureau de la Sûreté du Québec. Il s'agit surtout de télévisions, d'un amplificateur et d'argent comptant. Une demoiselle de 60 ans s'est aussi fait attaquer et voler son sac à main par trois hommes alors qu'elle déambulait sur la rue D'Auteuil.

Charles-Lohnes Linwood, de Kenneville, Nouvelle-Ecosse, qui était disparu du navire "Irwing Wood", le 30 août dernier, a été identifié en fin de semaine, lorsque son corps a été aperçu à la dérive près de Manicouagan. Il portait une ceinture de sauvetage au nom de son navire, et une carte d'identité.

Sombre fin de semaine: Neuf morts dans l'Est de la Belle Province

La Sûreté du Québec a rapporté, ce matin, neuf accidents mortels dans l'est du Québec, depuis vendredi.

La sombre liste commence par un accident de travail sur un chantier de la rue Notre-Dame, à l'ancienne Lorette, alors qu'un ouvrier domicilié dans la paroisse du Bon-Pasteur, à Saint-Emile, près de Québec, a été broyé sous les roues d'un camion.

Octogénaire encorné
M. Yvon Benjamin, du rang 3, à Saint-Michel de Bellechasse, a succombé à ses blessures, vendredi, vers 22 heures, après avoir été encorné par un boeuf sur sa ferme.

Accident de chasse

Un des premiers accidents de chasse a été signalé dans l'est du Québec, en fin de semaine. La victime est un adolescent de 11 ans, Jean-Marc Lévesque, du 18 rue Saint-Marc, à Rivière-du-Loup. Le jeune garçon était allé en excursion de chasse au petit gibier en compagnie d'un cousin, âgé de 16 ans, lorsque son arme s'est déchargée accidentellement et a atteint la victime derrière la tête.

La route
Deux jeunes motocyclistes, Wellie Clair, de la rue Lachance, à Beaufort, et son compagnon André Bouffard, domicilié à Bernières, comté de Lévis, ont été tués dans la collision de leur moto avec une automobile, sur la route 15, à Sainte-Tite-des-Caps, comté de Montmorency, vers 22h40 vendredi soir. Gérard Chasse, 26 ans, du parc Alfred, à Kénogami et Carol Chassé de Saint-Jérôme, de

Jonquière, tous deux tués dans une collision d'autos sur la route 172 à Saint-Ambroise, samedi soir; Carol Belzile, âgé de 25 ans, de Saint-Hubert, comté de Rivière-du-Loup, qui a perdu la vie dans un capotage sur une route secondaire près de Saint-Hubert; Gérard Brousseau, âgé de 26 ans, de Grande-Vallée, comté de Gaspé-Nord, qui a également perdu la vie dans un capotage survenu dans cette localité de la Gaspésie.

Piéton tué
Jean-Marie Bigaouette, âgé de 16 ans, de Québec, après avoir été heurté violemment par une automobile à l'intersection du boulevard Charest et de la rue Saint-Joseph. Des témoins ont déclaré que le véhicule impliqué dans l'accident, circulait à vive allure. La police a ouvert une enquête.

La victime a été transportée à la morgue provinciale où le coronar tiendra son enquête à la suite de l'autopsie.

Service d'Optique Elite Inc.
RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE
Détailleur opérant en vertu de la loi des optométristes et opticiens de la province de Québec.
Place Laurier, Ste-Foy 653-8396
Gar. Centrale d'autobus 524-4655
1050, St-Jean, Québec 524-2541

ATTENTION
CHARPENTIER MENUISIER DE QUÉBEC INC.
CSN
ASSEMBLEE SPECIALE
Mardi, 21 septembre à 8h. P.M.
à 155 est. boul. Charest
SUJET : NOUVEAU PROJET
Soyez nombreux, c'est très important
R. Gamache, Secrétaire

Désillusionné de l'Union soviétique, il gagne le Canada à la nage

Québec (PC) — "Désillusionné" du mode de vie en Union soviétique, Sergei Kourdakov, un jeune marin de 20 ans, a demandé l'asile politique au Canada où il est arrivé à la nage au péril de sa vie après s'être enfui d'un navire de pêche soviétique.

Dans une interview exclusive accordée en fin de semaine à Québec à un reporter du quotidien montréalais The Gazette, Kourdakov a déclaré qu'il a nagé pendant cinq heures alors qu'une tempête faisait rage sur le Pacifique, au large des îles de la Reine Charlotte, avant d'escalader un escarpement de 200 pieds, dans le noir et sous une pluie torrentielle, avant d'arriver en sécurité dans un petit village du littoral canadien.

"Ce fut la plus dure épreuve de ma vie, a dit le jeune étudiant de l'école navale russe; il désire demeurer au Canada "plus que toute autre chose actuellement", dans le espoir d'y trouver une nouvelle vie.

Le jeune marin russe, qui est présentement au Centre de détention du ministère de l'Immigration du Canada, à Québec, a raconté qu'il effectuait un stage de six mois comme opérateur de radio sur un chalutier soviétique pêchant dans les eaux canadiennes.

Il y a deux semaines, alors que la nuit était très noire, qu'il venait et qu'il pleuvait, il a aperçu de justesse les lumières d'un petit village côtier et il a pensé que c'était le moment propice de fuir parce que c'était

son tour de prendre la surveillance et qu'il s'écoulerait une certaine période de temps avant que son absence soit découverte.

"Je savais que c'était ma dernière chance, a-t-il dit, parce que le lendemain nous devions quitter pour se rendre aux îles Aléoutiennes avant de rentrer à la maison.

Kourdakov était à moins d'un mille du rivage lorsqu'il a sauté à l'eau. Mais à 400 verges du navire, la mer était si mauvaise que ses vêtements et ses chaussures menaçaient de le faire couler.

Désorienté

C'est en enlevant ses vêtements et ses chaussures, alors qu'il était ballotté par les vagues qu'il lui passaient par-des-

sus la tête, qu'il a perdu son orientation, mais il a continué à nager.

"Soudainement, j'ai vu mon navire en face de moi. J'avais nagé dans la mauvaise direction. Pour la première fois, a-t-il dit, j'ai pensé que je n'y parviendrais pas."

Pris de panique, il croyait entendre crier du bateau "un homme à la mer" mais c'était son imagination. Puis, se souvenant que la proue du navire pointait vers la côte, il a changé de direction et continua de nager tout en craignant de rencontrer un des 10 ou 12 navires de la flottille de pêche.

Après avoir nagé pendant 2 heures, épuisé, il a atteint le littoral, se couplant les pieds plusieurs fois sur les roches

tandis que l'eau salée brûlait ses coupures.

Il n'en dû pas moins faire l'ascension d'un falaise de 200 pieds, mais il n'était pas encore en sécurité, les lumières du village se trouvant de l'autre côté d'une baie, environ deux milles plus loin.

Ravin

Regardant en arrière de lui, il aperçut son navire et, craignant qu'on envoie une expédition à terre pour le reprendre, il poursuivit sa marche jusqu'à ce qu'il tombe dans un ravin.

"Je ne sais pas quelle était sa profondeur mais pour la deuxième fois j'ai pensé que je ne pourrais pas réussir parce que je croyais que je ne pourrais pas l'escalader", a poursuivi Kourdakov.

Il a toutefois réussi à sortir du ravin et à atteindre la baie pour repartir à la nage; cette fois, les lumières du village lui paraissaient de plus en plus brillantes, mais il était couvert de blessures que l'eau salée faisait brûler et il perdait du sang. "Je crois que j'ai perdu connaissance à environ 100 verges du rivage. Tout ce dont je me rappelle est que je me disais que je devais continuer de nager. J'avais à peine et le vent me poussait vers la mer où j'apercevais mon navire qui attendait."

De l'autre côté, les maisons du village, à environ 250 verges, ont ramené son espoir.

Même climat

"Je crois qu'il y avait une fille qui est venue au bord de l'eau pour me sortir. Je ne m'en souviens pas parce que tout était flou. Je me rappelle avoir posé le pied sur la plage et m'y être couché en me disant à moi-même qu'il me fallait me lever et marcher jusqu'au village.

"Je ne me souviens pas comment je suis venu à l'hôpital

mais je crois que la fille avait son mari avec elle, a dit le jeune marin russe. Je me rappelle avoir demandé la police afin de m'assurer qu'à l'hôpital, on ne m'envoyait pas sur le navire.

"S'ils ne m'avaient pas gardé, je suis certain que j'en aurais été fait de moi, a ajouté Kourdakov. Je ne connais pas le nom du village, mais nous appelons la place Tasou Bay."

Le jeune marin a maintenant retrouvé sa superbe forme physique qu'il attribue aux exercices avec des poids, au judo et à la natation.

Natif de Novosibirsk, Kourdakov croit que le climat du Canada est à peu près le même que celui de son pays d'origine.

Différences

Le jeune marin a dit qu'il avait appris dans les journaux la visite du premier ministre Pierre Trudeau en Union soviétique mais que cela n'avait pas influencé sa décision, ni dans un sens ni dans l'autre.

"En Russie, la jeunesse est désillusionnée à cause des différences entre ce que les leaders promettent, ce qu'ils disent, et ce qu'est la réalité."

Il a dit avoir écouté la Voix d'Amérique, sur ondes courtes, et il croit que de nombreux jeunes Russes le font également "pour avoir une autre image des choses".

"Ici, s'il y a une grève importante, vous en entendez parler et nous en entendons parler; mais là-bas, il y a aussi des grèves importantes, mais personne n'en entend parler, a-t-il dit. C'est la différence."

Interrogé sur ce qui lui manquait le plus, le jeune marin a répondu qu'il n'était pas sorti avec une fille depuis six mois et, jetant un coup d'oeil par la fenêtre de sa cellule, il a ajouté: "C'est ce qui me manque".

Il avait parlé dans une revue soviétique.

Il a remarqué que les hommes d'affaires et les fonctionnaires sont mieux vêtus. Ils font leur travail sérieusement, mais ils font souvent des blagues dont ils rient tout en travaillant.

Politique

Le jeune homme perd toutefois sa bonne humeur habituelle quand on l'interroge sur la politique en Russie; il élève la voix et commence à parler très vite.

Des personnes sont mortes pour Staline parce qu'on leur disait qu'il instaurerait une véritable société communiste. Puis Khrouchtchev est arrivé et on a dit que Staline n'était pas bon et maintenant que Khrouchtchev a été remplacé, on nous dit qu'il n'était pas bon.

Selon lui, les leaders soviétiques eux-mêmes ne croient pas réellement qu'ils peuvent instaurer une véritable société communiste.

"Les gens de la génération de Khrouchtchev croyaient réellement qu'ils vivaient dans une société communiste vers 1970, mais la jeunesse d'aujourd'hui ne le croit pas. C'est pourquoi elle est désillusionnée, a dit Kourdakov.

Des représentants de nombreux groupements ethniques l'ont visité, jusqu'ici, et une compagnie de Vancouver, qu'il a refusé d'identifier, lui a même offert un emploi.

Il espère pouvoir suivre les cours de langue offerts aux immigrants et va probablement s'établir sur la côte du Pacifique, s'il est accepté au Canada.

Toupin fait dire à l'ancien ministre Bellemare de se mêler de ses affaires

Cap-de-la-Madeleine, Qué. (P.C.) — "S'il veut faire de la politique, que Maurice Bellemare quitte ses fonctions et qu'il vienne se battre dans le champ de la politique. Sa déclaration

est irresponsable et tout à fait incompatible avec ses fonctions".

C'est ce que déclarait, dimanche, M. Normand Toupin, ministre de l'Agriculture et de

puté de Champlain, à l'issue du congrès libéral des comtés de Lavolette, Champlain, Trois-Rivières, Saint-Maurice et Maskinongé, qui se déroulait au Cap-de-la-Madeleine.

Répandant à une question d'un militant libéral sur l'ouverture du pont sur la rivière Saint-Maurice, alors que les ministres et les députés étaient sur la sellette, le ministre Toupin a ajouté: "La déclaration de M. Bellemare à ce sujet, est incompatible avec ses fonctions en tant que président de la Commission des accidents de travail et en tant que fonctionnaire du gouvernement du Québec... Il devrait savoir qu'un gouvernement responsable ne peut pas laisser circuler des véhicules sur un pont en l'absence d'un minimum de sécurité. En tant que fonctionnaire il n'a pas à faire de politique".

M. Bellemare avait déclaré à un journaliste, jeudi dernier, que c'était "une injustice pour la population ouvrière de Trois-Rivières métropolitaine que de tenir fermé encore plus longtemps le pont sur la rivière Saint-Maurice, qui relie Trois-Rivières et le Cap-de-la-Madeleine".

M. Bellemare avait suggéré que le pont soit ouvert de 8 heures à 19 heures afin qu'il puisse servir avant que les travaux soient terminés le pont.

Il avait ensuite laissé entendre que ce retard était dû à une rancune du ministre Bernard Pinard contre les gens de la région qui ont répandu de la peinture jaune sur le pont.



Le premier ministre Trudeau a commencé de façon non-officielle une série d'apparitions publiques — non pas à l'extérieur du pays cette fois — qui laissent supposer le début d'une campagne électorale. Il s'adressait en fin de semaine aux membres de la Chambre de Commerce de la province de Québec, réunis à Ste-Adèle. (Téléphoto: U.P.I.)

Les blessés d'Espagne rentreront cette semaine

Valdepenas, Espagne (PC) — Neuf touristes canadiens blessés dans la collision d'un camion et de leur autobus vendredi midi, et au cours de laquelle 17 autres Canadiens ont perdu la vie, sont toujours hospitalisés mais quelques-uns d'entre eux rentreront au Canada cette semaine par avion. C'est ce qu'a déclaré un porte-parole de l'ambassade du Canada dimanche.

L'accident survenu à peu de distance de Valdepenas, à quelque 125 milles au sud de Madrid, a mis fin tragiquement à un voyage de 21 jours en France en Espagne qui avait été organisé par une agence de voyage montréalaise.

Les corps de la plupart des victimes seront transportés par avion au Canada à la demande des parents, probablement mar-

di, a ajouté le porte-parole de l'ambassade canadienne.

En plus des 17 Canadiens, presque tous originaires du Québec, le conducteur du camion a également perdu la vie. Son camion lourdement chargé de briques et d'équipement de construction a subi une crevasse qui l'a fait dévier le projetant sur l'autobus qui filait en sens contraire, a précisé la police.

Visite aux survivants

L'ambassadeur du Canada à Madrid, M. J. E. Hardy, est rentré dans la capitale espagnole dimanche après avoir rendu visite aux survivants et s'être entretenu avec les autorités de l'hôpital.

Il a exprimé sa reconnaissance

pour l'aide accordée par les Espagnols.

Les médecins ont précisé que la personne le plus gravement blessée est Mme Yolande de Fumey, âgée de 43 ans, de Québec. Mme Madeleine Viau, âgée de 56 ans, de Montréal, a été gravement blessée, mais est maintenant hors de danger. Après l'accident, Mme Viau appelait son fils de 19 ans Charles, ne sachant pas encore qu'il avait perdu la vie dans la tragédie.

Aucun des survivants n'avait été informé tard samedi, que plusieurs de leurs compagnons de voyage avaient perdu la vie. Une représentante de l'Agence de voyage André Malavoy, qui avait organisé le voyage, est partie vendredi soir pour Valdepenas afin de venir en aide aux survivants.

Le MAPE passe à l'attaque

Montréal (PC) — Le Mouvement pour l'abolition de la publicité aux enfants entreprendra, au cours des prochaines semaines, une vaste campagne de promotion auprès des familles, a annoncé, vendredi soir, Mme Marie Vallée.

Le MAPE est appuyé par les centrales syndicales, les mouvements familiaux, les organismes de consommateurs et les groupements coopératifs.

"La force du nombre constitue notre meilleure arme", a souligné le porte-parole.

Jusqu'à maintenant le MAPE s'était contenté de faire signer des pétitions qu'il présentait au Conseil de la radio-diffusion canadienne. Dorénavant, on demandera aux parents d'adhérer au mouvement après les avoir bien informés de l'aide de dépliant expliquant les objectifs du mouvement.

"On n'a pas voulu fixer un montant pour la cotisation car l'argent n'est pas une condition pour nous appuyer. Personne ne va être refusé parce qu'il est chômeur ou parent d'une grosse famille. Mais nous suggérons aux adhérents qui peuvent le faire de verser un montant de \$1 pour faire réimprimer le dépliant, le diffuser et rester en communication avec nos membres, a expliqué Mme Vallée.

Elle a précisé que le mouvement a un besoin urgent de volontaires pour "faire valoir non pas nos privilèges mais nos droits".

Le MAPE suggère de ne pas acheter les produits pour enfants qui font l'objet d'une publicité faite par quelques moyens que ce soit, d'envoyer à MAPE une courte lettre de protestation sur ce problème, de suggérer aux comités consultatifs parents - maîtres d'inviter MAPE à la prochaine réunion de parents et de devenir membre actif de MAPE.

Permis d'Ottawa ou pas, le Québec diffusera selon l'Allier

Québec (PC) — Le gouvernement du Québec pourra aller jusqu'à la diffusion sans permis en matière de télévision éducative, si les négociations en cours avec Ottawa n'aboutissent pas dans les délais qu'il s'est fixés.

C'est ce qui ressort d'une entrevue que le ministre québécois des Communications, M. Jean-Paul Allier, a accordée la semaine dernière.

Dans cette entrevue publiée samedi, M. Allier précise que ses collègues du cabinet, et plus particulièrement le premier ministre Robert Bourassa, ont déjà été assez clairs pour que le Québec n'accepte aucune formule de compromis dans ce domaine des communications.

"Si l'on veut que le projet Multi-Média se réalise tel que prévu, a dit le ministre, il faut qu'avant la fin de la présente année, on sache à quoi s'en tenir sur le plan des relations fédérales provinciales, parce qu'il nous faut mettre en chantier, à ce moment-là nos antennes de diffusion".

Déjà

"En matière de télévision scolaire, a poursuivi M. Allier, j'avais indiqué, en juin à M. Gérard Pelletier que nous sou-

haitions un règlement de cette question au mois de septembre".

Le ministre québécois s'est dit prêt à accepter un certain délai, parce que, entre-temps, il y a eu changement de ministre au niveau fédéral, mais il a précisé que ce délai ne devrait pas dépasser un mois.

M. L'Allier a également rappelé qu'il avait été convenu lors de la rencontre du 2 juin dernier, à Québec, entre les deux ministres et leurs fonctionnaires, que le gouvernement fédéral mettrait au point un calendrier de travail pour des rencontres subséquentes devant porter sur des points précis.

Toutefois, selon M. L'Allier, ce calendrier n'a pas encore été établi.

Négociations difficiles

Interrogé sur la possibilité que le gouvernement québécois soit obligé d'avoir recours à l'argument politique, le ministre a répondu que les "négociations, les discussions, seront très certainement très dures".

Possibilité nouvelle

"Plus que je ne l'aurais imaginé au tout début, a-t-il ajouté

parce qu'il me paraissait naïvement et candide que j'étais là en face d'un champ relativement nouveau d'activités, les communications, et que c'était là une chance inouïe pour deux pailers de gouvernement de considérer ce champ d'activités nouveau avec une perception différente, ou même nouvelle du fédéralisme: rééquilibrer ou équilibrer les juridictions dans un domaine qui est neuf".

"Or, a poursuivi M. L'Allier, il ne me semble pas, si l'on regarde ce qui se fait dans d'autres domaines, qu'on ait cette préoccupation dans les communications de considérer les besoins particuliers du Québec, d'analyser les prémisses de la politique qu'on a mise de l'avant, à savoir que les communications sont un élément intrinsèque de la personnalité

québécoise, à son développement et à son épanouissement et que, en conséquence, il était possible que nous ayons des priorités autres, des besoins autres que ceux de nos voisins du reste du Canada".

Information gouvernementale

D'autre part, au cours de la même entrevue accordée au Soleil, M. L'Allier a révélé qu'il comptait pouvoir annoncer, lors de la reprise des travaux de l'Assemblée nationale, l'établissement d'un mécanisme permanent de contrôle des gestes posés par son ministère dans le domaine de l'information gouvernementale.

Il a précisé que ce mécanisme prendrait vraisemblablement la forme d'une commission parlementaire semblable à celle des engagements financiers du gouvernement.

Glissement de terrain: plus rien à craindre

Sainte-Martine, Qué. (PC) — Un géologue du gouvernement du Québec a déclaré vendredi que le danger de nouveaux glissements de terrain à Sainte-Martine est écarté pour le moment.

Trois maisons avaient dû être évacuées, la semaine

dernière, mais aucune autre n'est menacée selon le géologue Jean-Yves Gagnon.

A la suite de pluies abondantes, mardi, sur le bord de la rivière Châteauguay, le sol avait commencé à céder et trois maisons

avaient été évacuées par mesure de sécurité, jeudi.

M. Gagnon, qui était le chef enquêteur lors du désastre de Ste-Jean-Vianney, remettra son rapport final plus tard cette semaine.

L'occupation se poursuit au bureau d'Assistance sociale

Montréal (P.C.) — Les manifestants qui occupent les bureaux d'assistance sociale de Montréal depuis six jours, pour protester contre certains règlements d'assistance sociale, ont déclaré, vendredi, qu'ils n'ont pas encore reçu de réponse satisfaisante du ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay.

Mlle Hélène Bastien, parlant au nom du Comité de Coordination contre la pauvreté du grand Montréal, a précisé que M. Castonguay avait répondu à deux des cinq demandes des

manifestants mais qu'il "avait utilisé beaucoup de mots pour ne rien dire".

"Le ministre a simplement cité la loi telle qu'elle existe actuellement".

Le groupe a entrepris cette manifestation pour protester contre la pratique qui veut que l'aide d'urgence aux assistés sociaux soit déduite de leurs chèques à venir, et contre le maximum de \$75 par mois pour les célibataires sans travail.

Le télégramme de M. Castonguay, vendredi, a évité ces

questions, a déclaré Mlle Bastien.

"Il n'a fait que rappeler qu'une aide d'urgence de \$15 par mois est disponible à la suite d'une révision de dossier".

Le ministre a dit, jeudi, qu'il rencontrerait les manifestants s'ils consentaient à mettre fin à l'occupation.

Cependant, à midi, le lendemain, un groupe de sympathisants a manifesté son appui aux occupants en commençant une grève de la faim dans une clinique communautaire.

Des savants français en recherches au Québec

Québec — En vertu des accords franco-québécois de coopération, plusieurs savants français font actuellement des séjours de recherche au Québec pendant que les Québécois en font autant en France sous l'égide de la Sous-Commission à la recherche scientifique et technologique. Voici la liste des professeurs français et le lieu de leur mission de recherche en cours au Québec:

— M. Pierre Dolbeault, professeur de mathématiques à l'Université de Poitiers, au département de mathématiques de l'Université Laval du 18 septembre au 29 octobre.

— M. Pham Man Quan, président du département de mathématiques du Centre scientifique de Saint-Denis à Paris, au département de mathématiques de l'Université de Montréal du 4 septembre au 4 octobre.

— M. Lucien Pun, maître de conférence associé à la Faculté des sciences de Toulouse, au département de génie électrique de l'École polytechnique de Montréal du 29 août au 30 septembre.

Les chercheurs français s'emploient ici à faire le point des recherches qu'ils poursuivent et à en confronter les résultats avec celles qu'accomplissent leurs collègues québécois, pour le progrès respectif des équipes se livrant à des recherches semblables au Québec et en France.

D'autres institutions similaires peuvent aussi profiter du séjour des chercheurs français au Québec en communiquant avec les d'antennements plus haut.

Carrières et professions

VENDEUR D'EXPERIENCE DEMANDE

Une importante Compagnie Canadienne

fabricant des produits chimiques et vétérinaires, recherche un homme de 30 à 45 ans comme vendeur dans la région de Québec, comprenant Lévis, Bellechasse, Montmagny et l'Islet. Seuls les applicants ayant l'expérience de la vente dans le domaine agricole seront acceptés. C'est un emploi stable, salaire et commission, avantage d'assurance-groupe, entraînement complet pour ce genre de travail. Toutes personnes intéressées devront communiquer avec le journal. L'applicant devra être propriétaire d'une automobile de marque récente.

ECRIRE AU CASIER NO. 442 L'Action-Québec, Québec, P.Q.

commission scolaire REGIONALE de TILLY

DEUX PROFESSEURS POUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GUITARE

1) 1 poste à temps plein au secondaire I et II (cours à option)

2) 1 poste à temps partiel (6 périodes) au secondaire I et II.

ENDROIT: Secteur de Sainte-Foy

SALAIRE: Selon l'entente provinciale.

LES CANDIDATS LEGALEMENT QUALIFIES SERONT CONSIDERES EN PRIORITE.

Les personnes intéressées sont priées de se présenter à:

SERVICE DU PERSONNEL 1100, Lavergie, C.P. 244 — Sainte-Foy

A cause des pertes annuelles de un million de dollars

Le Toronto Telegram disparaît après 95 ans d'existence

Toronto (PC) — Des pertes de l'ordre de \$1 million annuellement sont responsables de la cessation de la publication du quotidien torontois The Telegram. Telle est la déclaration faite samedi par le propriétaire de ce journal de 95 ans, M. John Bassett.

Dans sa déclaration publiée à la Une, M. Bassett précise que le journal continuera de paraître pendant un certain temps pendant que seront élaborés les détails de la vente des biens "mais la décision demeure ferme", a-t-il ajouté.

La déclaration se terminait par des excuses à l'endroit des lecteurs et des employés. "Je regrette mais il était impossible de faire mieux".

Les employés du journal sont d'avis que le journal cessera sa publication à la fin d'octobre. La déclaration de M. Bassett ne fait aucunement état des négociations qui sont dans l'impasse avec le conseil torontois des syndicats de journaux, soit la guilde des journaux, qui représente 700 collets blancs, y compris les journalistes et le syndicat des pressiers qui avaient légalement le droit de

déclencher la grève à minuit le jeudi 23 septembre.

Les rumeurs

Cet état de choses met fin aux rumeurs qui circulaient depuis plusieurs semaines relativement à ce journal, le quatrième en importance au Canada. M. Bassett a déclaré publiquement à plusieurs reprises que le journal était en difficulté financière, ce qui a été confirmé par une société de comptables vérificateurs nommée par les syndicats à la demande de M. Bassett.

La disparition de ce quotidien touchera environ 1 200 employés et ne laissera à Toronto que deux quotidiens de langue anglaise, le Globe and Mail, journal du matin et le Star, qui, depuis de nombreuses années, fait une vigoureuse concurrence au Telegram pour s'emparer du gros des lecteurs des journaux du soir.

De leur côté, les syndicats ont publié une déclaration voulant qu'ils soient d'avis que le journal pourrait être sauvé en instituant un régime de sévères économies. Ils demandent à M. Bassett ou à "tout groupe de personnes responsables" de tenter l'expérience.

Le conseil a également fait parvenir un télégramme au premier ministre Trudeau lui demandant de prendre les mesures nécessaires afin de persuader M. Bassett de changer d'idée.

Pas d'acheteur

La déclaration du propriétaire précisait que des tentatives de vendre le journal ont été faites, mais "que pour des raisons vraisemblablement financières, aucun acheteur n'était prêt à accepter la responsabilité de continuer la publication".

M. Bassett a déclaré que le journal avait perdu \$2 millions en deux ans et une autre perte de \$1 millions est envisagée pour 1971. Une somme de \$8.3 millions a été obtenue d'autres sources en cours des dernières années afin de permettre au journal de publier, y compris

\$5 millions provenant de la vente des intérêts de M. Bassett dans le Maple Leaf Garden et des Toronto Argonauts, l'équipe de football.

M. St. Clair Balfour, président de Southam Press Ltd., qui possède 12 quotidiens canadiens, a déclaré ne pas avoir été approché pour acheter l'entreprise, et a ajouté qu'il n'était pas intéressé parce que le marché torontois est incapable d'entretenir trois quotidiens.

Pour sa part, le sénateur Keith Davy, qui a dirigé la commission d'enquête sur les médias, a déclaré que le Star était trop prospère pour permettre au Telegram de survivre.

M. Beland Honderich, président du Star, a dit que son journal espérait pouvoir engager quelques journalistes. Le Star a également décidé d'acheter la liste des abonnés du Telegram. Il a ajouté que la hausse du tirage et de la réclame nécessiteront sûrement une augmentation de personnel.

Il a fait remarquer que la forte concurrence que se livrent les journaux du soir a été la cause de la disparition de tous les journaux dans les villes nord-américaines sauf sept.

Dans le télégramme au premier ministre, les syndicats demandent à M. Trudeau d'instituer une enquête sur la vente de la liste des abonnés du Telegram étant donné que cette initiative constitue un accroissement de la loi fédérale sur les cartels en ce que le Star jouira d'un monopole au chapitre des journaux du soir.

Négociations

Les syndicats, soit la guilde, le syndicat des pressiers de Toronto ainsi que ceux des sténographes recherchent une entente collective semblable à celle obtenue du Star en juin. Les journalistes de cinq ans d'expérience ont gagné des hausses de salaire de \$40 par semaine, portant le minimum, grâce à cinq ans d'expérience, à \$240 par semaine d'ici à juillet.

L'offre du Telegram comprenait un gel des salaires pendant un an, ainsi que deux augmentations de \$10 chacune au cours des deux prochaines années, portant le salaire d'un journaliste de grande expérience à \$210 d'ici au 1er janvier 1973. Le journal a rejeté une proposition des syndicats voulant que les augmentations de salaire de 1971 soient remises à plus tard.

Grâce à son tirage de 226 000 exemplaires, le Telegram se plaçait derrière le Star qui tire à 376 000, le Globe and Mail à 265 000 et le Vancouver Sun à 233 000.

Le Telegram a été fondé en 1876 par M. John Ross Robertson et est paré plus tard à M. George McCullagh qui dirigeait alors le Globe and Mail.

M. Bassett est entré au Telegram en 1948 et était directeur général lors du décès de M. McCullagh en 1951. Grâce à des associés, y compris des membres de la famille Eaton, il a acheté le journal en 1952. Cependant, les membres de la famille Eaton conservent leurs intérêts dans le journal.

En 1963, le Telegram a quitté le vieux bâtiment qu'il occupait au cœur de la ville depuis 1899 pour s'installer dans son nouveau siège social en face du port.

Réactions

Le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, en visite à Brampton, a déclaré que la nouvelle de la disparition du Telegram fut pour lui un violent choc.

Interrogé pour savoir si le gouvernement pouvait venir en aide au journal, il a déclaré ne pas être au courant de la législation dans ce sens actuellement. "Je ne sais pas s'il y a lieu d'établir un parallèle entre cet état de choses et l'industrie du livre, mais il est extrêmement difficile de prévoir".

On sait que le gouvernement ontarien a présenté récemment un projet de loi gouvernemental visant à accorder une aide financière aux entreprises de publications de livres qui éprouvent des difficultés financières.

Par ailleurs, M. Stephen Lewis, leader ontarien néo-démocrate, a déclaré à Toronto, que si le Telegram devait disparaître "ce serait une tragédie".

Il a dit s'être entretenu avec des journalistes du Telegram et des dirigeants syndicaux, après l'annonce de la disparition du journal, et qu'ils ont tous exprimé leur bonne volonté de tenter diverses mesures, comme de sévères économies, la remise des hausses de salaire et une administration coopérative, afin de sauver le journal.

Au Canada en fin de semaine: 56 pertes de vie

Par la Presse Canadienne

Au moins 56 personnes ont perdu la vie au cours d'accidents survenus au Canada en fin de semaine. De ce nombre, au moins 46 morts sont dues à des accidents de la route.

Avec les victimes de la circulation de la fin de semaine et les 37 morts sur la route qui avaient été relevés pendant les cinq jours précédents, le nombre de tragédies routières depuis le 1er janvier au Canada s'élève à au moins 2 583 morts.

C'est le Québec qui détient le record des morts dentelles pour la fin de semaine avec 20 accidents de la route, deux noyades, deux victimes d'un écrasement d'avion et un homme enfoncé par un taureau.

C'est le Québec qui détient le record des morts accidentelles pour la fin de semaine avec 23 accidents de la route, quatre noyades, deux victimes d'un écrasement d'avion, un homme enfoncé par un taureau et un accident de chasse, pour un total de 31 morts violentes.

Au lieu de lingots d'or, des barres de plomb peintes en jaune

Okinawa (AFP) — Quatre colis expédiés par avion du Canada au Japon et censés contenir des lingots d'or d'une valeur de \$120 000 ne renfermaient en fait que des barres de plomb peintes en jaune.

La compagnie japonaise importatrice de l'or a découvert la supercherie mardi dernier au cours de vérifications de la douane.

Les policiers chargés de l'enquête estiment que seule une personne connaissant parfaitement le mode d'importation de la compagnie spoliée peut-être à l'origine de la substitution.

Les colis qui devaient contenir 40 livres d'or, sont arrivés au Japon de Toronto, via Vancouver et Tokyo, sans que la moindre anomalie soit décelable dans leurs enveloppes extérieures.

Une journaliste exclue d'une conférence de presse donnée dans un bain sauna par le chef du NPD

Par Craig ASPINALL

Toronto (PC) — Pendant que néo-démocrates et libéraux accusaient le gouvernement d'être responsable de la double plaie du chômage et de l'inflation, le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, a adopté l'attitude d'un homme qui en aura long à dire quand il ouvrira la bouche.

La campagne libérale dirigée par M. Robert Nixon a pris un élan, quand le chef du parti a accusé les organes d'information de parti pris. Pour dissiper encore la réputation d'homme effacé qu'on lui prête, M. Nixon a formulé une vigoureuse déclaration préconisant une forme limitée de contrôle des prix.

Pour sa part, M. Stephen Lewis, chef du Nouveau parti démocrate, a repris les thèmes chers à son parti, en parlant des problèmes "vitaux", et s'est même arrangé pour faire parler de lui au Parlement fédéral, parce qu'une journaliste avait été exclue d'une conférence de presse impromptue qu'il donnait dans un bain sauna.

Bien que la campagne ait officiellement démarré lundi dernier avec l'annonce de la date du scrutin, M. Davis a suivi l'exemple posé par ses prédécesseurs pendant 28 ans de pouvoir conservateur et s'est reposé presque toute la semaine.

Avantage Davis

Maintenant que la campagne entre dans sa deuxième semaine, les deux politiques semblent être jusqu'à présent à l'avantage du premier ministre et les libéraux se sont engagés dans une lutte désespérée pour demeurer l'opposition officielle.

M. Davis se trouve en position de force en grande partie à cause de la tradition du pouvoir qui lui a été légué, à cause aussi de l'avalanche de projets de loi qui ont été présentés depuis qu'il a succédé à M. John Roberts en mars. Les 131 bills qui ont été amenés par les conservateurs "nouvelle vague" ont touché à peu près toutes les couches de la société, depuis les retraités jusqu'aux adolescents.

A la dissolution de la Chambre, les conservateurs détenaient 68 sièges sur 117, les libéraux 27, les néo-démocrates 21 et il y avait un indépendant.

En 1967, les conservateurs marquant leurs premiers signes de faiblesse, les deux partis d'opposition ont enregistré des gains. Cette année, toutefois,

les libéraux ne semblent pas dotés de la vigueur voulue pour attirer les votes.

Le NPD est rempli d'espoir, d'abord à cause de la nouvelle équipe jeune et dynamique qu'il s'est donnée, puis à cause du fait que sur les huit élections provinciales qui se sont tenues au Canada depuis deux ans, six ont chassé du pouvoir, le parti gouvernemental.

De ce nombre, d'ailleurs, le Manitoba et la Saskatchewan se sont donnés des gouvernements néo-démocratiques.

Pas de promesses

M. Davis, qui a limité ses discours publics à 10 minutes de généralités, a annoncé qu'il ne ferait aucune promesse durant sa campagne qui s'ouvre officiellement mardi, à Belleville.

Jusqu'à présent, M. Davis s'est borné à blâmer ses adversaires qui ont fait des promesses pour des centaines de millions de dollars, sommes qui ne peuvent être recueillies que par d'énormes hausses d'impôts.

Le chef conservateur a accusé ses rivaux de créer une spirale inflationniste et de vendre l'économie aux enchères.

Entre-temps, M. Nixon souhaite que ses politiques feront le point entre les mesures conservatrices et la pensée néo-démocrate.

U toute la nouvelle d'importance

canadian import a une bonne combinaison



un bon chauffe-eau

therm eau 90

90 gallons à l'heure Plus rapide et économique que l'électricité Peut être loué

plus tous les autres

services de l'homme au camion vert

- fournaise
- climatiser
- brûleur
- chauffe-piscine
- humidificateur
- filtre à air
- huile à chauffage

Informez-vous sur notre plan budgétaire



55, rue Henderson, Québec 2e/Tél.: 694-1122

Offres et demandes d'emploi

On recherche :

CHEZ LES HOMMES

Bell propriétaires de débuseuse, de chargeuse, de camion à billets et des bûcherons avec scie mécanique pour travailler à l'exploitation forestière dans la région de Breakeyville. Conditions de travail avantageuses. Tél.: 694-3864

Un contremaître d'entretien. Doit posséder une 11e ou 12e année scolaire, connaître le Kerdex et être familier avec le matériel d'aqueduc et de quincaillerie. Salaire à discuter. Tél.: 694-3069

Un professeur d'éducation physique, homme ou femme, pour enseigner au niveau secondaire à temps partiel le vendredi de 8h40 à 13h30. Licence en éducation physique non complétée serait acceptée. Emploi à Québec. Tél.: 694-3743

Des menuisiers et des briqueteurs pour plusieurs employeurs du Québec métropolitain. Tél.: 694-3493

Des manoeuvres âgés de 20 ans et plus pour travailler dans une usine de rembourrage située dans la banlieue de Québec. Travail à l'année. Tél.: 694-147

CHEZ LES FEMMES

Des caissières et des vendeuses pour travailler dans des magasins de Québec, Lévis et Ste-Foy. Tél.: 694-3857

Pour de plus amples informations, adressez-vous aux bureaux du

Centre de Main-d'oeuvre du Canada

Ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration

dans le Québec métropolitain.

En quelques lignes... en quelques lignes...

(P.C.) — Trois personnages du monde enseignant reliés au différend en cours à l'école supérieure ont déclaré avoir reçu des menaces.

Le Dr J.R. Gervais, membre de la Commission scolaire de Nipissing a dit avoir reçu des messages par téléphone et par le courrier.

"On a menacé d'enlever ma fille, de démolir mon bureau et on a proféré des menaces à l'endroit des membres de ma famille", a-t-il précisé.

M. Edgar Gagné, président de l'Association d'éducation de l'Ouest-Nipissing et le secrétaire associée Mme Denise Giroux ont également reçu des menaces.

Le Dr Gervais a précisé que mardi matin dernier il a reçu un appel téléphonique disant qu'une bombe avait été déposée dans sa voiture.

"J'ai alerté la police de Sturgeon Falls. On a gardé le véhicule au garage de la police pendant la nuit mais aucune bombe n'a été trouvée."

M. Gagné a déclaré : "On m'a dit que je serais abattu en mentionnant plusieurs endroits."

Quant à Mme Giroux, elle a déclaré avoir reçu des appels téléphoniques lui disant de ne plus se montrer à Sturgeon Falls et surtout de ne pas voyager seule le soir.

Jeunesse

Halifax (P.C.) — Le sénateur Richard Stanbury, président du Parti libéral fédéral, a annoncé dimanche qu'un comité spécial du parti prépare actuellement un programme visant à faciliter la formation d'une politique de la jeunesse.

Le comité de la jeunesse, dirigé par M. Tom McIlfatrick, de Vancouver, se

réunira dans chacune des circonscriptions fédérales, et le rapport sur la jeunesse, rédigé à l'intention de M. Gérard Pelletier, secrétaire d'Etat, constituera son "texte de référence".

M. McIlfatrick s'est dit en faveur d'une légalisation de la marijuana tout en soulignant que la jeunesse doit faire face à d'autres difficultés, notamment le chômage.

Bicyclettes

Toronto (P.C.) — Les vendeurs de bicyclettes sont heureux, de ce temps-ci. La vogue de ce véhicule a envahi le grand Toronto avec une telle force, récemment, que les propriétaires de magasins qui les vendent répètent avec ravissement qu'ils ne peuvent suffire à la demande. Et une employée d'une bibliothèque publique a déclaré, légèrement exaspérée, que les enthousiastes empruntent les livres sur la bicyclette à un rythme effréné.

"On ne garde pas une bicyclette en magasin plus d'une semaine", a déclaré un marchand. Des gens de tous âges les achètent : psychiatres, professeurs, ménagères, secrétaires, chauffeurs de taxi, garçons de bureau, etc.

GRC Winnipeg (P.C.) — Deux entreprises québécoises n'ont pas réussi dans leur tentative d'obtenir des tribunaux le retour de documents saisis par la Gendarmerie fédérale relativement à une prétendue fraude aux dépens de la Manitoba Development Corporation.

Le juge Roy Matas, de la Cour du Banc de la reine a refusé vendredi d'informer des mandats de perquisition émis relativement aux sociétés Marlboro Manufacturing Ltd., et East

Coast Machine Co. Ltd. Les mandats précisaient que la corporation de développement, une agence du gouvernement provincial, avait été victime de "fraude de l'ordre de plusieurs milliers de dollars" en ce qui a trait au projet forestier Churchill à Le Pos.

La Gendarmerie fédérale avait demandé ces mandats afin de faciliter la poursuite de son enquête.

Succès

Toronto (P.C.) — Un père de famille désireux de procurer à ses enfants un développement, une agence du gouvernement provincial, avait été victime de "fraude de l'ordre de plusieurs milliers de dollars" en ce qui a trait au projet forestier Churchill à Le Pos.

La Gendarmerie fédérale avait demandé ces mandats afin de faciliter la poursuite de son enquête.

Fort taux de chômage chez les jeunes de 14 à 24 ans

Chatam, N.-B. (PC) — M. Bryce Mackasey, ministre fédéral du Travail, a déclaré que le plus fort taux de chômage au Canada, se trouve chez les jeunes gens âgés de 14 à 24 ans.

Au cours d'un discours qu'il prononçait devant les membres de l'Association libérale du comté de Northumberland, M. Mackasey s'est dit "consterné" d'apprendre que le taux de chômage pour le mois d'août, corrigé pour tenir compte des variations saisonnières, avait grimpé à un niveau de 6.5 pour cent.

L'analyse statistique a par ailleurs révélé que le chômage était surtout concentré chez les jeunes gens qui, pour la plupart, appartiennent à une famille à un, deux et parfois trois revenus.

"Au mois d'août, le taux de chômage chez les hommes de

go, avait remarqué que ses enfants ne saisissaient pas le sens de la Bible, lorsqu'il leur en faisait lecture. Souvent dans le passé, d'ailleurs, il s'était demandé pourquoi si peu de gens avaient tenté de transposer la Bible dans un style facilement compréhensible, même pour les enfants.

Journaux disparus

La liste suivante énumère les journaux canadiens qui ont disparu depuis la seconde Guerre mondiale. L'Edmonton Bulletin, 1951; Le Canada, 1952; Le Hamilton Daily News, 1956; le Vancouver Herald, 1957; le Montreal Herald, 1957; La Patrie, 1957; le Montreal Sun, 1958; Le Nouveau Journal de Montréal, 1962; Le Vancouver Times, 1965; Le Guardian de Guelph, en Ontario, 1966; le Metro-Express de Montréal, 1966; le Montreal Mirror, 1969.

plus de 25 ans a été en fait de 3.7 pour cent, soit un niveau tout à fait acceptable, et pour les femmes, de 6.7 p.c., a-t-il précisé.

"Ce qui est encore plus important, a-t-il souligné, c'est que le taux de chômage chez les hommes et les femmes de plus de 25 ans, diminue continuellement".

Difficulté technique

M. Mackasey a rappelé que le Canada a connu une expansion économique rapide depuis le troisième trimestre de 1970 et que, bien que le parti libéral se trouve devant une "difficulté technique" pour ce qui est du chômage, il n'en trouvera pas moins une solution.

"Rien ne remplace le travail, a-t-il dit, et nous trouverons plus d'emplois".

En mouvement et des hommes

Vers une seconde révolution scolaire (1)

N. B. Cet article est le premier d'une série de quatre qui porteront sur l'école d'aujourd'hui. Ces quelques réflexions s'inspirent surtout du milieu collégial que je connais mieux et des recherches auxquelles je participe sur le changement scolaire. Les lecteurs sont invités à me faire part de leurs commentaires et de leurs critiques.

Ideal et réalité...

Le récent rapport du Conseil Supérieur de l'Éducation nous montrait comment l'école est encore une école de riches les enfants de milieu défavorisé étant déclassés au départ. Plusieurs penseurs, dont un Ivan Illich, ont déjà indiqué que notre système scolaire est encore fondé sur la sélection très restrictive d'une élite universitaire destinée au pouvoir. D'autre part, les milieux officiels nous parlent de l'énorme progrès d'une école enfin publique, enfin démocratique.

Il est sans doute facile de dire que la démocratie est un idéal difficile à atteindre, qu'elle n'est jamais parfaite. Nous apprenons vite qu'un gouvernement de démocratie directe où tous les citoyens participeraient vraiment est un idéal rejeté au rang de l'illusoire. Mais parler de démocratie en éducation offre un autre sens : il s'agit ici du droit et du devoir de chaque citoyen (et non seulement de chaque "enfant"), à l'apprentissage des connaissances et des techniques nécessaires pour se réaliser et vivre dans notre société. En ce sens, "l'éducation pour tous" est un besoin vital. Notre société a certes, pour une grande majorité, vécu à peu près sans école : une éducation fondée sur le bon sens pou-

vait y suppléer. Le citoyen d'aujourd'hui ne peut plus se reposer sur cette première éducation et vivre sans l'école, dans notre monde de plus en plus complexe et exigeant.

S'il est vrai que l'école institutionnelle (primaire secondaire, collégiale, universitaire) a ouvert ses portes au grand nombre, il n'est pas sûr qu'elle soit "démocratique" au sens défini plus haut et même qu'elle puisse l'être seule.

Des malaises significatifs

Certains signes ou malaises manifestés dans l'évolution récente du milieu scolaire nous incitent à penser que l'école se heurte à un échec en profondeur sur "l'éducation" de tous ses adeptes. Nous en indiquons quelques-uns.

Le Conseil Supérieur de l'Éducation demande à l'école de compenser par des efforts accrus de "rattrapage" les lacunes engendrées par un milieu économique sous-développé. Le gouvernement fédéral vient d'accorder maintes subventions, surtout au Québec, pour le travail des étudiants "en vacances".

Des éducateurs réclament beaucoup plus d'orienteurs, d'animateurs voire même de cliniciens pour intégrer à la société les étudiants, surtout les étudiants-problèmes auxquels les diplômes ne réussissent pas.

Ces quelques mesures, positives à court terme, nous indiquent aussi un malaise profond; nous croyons assister au déploiement d'un véritable programme d'assistance sociale en éducation qui masque des questions de fond : la vie politique et économique du Québec, la santé "mentale" de nos citoyens et le contexte social qui lui est sous-jacent.

L'on s'étonne, (parents, éducateurs,) de phénomènes aussi étranges que la perte de motivation au travail chez les étudiants; on s'inquiète en haut lieu de ces étudiants qui tirent indéfiniment leurs études (les étudiants de luxe); on relève de plus en plus de cas de "drops out", ces étudiants qui abandonnent prématurément les études. Plusieurs maîtres se plaignent de l'apathie des meilleurs, au point de regretter presque ces révolutionnaires nerveux des dernières années.

D'autre part une récente enquête chez les cégépiens (1) montrent que le plus fort facteur de motivation pour l'étude demeure le diplôme, perçu par les étudiants comme une garantie d'emploi. Nul n'est besoin d'explorer la fragilité d'une telle motivation; les étudiants eux-mêmes s'inquiètent de la saturation croissante d'un grand nombre de secteurs visés.

Ces quelques signes, souvent ambigus, laissent donc deviner un malaise persistant qui nous incite à soulever quelques questions, que nous aurons à élaborer dans nos réflexions ultérieures. Nous soulignerons alors les expériences qui tentent d'offrir des solutions positives.

L'école peut-elle préparer les étudiants à la vie de notre société?

L'école peut-elle s'intégrer à la vie? devenir milieu vivant?

L'école est-elle d'abord oeuvre d'éducation?

(1) Documents, études et recherches, L'étudiant au Cégep, juin 1971, par Elisabeth Bielinski et Yves Brais.

Jacques Rhéaume



En pleine action

PAR PIERRE VILLEMURE

Où il est question d'empire

En dépit de l'évolution rapide de notre société, et de la transformation profonde qui se manifeste de plus en plus chez nous dans le domaine socio-économique, il existe encore des chefs d'entreprise pour traiter leur personnel avec le même arbitraire brutal et aveugle que celui dont faisaient preuve, dans les temps féodaux, ces seigneurs omnipotents qui avaient droit de vie et de mort sur leurs serfs.

Un potentat

L'on m'a parlé à maintes reprises de l'un de ces potentats d'un autre âge, sorte d'empereur (on emploie d'ailleurs couramment le mot "empire" en parlant de son entreprise) dont les employés vivent dans la terreur constante d'être renvoyés du jour au lendemain pour un oui ou pour un non.

Dans cette étrange boutique "impériale", le sort de chacun dépend entièrement, paraît-il, de l'humeur, de l'état de santé, du caprice et du bon plaisir du Maître, voire de la température ou de ses relations intimes avec sa digne épouse.

Capricieux et omnipotent

L'empereur aurait-il passé une mauvaise nuit? "L'impératrice" aurait-elle privé son maître et seigneur des joies du mariage? aurait-il avalé son petit déjeuner de travers? Et il se dévouerait féroce-ment dès qu'il mettrait les pieds dans son bureau en donnant ordre qu'Untel ou Untelle fasse ses paquets pour aller se chercher du travail ailleurs.

Lui aurait-on infligé une contravention pour excès de vitesse? aurait-il été retardé plus que de coutume par l'intense circulation des

heures de pointe? Une pluie diluvienne aurait-elle eu l'audace de s'abattre sur son auguste personne et de détrempier son chapeau neuf? Et il épanchera sa bile en convoquant ses chefs de service pour les menacer de congédiement s'ils ne réussissent pas à augmenter le chiffre d'affaires de 20 pour cent dans les deux semaines qui vont suivre.

Faire sa cour au Prince

Périodiquement, quand son arthrite, son foie ou ses reins le font particulièrement souffrir, l'empereur se livre à une véritable purge à tous les échelons de sa vaste entreprise, et les têtes tombent aussi dru que jadis la tête des Français sous le couperet de la guillotine des Jacobins. Puis, soulagé, rassénéré, reconforté par cet acte d'autorité suprême, notre grand homme commande aux malheureux survivants, plus morts que vifs, de trouver dans les vingt-quatre heures du personnel nouveau — et parfaitement docile — en vue de remplacer tous ceux qui viennent d'être limogés.

Ce qui fait que les plus intelligents ont compris depuis longtemps que le seul moyen de jouir d'une certaine sécurité au sein de cet empire, c'est de faire sa cour au Prince, de brûler de l'encens devant le trône et de s'efforcer de prévenir les moindres désirs impériaux, ce qui comporte, entre autres charges, la tâche ingrate d'espionner ses collègues et de les moucharder sans vergogne.

Il va sans dire qu'il ne saurait être question d'organisation syndicale dans l'empire. Ce mot, à lui seul, suffit pour déclencher la fureur de César et motiver des présailles d'envergure. D'aucuns

se sont retrouvés dans la rue pour l'avoir seulement chuchoté dans l'intimité de la salle de toilette.

Un safari désastreux

Toujours est-il qu'un beau jour l'empereur, désireux d'ajouter de nouveaux lauriers à sa couronne, s'est mis en tête d'aller s'illustrer en chassant le lion en Afrique, au cours d'un safari dont il attendait monts et merveilles. Malheureusement, l'orgueilleux potentat ne réussit pas à atteindre, au cours de cette dispendieuse expédition, le soupçon de l'ombre du bout de la queue du foetus d'un lionceau. Il se consola en rapportant de son voyage la peau d'un vieux zèbre, qu'il avait trouvé, mourant de sa belle mort, au bord d'un marais infesté de vautours.

L'on devine dans quelle humeur massacrante sa mésaventure l'avait plongé! Une fois revenu au bureau, il se livra à une purge fantastique parmi son personnel. Les courtisans les mieux en cour, eux-mêmes, tremblaient de tous leurs membres devant le courroux impérial, et personne ne savait plus à quel saint se vouer, face à un nettoyage qui prenait les allures d'un véritable raz de marée.

Cette fois, les affaires allaient si loin que notre héros se retrouva pratiquement seul, et qu'il dut se hâter de rengager la plupart de ceux qu'il venait de chasser, sous peine de se voir forcé de fermer boutique faute de personnel pour la faire fonctionner.

Maintenant, il paraît que les employés de ce potentat ont le mot "safari" en horreur autant que leur maître peut avoir le mot "syndicalisme" en exécution.

Et cela se passe au beau pays de Québec en 1971!

L'opinion du lecteur

Louis Riel et Samuel de Champlain

Monsieur le Rédacteur,

L'ignorance ou la méconnaissance de l'histoire d'un peuple est fatale aux individus et aux collectivités. Louis Riel a connu cette fatalité, pour n'avoir pas tenu compte de l'histoire du Canada, depuis la fondation de celui-ci en 1608, par Samuel de Champlain, comme pays, nation et état, s'étendant d'un océan à l'autre, sur un territoire taillé à même celui du nord de l'Amérique.

Louis Riel était censé connaître cette histoire et cette fonction, puisqu'il avait fréquenté, pendant six ans, le Collège de Montréal, vers 1860, faisant ses humanités, grâce à une bourse fournie par Madame Masson, de Terrebonne.

Les imaginations idéalistes de Riel étaient contraires à la structure territoriale, politique et économique du Canada, telle qu'établie par Champlain. Elles étaient vouées à l'échec, parce qu'elles déformaient le chemin de l'histoire et de la géographie. Elles relevaient du séparatisme et aboutissaient à la désintégration et à la mort.

En 1869, Riel a commis l'erreur de soutenir que le Manitoba, la Saskatchewan et l'Ouest canadiens n'appartenaient pas au Canada. Il ne lui était pourtant pas impossible d'être renseigné, sinon par l'école, du moins par les livres dans les bibliothèques. Il a barré la route aux arpenteurs du colonel Dennis. Mais,

Pour arrêter l'épreuve nucléaire d'Amchitka

M. le Rédacteur,

En octobre la Commission pour l'Energie Atomique des Etats-Unis compte faire exploser la plus grande bombe de toutes — une bombe nucléaire 250 fois plus puissante que la bombe d'Hiroshima — dans une épreuve souterraine à l'île Amchitka. Personne, pas même la Commission, peut être certain que le résultat ne soit pas catastrophique.

On a démontré que l'homme risque des dommages de la radio-activité, y compris le cancer et les dommages génétiques. La Commission a reconnu qu'il y aura éventuellement des échappées de radio-activité dans l'océan. La contamination d'une source de notre nourriture en résultera. Si la Commission fait une erreur, comme elle l'a faite dans une épreuve antérieure à

l'arpentage est un des éléments de la civilisation. Par les armes, il a empêché le lieutenant-gouverneur MacDougall de prendre charge de sa fonction à Winnipeg. Il s'opposait ainsi à la structuration politique du Canada. Dans le même esprit, il a pris la tête de la rébellion en Saskatchewan. Cette erreur lui a été fatale à lui-même autant qu'à ses partisans.

Louis Riel, président d'un Gouvernement Provisoire, se devait de connaître la philosophie politique et la doctrine nationale de Champlain, qui a fondé le Canada dans l'honneur et la dignité. Il n'aurait pas, alors, préconisé le séparatisme et succombé à la rébellion. Il aurait su que, dès sa fondation par Champlain, le Canada s'étendait de l'Atlantique au Pacifique, d'une longueur de 1.600 lieues, soit 4.800 milles, qui est la distance entre St. John, Terre-Neuve, et Prince Rupert, Colombie Britannique. Cette notion élémentaire l'aurait éclairé et l'aurait sauvé de son sort dramatique.

L'espace territorial canadien, d'un océan à l'autre, tel qu'exprimé, délimité et cartographié en grande partie par Champlain lui-même, par sa carte de 1632, a été respecté et préservé par les pouvoirs politiques qui se sont succédé de 1608 jusqu'à aujourd'hui, soit pendant 363 ans. Durant ce laps de temps, les "Louis Riel" séparatistes et rébellonnistes, autant à l'Est qu'à l'Ouest,

n'ont pas manqué de se manifester, de temps à autres, par des projets s'écarter de la raison et provoquant des situations dangereuses, tel que le "groulxisme", etc. Cependant, à chaque fois, ils ont été obligés de se désister, de renoncer à leurs ambitions ou de disparaître du tableau, laissant toujours intacte la doctrine nationale canadienne instaurée par Champlain et cimentée par l'histoire, impliquant l'intégrité territoriale et l'identité nationale canadiennes. Toute atteinte contre la structuration du Canada déchaîne des forces contraires ou hostiles qui ramènent à la raison ou suppriment les tenants de la désintégration du pays.

En 1885, Louis Riel a mérité le sort qu'il a subi. Son séparatisme allait à l'encontre de la doctrine champlainienne, aboutissant à faire perdre l'intégrité du pays et à entraîner une regrettable fatalité dont il a été lui-même victime. Car, dans l'histoire du Canada, le Grand Champlain, par son idée fondamentale et son action pionnière, reste politiquement et doctrinairement le plus fort et le plus solide, parce qu'il est le fondateur, le premier gouverneur et le héros national.

Sincèrement,

Georges Boulanger, président, Institut National Champlain, Case Postale 211, Québec 8.

faits sur cette épreuve fera des efforts pour l'arrêter. L'opinion publique peut influencer sur le président Nixon, à qui il reste d'approuver l'explosion. Chaque individu peut faire sentir son opinion en écrivant immédiatement au président Nixon.

Le Gouvernement du Canada, et les premiers ministres des provinces ont exprimé leur opposition à cette explosion. Est-ce que les Américains peuvent l'accepter tranquillement?

Il existe une organisation canadienne pour arrêter l'épreuve nucléaire à l'île Amchitka. Si vous vous y intéressez, à: Stop Amchitka 2, P.O. Box 5052 B, Victoria, C. B.

Veuillez agréer, monsieur, mes sentiments les plus distingués.

Pat Greene

Point de vue

On sait combien il est à la mode de faire de la publicité à la minorité de prêtres catholiques qui quittent le sacerdoce. Le Devoir du 5 août nous en donnait un autre exemple.

Il s'agissait d'un ex-prêtre anglais qui, après d'embellie que, depuis 2 ans, il s'occupait principalement de "protéger les gens contre l'enseignement officiel de l'Eglise". Cosignataire d'une lettre publique d'opposition au Pape, il refuse ensuite de se laisser démettre de ses fonctions. Décidé à quitter le sacerdoce à ses propres termes, il rejette toute censure, n'accepte aucune procédure de laïcisation (qui eût au moins sauvé la face), préfère le scandale et se marie devant un "prêtre sympathique".

Pis encore, bravant une excommunication qu'il avait tout fait pour mériter, l'ex-prêtre se glorifie de sa révolte et, pour la justifier, renversant effrontément les rôles, il se pose en victime et déclare coupable l'Eglise qu'il vient de trahir et qui ne pouvait agir à son égard autrement qu'elle ne l'a fait.

Le correspondant du Devoir, pour sa part, rapporte la version de cet ex-prêtre sans primer la moindre réserve ni la plus légère désapprobation. Il endosse sans commentaires des attaques aussi injustes que malicieuses à l'égard de l'Eglise, comme si tous les torts étaient du côté de celle-ci. Cette attitude est, malheureusement, typique de beaucoup de nos journalistes actuels pour qui le désenchantement de l'Eglise est devenu la seule forme d'information religieuse qu'ils consentent encore à donner.

Ce n'est là qu'un cas entre bien d'autres que je pourrais citer, qui font régulièrement le tour de nos journaux.

Je pose simplement la question: si les exemples qu'on nous expose sont ceux de "bons" prêtres, comme on veut nous le faire croire, jusqu'à un clerc peut-être aller dans l'exercice de sa mission pastorale avant d'être qualifié de "mauvais"?

Et jusqu'où veut-on que l'Eglise aille dans la voie de "l'humain" pour faire oublier que ses prêtres sont avant tout au service du peuple de Dieu, sur cette terre, pour lui "faire connaître, aimer et servir Dieu, et ainsi parvenir un jour au Paradis", comme l'exprimait très exactement le petit catéchisme que l'on apprenait autrefois aux esprits bornés de mon espèce.

D'un point de vue simplement humain, il est déplorable que des hommes, à plus forte raison quand ils se sont consacrés à Dieu librement et en connaissance de cause, fassent si peu de cas de leurs engagements. Il est plus déplorable encore qu'ils n'aient ni l'hu-

millité ni l'honnêteté de reconnaître que leur décision a été dictée d'abord et essentiellement par des raisons personnelles: vocation mal fondée, immaturité, faiblesse de caractère, manque de profondeur spirituelle, attirance du monde, etc. et qu'ils choisissent de se justifier en rejetant LEUR faute sur l'Eglise et ses règlements, au premier rang desquels, bien entendu, le célibat sacerdotal.

Or, il apparaît de plus en plus clairement à ceux qui étudient impartialement les cas de défection que la question du célibat n'est pas tellement une cause qu'un prétexte. Celui-ci est d'autant plus facile à invoquer qu'il se situe en plein dans la mentalité du jour pour laquelle tout ce qui est tradition, ordre établi ou autorité est, à priorité suspect et passible du préjugé le plus défavorable.

D'autre part, pour ceux qui continuent de voir dans le sacerdoce catholique la plus éminente de toutes les vocations, non seulement le célibat ne fait pas les mauvais prêtres mais il est, pour la qualité du sacerdoce, une sauvegarde éprouvée.

Il suffit d'avoir tant soit peu étudié l'histoire de l'Eglise pour constater que celle-ci a constamment été affrontée au même problème: combler le fossé, que notre nature humaine recrée sans cesse, entre la haute dignité des valeurs qu'elle incarne et l'indignité des hommes qui ont reçu mission de transmettre ces valeurs.

Cependant, l'Eglise n'a jamais consenti à s'acquiescer de son rôle en sacrifiant aux formes et aux comportements changeants des époques et des sociétés quoi que ce soit du message unique et fondamental dont elle a reçu du Christ le dépôt.

L'Eglise est donc absolument étrangère à certaines mentalités purement humaines et sociologiques voulant que ce qui devient comportement normal et habitude, quelle qu'en soit la valeur morale, soit reconnu automatiquement comme licite, voire honorable.

Ce faux principe permet aujourd'hui à nos sociétés de reconnaître successivement le divorce quasi à volonté, l'avortement sur demande, l'homosexualité et l'érotisme à gogo, en attendant mieux encore. Comme le disait déjà un moine lucide, vers l'an 1500, "Ce sont les hommes qu'il faut changer par la religion, non la religion par les hommes".

A ce titre, les raisons qui ont conduit l'Eglise à adopter, puis à maintenir avec une inébranlable fermeté, le célibat sacerdotal "valeur éminente de notre patrimoine chrétien", restent toujours aussi valables aujourd'hui qu'hier.

Que certains prêtres ne puissent dépendre aux renoncements qu'elle exige n'infirme rien la valeur de cette règle. Ce ne sont pas les prêtres de foi incertaine et de vertu chancelante qui ont, au cours des siècles, fait de l'Eglise ce qu'elle est devenue. Ce sont les prêtres qui ont su répondre pleinement à la grâce impartie par le sacrement de l'Ordre et, notamment, les meilleurs d'entre eux qui ont vécu intégralement dans la fidélité à leurs engagements et ont su la porter jusqu'à la sainteté. On devrait s'en souvenir avant de glorifier aussi légèrement ceux qui n'ont pas voulu ou su les imiter.

Pierre Dermine, 5135, rue Charlemagne, Montréal 406.

L'Action Québec

Tél. 522-4771 — 3, Place Jean Talon, C.P. 1727, Terminus postal, Québec.

L'Action-Québec est un journal d'information à caractère chrétien ayant pour but de diffuser la pensée catholique à travers l'actualité. Fondé en 1957, le journal L'Action-Québec est membre de la Presse Canadienne (P.C.), de l'Agence France Presse (AFP), du Bureau International de Presse (BIP), de l'Audit Bureau of Circulation (ABC) et abonne au service de Photos de United Press International (UPI). Ses journalistes sont membres du Syndicat des Journalistes de Québec Inc. (CSN) et ses employés, journal et imprimerie, sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (CSN) Inc. affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information CSN.

Tarifs des abonnements

Vente au numéro: \$0.15

Livraison à domicile par porteur, région immédiate de Québec:

	par semaine	par année	pour six mois
	\$0.50	\$13.00	\$16.00
	pour trois mois		un mois
	\$9.00		\$3.00

Dans les autres centres où la livraison se fait par porteur:

	par semaine	par année	pour six mois
	\$0.50	\$12.00	\$15.00
	pour trois mois		un mois
	\$7.75		\$2.50

Par la poste, au Québec:

	par année	pour six mois	pour trois mois
	\$20.00	\$11.00	
	pour trois mois		un mois
	\$6.50		\$3.00

Dans les autres provinces:

	par année	pour six mois	pour trois mois
	\$35.00	\$19.00	\$10.00

Aux Etats-Unis:

	par année	pour six mois	pour trois mois
	\$40.00	\$22.00	\$12.00

Pays étrangers:

	par année	pour six mois	pour trois mois
	\$50.00	\$26.50	\$14.00

Au Cegep de Ste-Foy: une organisation étudiante bien structurée

par Guy Giroux

Avec un budget d'environ \$50,000., l'Association générale des étudiants (Age) du Cegep de Ste-Foy entreprend une nouvelle période d'activités dans le cadre d'une organisation étudiante bien structurée.

Compte tenu de ses six vice-présidents ayant chacun une tâche spécifique, on peut présumer que la structure de l'Age de "Ste-Foy" permettra à cette même organisation étudiante d'être efficace dans la poursuite des objectifs qu'elle s'est fixée.

Chacun des vice-présidents a ainsi un secteur d'activités qui lui est propre. On remarque notamment un vice-président à l'Information, tout comme on en remarque un autre aux Relations publiques, aux Affaires culturelles, aux Affaires sociales, à l'Éducation et à l'Animation.

Le responsable du service de l'Information s'occupe de la diffusion de toute nouvelle d'utilité étudiante à l'intérieur même des murs du collège, que ce soit par le journal étudiant, par la radio ou par le procédé courant de l'affichage. Il est pour ainsi dire un agent de liaison en relation avec tous et chacun, au service de la vie étudiante, que ce soit aussi bien pour diffuser de l'information au sujet du service des loisirs sociaux-culturels, des sports ou autres...

Pour sa part, le responsable du service des Relations publiques a particulièrement comme rôle de faciliter l'obtention d'emplois aux étudiants, que ce soit des emplois permanents ou d'été. Ce service, qui a été créé au cours de l'été, a également comme fonction générale d'améliorer les relations étudiantes avec l'administration du collège et avec le monde "extérieur".

Le vice-président aux Affaires culturelles s'occupe notamment des manifestations étudiantes dans le cadre de la semaine de l'initiation; ce sera lui également qui s'occupera de la troupe de théâtre du collège, des soirées récréatives, bref, de tout ce qui touche le secteur des loisirs, à l'exception des sports. Dans l'exercice de ses

fonctions, il établira une collaboration très étroite avec les animateurs du service socio-culturel de la direction du collège. On comprendra que le service des Affaires sociales exerce pour sa part une activité corrélatrice à celui des Affaires culturelles.

A l'Éducation, le vice-président en fonction, qui siège par ailleurs sur la commission pédagogique du collège, a comme rôle de relever tout problème spécifique à l'enseignement ou à la pédagogie que peut se poser le monde étudiant. Advenant un "litige" quelconque, le vice-président soumet son problème lors d'une réunion du comité exécutif de l'Age. Après délibération, on soumettra le cas échéant une proposition à la commission pédagogique. C'est ainsi qu'on se rend compte du rôle consultatif que joue face à l'administration, l'Association générale des étudiants de Cegep de Ste-Foy. Mais, soulignons la présence du président de l'Age, en compagnie d'un autre étudiant, sur le conseil d'administration du Cegep.

Une nouvelle expérience, "l'expérience module", à laquelle le vice-président à l'Éducation aura avantage à être attentif sera entreprise cette année à Ste-Foy. Il s'agit de consacrer deux périodes, à chaque semaine, au cours desquelles des étudiants d'une même concentration pourraient se rencontrer afin de discuter de problèmes spécifiques à l'orientation de leurs études. En conséquence, les groupes d'étudiants concernés pourraient éventuellement émettre leur opinion sur des problèmes communs, relatifs à leurs études. C'est alors que le vice-président à l'Éducation pourrait servir d'intermédiaire pour représenter les groupes d'étudiants en question auprès de la commission pédagogique.

Relativement à la vice-présidence à l'Animation, le responsable du service a un rôle de collaborateur avec les deux animateurs que l'on retrouve à la direction des services aux étudiants. La fonction de l'animateur dans un collège est en quelque sorte de susciter et d'encourager de nouvelles initiatives chez les étudiants.

Conseil général étudiant :

Un conseil général étudiant composé d'une trentaine d'individus, élus au prorata de leur concentration, pour une fréquence d'un représentant par groupe de cent étudiants, exerce un rôle décisionnel au niveau de l'organisation étudiante de Cegep de Ste-Foy, d'autant plus étant donné que les dimensions de l'amphithéâtre du collège ne permettent pas la tenue d'assemblées générales. Ainsi, malgré que théoriquement l'assemblée générale étudiante est la seule à avoir le dernier recours relativement à des questions la touchant de près, il n'en est pratiquement pas de même au Cegep de Ste-Foy puisque l'amphithéâtre de 800 places ne peut évidemment pas loger les 3,000 étudiants et plus qui fréquentent l'institution.

Comité d'animation de la vie étudiante : Un nouvel organisme a vu le jour, cette année au Cegep de Ste-Foy. Il s'agit du Comité d'animation de la vie étudiante (CAVE) qui remplace la Commission des affaires sportives et socio-culturelles.

Le CAVE, organisme où l'on retrouve des représentants des étudiants, des services aux étudiants et des professeurs, gère environ \$40,000. devant être distribués pour les activités sportives et pour les activités socio-culturelles. On administre des fonds qui proviennent de l'Association générale des étudiants et de la Direction des services aux étudiants dans une proportion de \$20,000. pour chacun de ces services.

Le CAVE se distingue de l'ancienne Commission dans la mesure où elle considère chaque cercle sportif ou socio-culturel isolément, avant d'accorder des subventions dont le montant est susceptible de varier, tandis que l'organisme précédent fixait préalablement le montant des subventions, en ne tenant pas compte des variations possibles...

Remarquons qu'un vice-président de l'Age est actuellement président de la CAVE quoique cette dernière pourrait aussi bien être présidée par un professeur, le cas échéant.

Conseils de concentration : Dernièrement, soit peu de temps après la rentrée scolaire, des étudiants ont formulé certaines critiques face à l'Age de leur Cegep. C'est ainsi, notamment, qu'ils considéraient que cette dernière est un peu devenue une "tour d'ivoire".

Aussi, afin d'améliorer la situation, ils ont envisagé la création de conseils de concentration, où l'on retrouverait des étudiants ayant bien souvent plus d'intérêts communs puisqu'ils se dirigent, en principe, sensiblement vers la même catégorie de professions.

Bien que les conseils de concentration n'en sont actuellement qu'à un stade préliminaire d'élaboration, une nouvelle philosophie se dessinerait en quelque sorte, afin de donner plus de pouvoir aux conseils, par rapport au rôle traditionnel de l'Age du Cegep de Ste-Foy.

Plus précisément, chaque conseil de concentration pourrait déléguer un représentant auprès de chacun des vice-présidents du Cegep. En conséquence, on pourrait alors retrouver 16 "assistants" auprès de chaque vice-président puisqu'il y a 16 concentrations dans le collège.

Propos à prendre ... ou à laisser

On parle souvent du pays du Québec. Mais quelle réalité se cache derrière ces mots? A partir de certaines notions on peut arriver à cerner notre position et à comprendre les changements que le Québec connaît depuis quelques années. Les concepts de Patrie, Etat et Nation vont nous servir ici. ...Le Québec a d'abord été une Patrie, dans le sens que les Québécois ont un territoire commun, une histoire commune, une origine, une langue et des traditions communes. L'amour de la Patrie ainsi que la fierté de faire partie d'un peuple où son issus de nouvelles valeurs, cela dû aux conditions particulières de notre situation, ont donné naissance au patriotisme. Le "Patriote VRG" est un symbole de cet intérêt porté aux valeurs de la Patrie. Mais ce stade est dépassé : le Québec est une Nation. Les différentes études et les rapports des commissions l'ont confirmé officiellement : nous appartenons tous à une même communauté, celle des Français du Canada, ayant une histoire et des traditions communes. Enfin, un fait confirme hors de tous doutes que nous sommes une Nation : nous avons conscience d'être un peuple et en tant que tel, nous aspirons à l'auto-détermination qui nous fera passer du niveau de Nation à celui d'Etat. Le Québec étant une Nation, cela ne l'empêche pas de faire partie d'une fédération. Mais l'Etat, se caractérisant par un gouvernement souverain, des institutions et une législation, nous attire naturellement. On peut dire que la

Nation est une conscience collective tandis que l'Etat en est l'expression institutionnalisée. On voit alors que l'Etat n'a le droit d'être l'Etat que dans la mesure où il incarne la conscience collective nationale et dans la mesure où il exerce la souveraineté comme mandataire de cette conscience collective dont elle est issue" (G. Davy, Sociologie politique). Après ce commentaire on se doit de réfléchir à l'avenir du Canada et du Québec. Comment faire pour permettre au Québec de s'épanouir pleinement comme Etat tout en restant dans une union canadienne? Voilà la question que même les partis les plus conservateurs se posent. Devant l'échec du biculturalisme politique qui n'a fait qu'augmenter l'inertie du fonctionnarisme, on se doit d'adopter des réformes profondes de la Constitution. Personnellement j'ose croire que les gouvernements actuels travaillent dans ce sens, et que la lenteur des négociations est due en bonne partie au fait que la majorité de la population a une tendance conservatrice ou plutôt une phobie du changement. Ce besoin de sécurité est normal dans la condition actuelle de la majorité du peuple. Mais dans quelques années, des générations plus instruites et plus courageuses verront à la réalisation de ce pays du Québec.

Jean-Pierre Tremblay

Michel Chartrand à l'Université Laval

par Guy Giroux

Lors d'un débat-midi qui aura lieu à l'Université La-

val le 10 octobre prochain, le fougueux Michel Chartrand, un militant syndicaliste dont la réputation n'est pas à faire, se prononcera sur le thème: "Octobre 1970, un an après".

On sait que le bouillant Michel Chartrand a été une des nombreuses "victimes" de la "loi de mesures de guerre", puisqu'il a été lui-même emprisonné.

Il est donc à prévoir que ce débat-midi saura prendre une tournure propice aux nombreux échanges d'idées, l'expérience ayant en quelque sorte démontré que Michel Chartrand a un "don" particulier pour "entraîner" les foules.

On peut fort bien ne pas être d'accord avec les idées de Michel Chartrand, toutefois, il faut bien reconnaître que ses talents d'orateur,

avec la sincérité et le "naturel" qui lui est propre, en font un individu susceptible de retenir l'attention de bien des gens. Que ses propos "choquent" ou suscitent l'approbation, une chose est certaine, c'est qu'il laisse ses auditeurs rarement indifférents.

En conséquence, on peut fort bien présumer que les étudiants seront nombreux à aller l'entendre, le 10 octobre, à 12h30, au grand salon

Marcand recevra une médaille des Anciens de Laval, faisant de lui "la gloire de l'échelle". M. Marchand, ministre de l'Expansion économique régionale, à Ottawa, a été la personne choisie en 1971 pour obtenir la décoration que décerne annuellement les Anciens de Laval, depuis le début des années "50".

Selon un informateur, il ne faudrait voir aucun hasard dans la présence à l'Université Laval de MM. Char-



Michel Chartrand



Jean Marchand

Calendrier artistique de l'Université Laval

Des activités artistiques présentées au Théâtre de la cité universitaire sont offertes aux étudiants de même qu'au public en général. Remarquons que le deuxième prix d'entrée est celui des non-étudiants et que le lieu de l'activité est indiqué seulement lorsqu'elle n'est pas présentée au Théâtre de l'UI.

- 19 septembre — Ciné-campus "Ernie Game" 19h00 — 21h30 dimanche et De : D. Owen
- 20 septembre — lundi 13h00 — 16h00 — 19h00 Entrée : \$0.75 1.25
- 20 septembre — Ciné-campus "Going down the road" 21h30 lundi et De : D. Shebib
- 21 septembre — mardi 13h00 — 16h00 — 19h00 — 21h30 Entrée : \$0.75 1.25

du pavillon Pollack, sur le campus de la cité universitaire. Il est d'ailleurs possible que Michel Chartrand soit alors accompagné de son épouse.

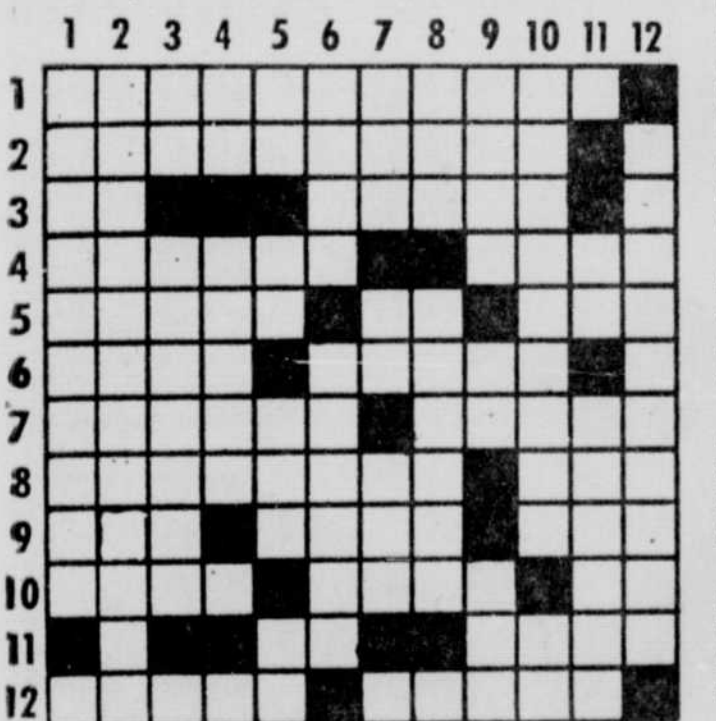
Incidentement... on remarque que Michel Chartrand sera à l'Université Laval, la veille de la cérémonie au cours de laquelle M. Jean

trand et Marchand, respectivement les 1er et 2 octobre prochain. On aurait en quelque sorte voulu donner "la réplique" à M. Marchand, en invitant à Laval un homme ayant des idées aussi différentes des siennes, à savoir Michel Chartrand.

Ce n'est un secret pour personne que d'affirmer que MM. Marchand et Chartrand ont des idées pour ainsi dire aux "antipodes" l'un de l'autre. Ainsi, alors que M. Marchand est un fédéraliste et un libéral convaincu, Michel Chartrand, qui est près des milieux indépendantistes québécois, est un socialiste reconnu. Tous les deux ont toutefois un point commun, soit leurs "vieilles allégeances" avec la Csn.

Mots croisés

- Problème No 1021
- HORIZONTALEMENT**
- Qui ont une longue tige.
 - De l'arête.
 - Adjectif démonstratif. — Ville d'Angleterre.
 - Régulièrement entrelacée. — Arbre à bois léger.
 - Genre de palmiers. — D'un verbe gai. — Atome électrisé.
 - Ancien registre. — Nom de trois États de l'ancienne confédération germanique.
 - Ladrière. — Boucher par la construction d'un mur.
 - Ville d'Égypte. — Partisan.
 - Célèbre poème de Virgile. — Une des Cyclades.
 - Crochet de fer. — Enfoncé dans l'eau. — Double consonne.
 - Règle double. — Petite brosse en soie.
 - Magistrat municipal. — Naturel.
- VERTICALEMENT**
- Lait épais lentement au feu.
 - Parties saillantes des pattes d'une ancre. — Point cardinal.
 - Venu au monde. — Secours imprimés au sol.
 - D'une locution signifiant librement. — Petite fille de Mme de Sévigné.
 - Pronom. — En les. — Affirme qu'une chose n'existe pas. — Pronom.
 - Dans un navire. — Les avions à réaction peuvent s'en passer.
 - Exprime une douleur. — Préfixe. — Pronom féminin.
 - Bison d'Europe. Fils d'Abraham.
 - Fut aimée de Jupiter. — Connu. — Voit se lever le soleil.
 - Oterai la poussière. — Du verbe avoir.
 - Lac du Soudan. — Qui est accessible aux émotions.
 - Auteur d'une mise en scène.
- PROCEDEZ-VOUS à la Librairie de l'ACTION la Cité des Mots Croisés. 3 à 13 lettres. Définitions exactes. PRIX : \$2.00 — et la Nouvelle cité des Mots Croisés (2 et 3 lettres). PRIX : \$0.60.
- Solution du problème No 1020**
- 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12
- 1 B A R B A R E M E N T 2
- 3 C A R I N A M A R D O 4
- 5 N I M E S P O T T I L 6
- 7 J E A N D E S S I C I L 8
- 9 O R T I E S A M R E 10
- 11 U E N E B A G R O L E 12
- 13 R O U T E D E M I E 14
- 15 T R E N T E D U S U 16
- 17 P E S T E I D E A L E 18
- 19 C R E T E S E L O T 20
- 21 L A Z A R E T R E V E 22
- 23 E S A U R E P U S E R 24



Vous deviendrez bilingue chez LPS,

Enseignement visuel en classe. Amélioration de la compréhension au laboratoire. Horaires à votre gré et de nombreux autres avantages. Réservez dès aujourd'hui votre leçon gratuite (de 9h. à 21h.)

ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND - FRANÇAIS

LPS - MONTRÉAL 878-2821, Étage F, Place Bonaventure.

LPS - QUÉBEC 529-0331, 4ème étage, 500 E. Grande Allée.

plus rapidement et à moins cher qu'ailleurs. Faites un essai gratuit et comparez.

Institution reconnue par le Ministère de l'Éducation. Frais de scolarité déductibles de l'impôt.

LPS - TORONTO 362-6551 Simpson Tower, 401 Bay St.

Possibilité d'accès de la garde-bébé au statut d'infirmière

Par Nicole Beaulieu

Les ministères de l'Éducation et des Affaires sociales multiplieront les démarches au cours de la prochaine année, en vue de permettre l'accès de la

garde-bébé et de la puéricultrice au statut d'infirmière. C'est ce qui ressort des propos tenus samedi après-midi par les représentants de ces ministères qui s'adressaient à une soixantaine de membres de

l'Association des garde-bébés de la province de Québec, réunies pour leur congrès annuel au Château Bonne-Entente.

Mlle Ginette Renaud, spécialiste des sciences de l'éducation, a pour sa part, clairement indiqué qu'un programme semblable à celui qui avait été élaboré en 1970 par la Dige, programme devant normalement permettre à la garde-bébé ou à la puéricultrice d'acquiescer une licence d'infirmière en l'espace de trois sessions d'études collégiales, serait à nouveau soumis à la corporation des infirmières, malgré le refus essuyé en février dernier. Cette dernière, après étude du programme soumis, l'avait jugé insuffisant et avait réclamé qu'il soit allongé d'une session.

Assurant que le ministère des Affaires sociales souhaitait vivement apporter au cours de 1971-72, la sécurité aux garde-bébés, M. Gilles Gaudreault, sous-ministre adjoint des relations professionnelles, a laissé entendre au cours d'un bref exposé, que le ministère pourra bien intervenir auprès de l'AIPQ pour l'inciter à assouplir ses positions. "Soyez sûrs que nous n'hésiterons pas à prendre certaines initiatives un peu difficiles en ce qui concerne une autre corporation, si cela est nécessaire", n'a-t-il pas craint d'affirmer.

Inquiétude

C'est une vive inquiétude face à un avenir incertain qui a dominé le congrès; une inquiétude pourtant entremêlée d'une volonté très forte de "savoir" et de "vivre".

"On est conscientes de notre situation... On veut savoir une fois pour toutes ce que vous avez dans la tête. Que vous soyez honnêtes et responsables", disait une participante, s'adressant aux conférenciers. Cette même personne ajoutait par la suite: "On a fait tous les efforts qu'on pouvait faire pour en sortir. Maintenant on ne peut plus rien et c'est au gouvernement de nous donner le coup de pouce qu'il nous faut, pour assurer notre survie".

Les garde-bébés sont au nom-

bre de 3.500 environ, dans la province; victimes de phénomène de la dénatalité et d'un manque de planification du gouvernement tout à la fois, elles se heurtent à une véritable pénurie d'emplois dans leur secteur. Les cours de perfectionnement conduisant au diplôme d'infirmière auxiliaire sont presque exclusivement réservés aux personnes mises à pied et bien sûr, le statut d'infirmière licenciée ne leur est pas encore accessible.

Lettre

Une directive émise en juillet 1969 par le ministère de la Santé à la direction de tous les hôpitaux de la province aurait en outre, contribué à rendre plus confuse encore, l'image de la garde-bébé pour les autorités en place. Dans une lettre circulaire que l'on demandait d'afficher, le gouvernement offrait à toutes les garde-bébés désireuses de poursuivre plus avant leur information, une série de cours qu'il s'engageait à défrayer. Il semble que plusieurs administrateurs d'hôpitaux aient interprété cette offre, comme une intention du gouvernement de recruter tout le personnel des garde-bébés et ainsi, évité d'en embaucher d'autres, comblant les postes vacants par des infirmières licenciées ou auxiliaires.

"Personne n'a perdu son emploi à la suite de cet événement mais les ouvertures pour nous, se sont faites de plus en plus restreintes", expliquait un membre de l'exécutif précisant que l'association réclamera du gouvernement qu'une autre lettre soit envoyée aux hôpitaux de la province, rétablissant les faits, et redonnant à la garde-bébé sa "valeur" d'autrefois.

M. Gilles Gaudreault a, quant à lui, affirmé qu'il n'est pas impensable que le gouvernement donne suite à la requête de l'association. Il a tenu à rassurer les garde-bébés présentes de l'importance de leur rôle dans les milieux hospitaliers. "Votre profession, même si elle est obligée de s'adapter à un mouvement plus large, demeure fondamentale", leur a-t-il dit.

Les Artisans, une coopérative unique

L'hôtel "Le Reine Elizabeth" de Montréal a été le théâtre de l'assemblée générale des sociétaires de la coopérative d'assurance-vie, La Société des Artisans. Une centaine de délégués régionaux, venant du Québec, de l'Acadie, de l'Ontario et de la Nouvelle-Angleterre, ont participé aux discussions qui portaient sur la nouvelle charte de leur coopérative et sur les réalisations économiques et sociales dans le cadre du plan d'action 71-74.

Une charte spéciale et unique

La nouvelle charte spéciale et unique de la Société a retenu l'attention des délégués qui ont posé de nombreuses questions au président Me René Paré, lors de son exposé. En fait, La Société des Artisans deviendra la première véritable coopérative d'assurance-vie au Canada, dès le 1er janvier 1972. Me Paré a brossé, en ces termes, le portrait de l'institution au 1er janvier 1972:

"En bref, nous sommes une société unique parce que:

- 1— Nous ne sommes pas une compagnie à fonds social, puisque nous n'avons pas d'actionnaires. Notre Société appartient à ses sociétaires;
- 2— Nous ne sommes pas vraiment une compagnie mutuelle comme les autres, malgré le terme de notre charte, parce que notre système démocratique est organisé sur trois plans:
 - 1) représentation: par délégation et général: il n'y a pas de vote par fondé de pouvoir (procuration);
 - 2) paiement des frais des délégués;
 - 3) informations essentielles: sont fournies aux membres de nos assemblées avant qu'ils ne siègent.
- 3— Nous ne sommes pas une société fraternelle, parce que nous pouvons faire légalement tout genre d'assurance, ce qui n'est pas le

cas des sociétés fraternelles, particulièrement aux États-Unis.

4— Une société avec une charte unique comme la nôtre, qui garde son caractère démocratique comme les sociétés fraternelles et qui a tous les pouvoirs en matière d'assurance-vie comme une compagnie: on appelle ça une coopérative d'assurance-vie. C'est pourquoi le nom officiel de la Société sera: "Les Artisans, société coopérative d'assurance-vie".

1 milliard d'assurance-vie en 1972

Le directeur général, M. Louis-Philippe Savard, a ensuite fait son rapport sur le plan d'action quadriennal 1971-1974. Voici quelques-unes de ses prévisions pour la fin de 1971: un actif de \$86.600.000,00; des prestations d'assurance de \$8.300.000,00; des ristournes aux sociétaires de \$1.065.000,00; et le volume d'assurance-vie devrait dépasser le milliard d'ici la fin de 1971.

Action sociale

Le caractère coopératif de La Société des Artisans l'incite à poursuivre des objectifs de formation, d'information et de participation du public et des sociétaires.

Parmi les initiatives les plus importantes dans ce secteur, nous ne mentionnerons que les suivantes: les "24 heures Artisans" où les cadres démocratiques ont l'occasion de participer à des sessions créatrices de formation; la publication de manuels de techniques d'information, de relations publiques et de publicité; le Concours Intercollégial qui s'adresse à plus de 20.000 étudiants; les assemblées générales annuelles dans 135 localités; plus de 100 rencontres d'information économique etc.

Un nouveau nom

Le 1er janvier 1972, La Société des Artisans n'existera plus sous ce nom. Elle s'appellera familièrement "Les Artisans, Coopvie".

La psychologie???

PAR ANDRÉ RENAUD

La psychologie expérimentale

La semaine dernière, j'expliquais que la psychologie était une science dont les applications étaient vastes et variées. Cependant, avant d'atteindre une application pratique des connaissances psychologiques, un travail long et souvent méconnu a été nécessaire. Je veux parler des recherches fondamentales qu'exécutent la psychologie dite "expérimentale". Cette psychologie étudie, par le biais de nombreuses expériences, les fondements du comportement animal et humain. Au moyen d'instruments très variés, les chercheurs tentent d'expliquer les mécanismes à la base de nos conduites.

La psychologie expérimentale s'intéresse à tous les sujets et objets de la psychologie en général. Ce n'est pas par son objet d'étude qu'elle se distingue des autres formes de psychologie, mais plutôt par ses méthodes de travail. En effet, les expérimentalistes se mêlent facilement de psychologie clinique, sociale, industrielle, scolaire, etc, mais ils s'intéressent moins aux applications pratiques qu'aux phénomènes eux-mêmes et à leur explication scientifique. D'autres psychologues, dits praticiens, appliquent par la suite les découvertes, conclusions, principes établis par la psychologie expérimentale.

La méthode de travail utilisée est expérimentale parce qu'elle exige le contrôle précis de tous les éléments jugés importants en jeu dans une situation et la mesure exacte du facteur étudié. Des essais répétés garantissent la véracité des conclusions tirées d'une expérimentation. Voici un exemple de recherche en psychologie expérimentale. Supposons que l'on veuille savoir si le visionnement de films de violence suscite de l'agressivité chez le spectateur. Déjà, certains sont convaincus des effets néfastes de tels films tandis que d'autres affirment le contraire. Le psychologue expérimentaliste étudie scientifiquement la question avant de se prononcer. Une telle recherche a déjà été menée et voici comment elle s'est déroulée. On demanda à deux groupes d'étudiants du niveau Cegep de mémoriser une liste de vingt mots et de réciter cette liste à leurs confrères le lendemain. Afin d'inciter l'étudiant à ne pas commettre d'erreurs dans sa récitation, les étudiants-auditeurs pouvaient donner une punition pour chaque erreur commise. Dans l'intervalle partageant le moment de l'apprentissage et le moment de récitation, on entraîna les deux groupes d'étudiants au cinéma. On fit voir une comédie musicale au premier groupe et à l'autre groupe, un film de guerre démontrant les souffrances atroces infligées aux prisonniers de guerre. A la récitation du lendemain, le groupe d'étudiants ayant visionné le film de guerre se révéla beaucoup plus sévère et administra deux fois plus de punitions que l'autre groupe pour un même nombre d'erreurs. Donc le visionnement d'un film de violence éveille une plus grande agressivité chez les étudiants. Cependant, ce n'est qu'après plusieurs expériences du même genre que l'expérimentalisme affirme qu'effectivement la violence entraîne la violence. Voilà une seule, des nombreuses façons de travailler de la psychologie expérimentale.

Bref, la psychologie expérimentale se propose de comprendre la façon dont nous percevons notre milieu et les moyens que nous prenons pour nous y adapter. Elle analyse la nature et la force des facteurs qui influencent notre comportement. Elle recherche les agents qui peuvent modifier notre conduite et le sens de leurs influences. Elle étudie le rôle des fonctions du système nerveux dans notre comportement, etc.

Assez souvent, à cause de certains problèmes d'éthique, la psychologie expérimentale utilise des animaux pour effectuer ses recherches. Les conclusions sont ensuite appliquées progressivement et prudemment à l'être humain.



Hibou anti-pollution — Woody Owl, un personnage sorti de l'imagination de nos voisins du sud, sera appelé à jouer au cours des prochains mois, un rôle important dans la campagne anti-pollution menée par les Américains. Woody Owl est déjà partenaire de Smokey the Bear qui est apparu lors d'une campagne de la protection de l'environnement et devra dès l'automne, prêter son visage à la fabrication de milliers de posters qui entreront dans la lutte contre la pollution.

confectionnez-les vous-même!

Style empire
9238
SIZES
8-18



Marian Martin

Etre maître dans l'art de s'habiller!

Sauvez une fortune en vous confectionnant cet ensemble comprenant blouson, pantalon chemise et panta-courti.

Demandez le patron 9238 grandeurs 8-10-12-14-16-8 grandeur 12 (buste 34).

Écrivez lisiblement votre nom et votre adresse, ainsi que le numéro exact du patron et la grandeur, s'il y a lieu. Adressez votre commande à:

SERVICE DES PATRONS, L'ACTION,
C.P. 1727, Québec 2, P.Q.

PRIX: 75¢ par patron

Seuls les mandats-poste et les chèques payables au pair à Québec seront acceptés. NE PAS ENVOYER DE MONTAIGNE NI DE TIMBRES-POSTE. Ces patrons ne sont pas échangeables. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours. Les instructions sont en anglais seulement. Toute commande doit être envoyée pas plus tard que 2 mois après sa publication.

Ci-joint \$ (les timbres ne sont pas acceptés)

Patron no: Taille:

Patron no: Taille:

Adresse:

Nom:

Dévotion



7446

Alice Brooks

Inspirez à votre enfant, la dévotion avec ce charmant tableau. Brodez ces personnages dans des couleurs attrayantes. Facile à broder.

Demandez le patron 7446 grandeur 16 x 19" Version catholique et protestante incl.

Les services de l'Ipic temporairement interrompus

par Nicole Beaulieu

La clientèle du centre Cooprix de Charlesbourg est temporairement privée des services dispensés depuis mai dernier par l'Institut de protection et d'information du consommateur (Ipic), en raison du départ de la responsable locale de cet organisme.

Le gérant du centre Cooprix, M. Benoît Gilbert, nous a en effet, appris que Mme J. Potvin-Rousseau qui avait charge de la protection et de l'information du consommateur depuis la

mise sur pied de ce service unique dans la région de Québec, a dû quitter son poste il y a une semaine pour occuper de nouvelles fonctions à l'Université Laval.

Il a par ailleurs, indiqué son intention de combler le poste laissé vacant par Mme Potvin-Rousseau, le plus rapidement possible afin de ne pas entraver trop sérieusement l'action entreprise par l'Ipic.

Entre-temps, le Cooprix de Charlesbourg continuera la distribution de certaines

publications qui ne nécessitent pas l'intervention de la responsable locale de l'Ipic ou encore, qui avaient été préparées à l'avance. Mais, il est évident que la bonne marche des activités qui avaient habituellement cours, sera fortement ralentie.

Originant d'une initiative de la Fédération des magasins Coop, l'idée d'un tel organisme a d'abord pris forme à Montréal où un premier centre a été établi, puis elle a fait son petit bonhomme de chemin jus-

qu'à Charlesbourg qui inaugurerait son bureau au printemps dernier. Deux autres centres sont actuellement en formation à Montréal et Thetford-Mines.

Il est encore trop tôt, de l'avis de M. Gilbert, pour palper les effets causés par l'Ipic sur la clientèle de la coopérative de Charlesbourg mais l'expérience vécue à Montréal permet de croire que la population de la région de Québec saura, elle aussi, tirer avantage des services offerts.

Laine et crochet... laine et crochet

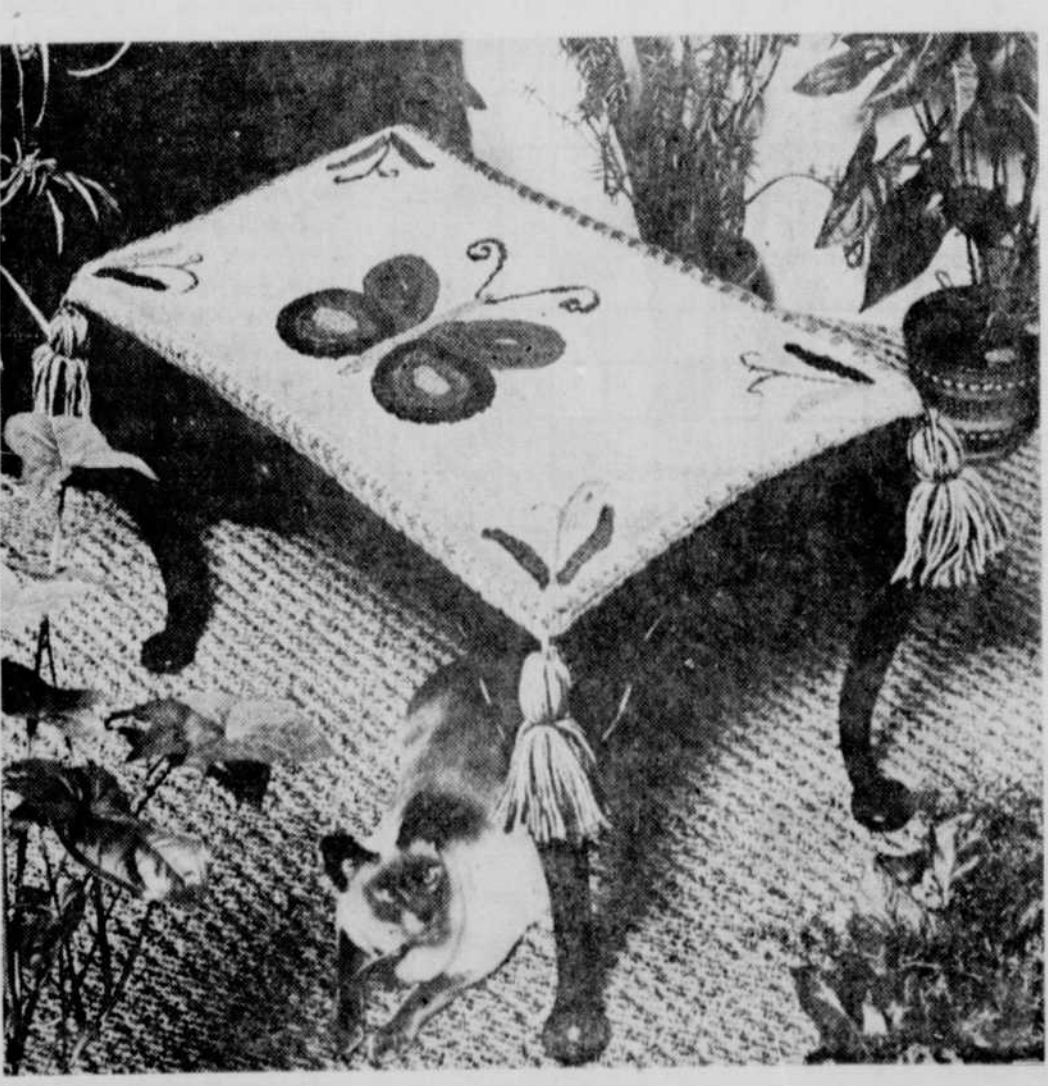


L'apparence artisanale est de plus en plus en évidence dans nos maisons élégantes d'aujourd'hui. Ces couvre-sièges sont une nouvelle façon d'apporter de la couleur à tout intérieur. Ils sont si faciles à crocheter que vous pouvez les confectionner dans une variété infinie de couleurs.

La maille simple est employée tout le long du travail pour être complétée par un dessin tel qu'illustré en se servant du point de croix.

Quant au patron du joli papillon sur le banc de pierre, il peut facilement être employé sur une autre pièce crochétée ou sur des vêtements. Le patron n'est pas limité à une chaise ou à un banc, vous pouvez en faire un coussin, une couverture ou une jetée en confectionnant assez de carreaux ou de rectangles pour obtenir la grandeur désirée et vous terminez en les assemblant au crochet.

Pour commander ce patron No-108, envoyer \$1.50 plus 0.15 sous pour frais de manipulation à Creative Crochet, Box 4564, North Hollywood, Calif. 91607. Inscrivez vos nom et adresse en lettres moulées ainsi que le numéro du patron.



Quatre facteurs de grande lassitude féminine



Toronto (PC) — Beaucoup de femmes éprouvent, le soir venu, une grande lassitude. Celle-ci est parfois attribuable à l'inconfort de l'aménagement de la cuisine où elles passent de longues heures. Si, donc, vos moyens vous permettent de reconstruire votre cuisine, songez au "facteur fatigue" et discutez soigneusement avec l'architecte ou le constructeur avant les travaux.

Premier facteur de fatigue : la couleur. Certaines couleurs, ou du moins certains tons, sont sources de fatigue pour certaines personnes. Il convient donc de choisir, parmi les couleurs, celles qui vous plairont davantage.

Deuxième facteur : le four ne doit être ni trop bas ni trop haut. La femme qui se penche 10 fois ou 20 fois par jour pour ouvrir la portière du four et regarder de près son rôti dépense plus d'énergie que sa compagne qui, elle, dispose d'un four encastré à la hauteur convenable.

Troisième facteur de fatigue : l'emplacement de l'évier. S'il est disposé sous des armoires ou loin de la fenêtre, vous éprouverez une plus grande fatigue. N'hésitez pas à choisir un évier large, bien équipé et situé de telle sorte que vous n'aurez pas à vous pencher chaque fois que vous en approchez. Il est préférable de l'installer près d'une fenêtre.

Quatrième facteur : assurez-vous de disposer des espaces de rangement facilement accessibles afin d'éviter des milliers de courses épuisantes. Il faut aussi des comptoirs spacieux, ni trop bas, ni trop haut.

Les trouvailles d'Anik

Votre barbecue portatif est-il inutilisable pour l'été prochain ?... Ne le mettez pas aux rebus. Rafraîchissez-le tout simplement avec une couche de peinture brillante, résistante à la rouille. L'été prochain, vous pourrez le faire servir comme boîte à fleurs.

X X X

Les cotons imprimés ont gagné leurs lettres de noblesse. On les utilise pour fabriquer des vêtements gais et des accessoires très jolis. Les plaids sont particulièrement à l'honneur cette saison. On en fait des vêtements pour les fillettes, des pantalons et des jupes qu'on marie à des chandails de couleurs vives rappelant les teintes du plaid.

X X X

Le maquillage se transforme d'année en année. L'ombre à paupières, dont on se servait avec discrétion, il y a quelque temps est maintenant à l'honneur. Une nouvelle saison débute. Pourquoi ne pas faire l'inventaire de votre trousse de maquillage et opter pour un oeil nouveau ?... Le our évidemment, les teintes douces s'imposent. Par contre le soir, on peut jouer plusieurs couleurs... à condition de savoir abandonner aux mannequins et aux vedettes les excentricités très osées.

X X X

Des "hot pants" fabriqués de cuir lavable, voilà la dernière nouveauté dans l'industrie du vêtement. On a mis au point un nouveau procédé pour tanner le cuir qui lui permet de rester souple après le lavage sans pour autant rétrécir. Traité de cette façon, le cuir peut également être teint en quatorze couleurs qui conserveront leur éclat après plusieurs lavages. On en confectionne également des jupes, des gants et autres accessoires.



La petite Olga Peters, âgée de quatre mois, fille de Svetlana Staline et de Wesley Peters a été baptisée par l'archevêque Iskevos, chef de l'Eglise orthodoxe grecque de l'Amérique du Nord et du Sud. Interviewé à cette occasion, Svetlana, fille de Staline a refusé de commenter la mort de Krouchtchev.

X—X—X

Wilna Heide vient d'être nommée présidente du mouvement de libération de la femme "Now" National Organization for Women. Non seulement son mari est sympathique au mouvement, mais il en est membre. Mme Heide admet que son mari est "l'oiseau rare". M. Heide, qui est doyen de l'administration au collège du Connecticut Est, comprend parfaitement ce que ce mouvement revendique et l'appuie.

X—X—X

Deux militants au sein du mouvement pour la libération de la femme se sont mariés récemment et pour symboliser leur conception du mariage "égalité" ils ont décidé de réunir leur nom par un trait d'union. Ce qui donne : M. et Mme Hambrick-Stowe. Ils sont tous deux enfants de ministres protestants et tous les deux fréquentent l'école de religion du Pacifique à Berkeley en Californie.

X—X—X

"Suzy" la commère du Daily News, quotidien newyorkais, prévoit le mariage de M. Averell Harriman, diplomate de carrière, ex-négociateur américain aux pourparlers de paix de Paris, avec Mme Leland Hayward, veuve du défunt producteur de cinéma. M. Harriman est âgé de 79 ans et Mme Hayward comterait semble-t-il une cinquantaine d'années.

Le tapis :

Nouvelles tendances

La mode actuelle est haute en couleur. C'est aussi la tendance la plus importante dans le domaine du tapis.

Cette nouvelle vogue de la couleur est due aux nouvelles fibres employées autant qu'aux nouvelles harmonies de couleurs à la mode : le public opte à présent pour des combinaisons orange et chocolat, bleu mer et mauve, vert et vert olive...

Le vert et le vieux or dominant

"Nous allons vers les effets multicolores", constate M. Berry P. Hayes, Jr. président de l'Institut Canadien du Tapis. "Il y a une tendance marquée vers la couleur vive, soutenue — tel le vert, allant de l'avocado jusqu'au vert pré, ou le vieux or allant jusqu'au jaune chartré".

Après le vert et le vieux or, l'orange suit de près en popularité, cependant que les bleus, bruns, jaunes et rouges accusent un renouveau. On prévoit un succès grandissant pour les combinaisons de couleurs complues épaisses, plus moutonneuses, plus

ébouffées, comme le public les aime.

De pair avec ces grosses peluches, une autre innovation importante : le tapis imprimé.

L'impression rend possible une variété illimitée de motifs, y compris des dessins floraux, des feux d'artifices en quatre couleurs — au gré de la plus haute fantaisie, des décors les plus osés ou, au contraire, traditionnels et discrets.

Un fabricant a la spécialité d'un tapis imprimé inédit — des peaux de mouton imprimées, rayées ou mouchetées comme le zèbre, le tigre, l'écureuil ou le léopard ! Une peau de lion suivra sans doute... mais quand ?

Tapis intérieur-extérieur

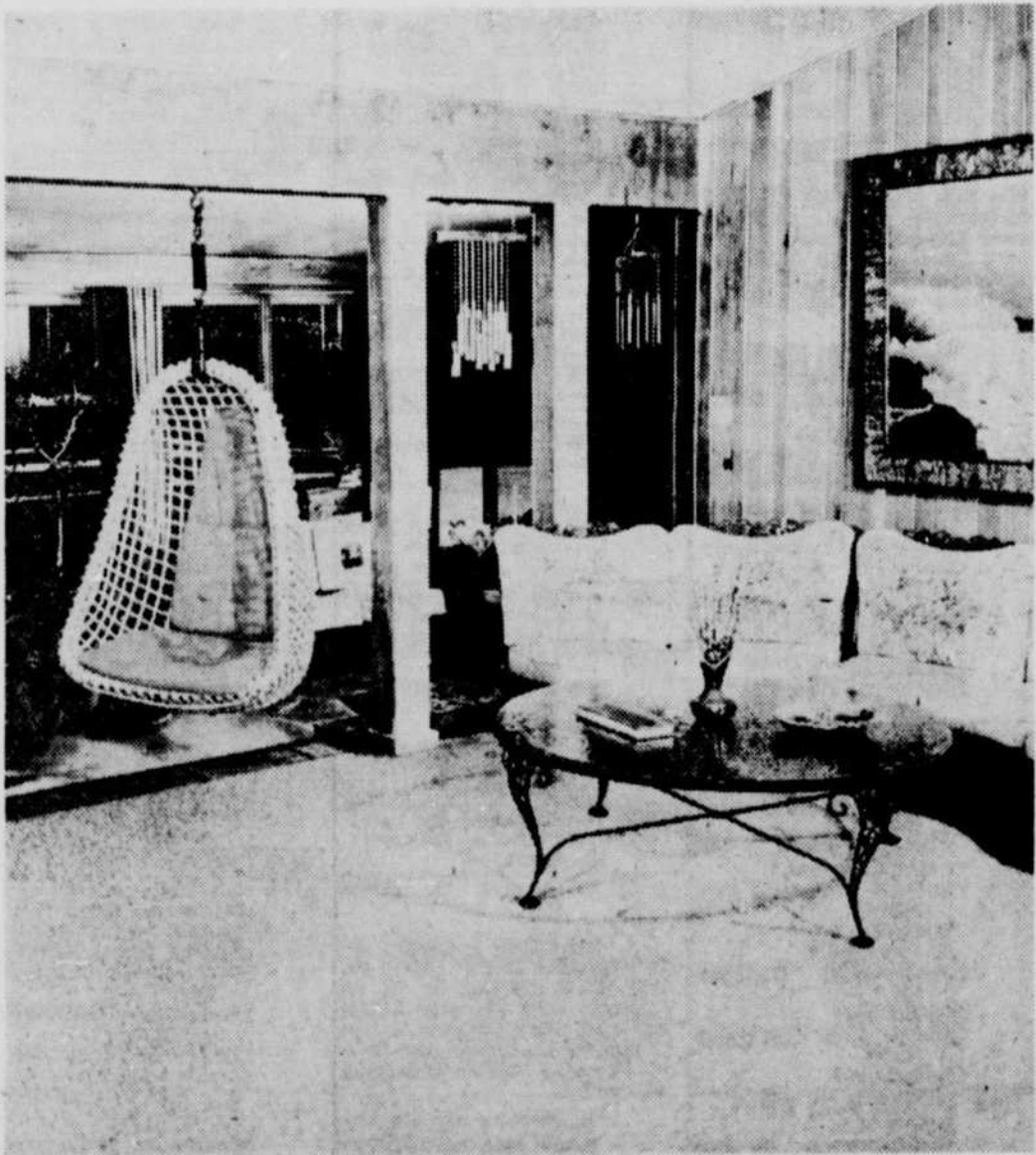
Il y a quelques années à peine, le tapis pour usage intérieur-extérieur semblait une nouveauté. En 1970, 12 fabricants différents présentaient pas moins de 22 marques distinctes de ce genre de tapis passe-partout. Si c'est son usage à l'extérieur qui semble être son attrait principal, c'est pourtant à la cuisine, dans la salle de bains, au sous-sol ou dans

la salle de jeux qu'on le retrouve souvent.

Promesses d'avenir

La décennie '70 s'annonce pleine de surprises, de nouveaux développements techniques dans le domaine du tapis — et déjà plusieurs nouveautés sont apparues : une méthode améliorée de pose des touffes... des fibres synthétiques nouvelles et meilleures... l'introduction de versions perfectionnées des fibres actuelles... et une plus grande vogue du tapis comme couvre-plancher fonctionnel, en tant qu'isolant acoustique supérieur et source d'économie substantielle sur l'entretien par comparaison aux couvre-planchers lisses traditionnels.

Mais le public adopte de plus en plus le tapis pour des considérations économiques : alors que tous les prix augmentent, le coût du tapis a sensiblement baissé et ce, même si la qualité augmente. Voici donc une industrie dont la saine initiative et la concurrence vigoureuse aident à combattre l'inflation.



Agenda de Marie-Jo

Mardi, le 21 septembre : Assemblée mensuelle des membres du Cercle Mgr Déziel (no 946 de Lévis) de l'Ordre des Filles d'Isabelle au local du cercle.

Du 26 septembre au 1er octobre : Semaine de la Fraternité canadienne. Activités cha-

que soir au local 19 du 580 est Grande Allée.

Mercredi, 29 septembre : Démonstration d'art culinaire chinois, sous les auspices du Conseil diocésain féminin de la Société St-Vincent-de-Paul à 20h au Pavillon Pollack (Cité universitaire).



Est-ce le nouveau parapluie cloche ?... est-ce le sourire de Laurie, la nouvelle Miss America qui retient l'attention de ces messieurs ? Pourquoi pas les deux... Snix, dans ses trouvailles, nous a déjà parlé de ce parapluie qui protège au maximum.

L'époque de planter les conifères

La meilleure époque de plantation des conifères à feuilles en aiguilles, se situe de la mi-août à la fin de septembre. Si l'on effectue ces plantations plus tôt, quand le temps est chaud et que la croissance annuelle n'est pas tout à fait terminée, les plants ont du mal à prendre. Même si les centres de jardinage et les commerçants en sont toujours abondamment pourvus au printemps, ce n'est pas la meilleure époque de plantation, bien que dans de nombreuses régions les plants réussissent à survivre et même à s'implanter, si le temps ne devient pas anormalement chaud et sec.

Dans la plupart des régions du Canada, il peut arriver que les conifères plantés après le mois de septembre brunissent au cours de l'hiver, et même qu'ils meurent, leurs feuilles évaporant une certaine quantité d'eau tout au long de l'hiver. Lorsque le vent est fort, la transpiration des conifères passe la normale et si le sol gèle tôt, les arbres nouvellement plantés ne pourront absorber suffisamment d'eau pour compenser les pertes d'humidité qui se produisent durant l'hiver.

Rendez visite à votre pépinière locale et choisissez un arbre ou un arbuste dont la taille et la forme vous plaisent. A cette époque de l'année, le vendeur, moins pressé, sera beaucoup plus à même de vous consacrer toute son attention. De plus, au début de l'automne, on peut se procurer de bons plants, fraîchement arrachés, qui supporteront mieux le choc de la transplantation qu'au printemps lorsque le temps est chaud et sec.

Si vous désirez un arbre de grande taille, choisissez des pins, des épinettes et des sapins. Parmi les meilleurs, et les plus faciles à cultiver, figurent le pin blanc (*Pinus strobus*), le pin rouge (*Pinus resinosa*), et le pin sylvestre (*Pinus sylvestris*), espèces qui donnent des arbres à frondaison largement étalée. Parmi les épinettes, les meilleurs sont les bleues du Colorado (*Picea pungens* (Glaue)), l'épinette de Koster (*Picea pungens* 'Koster'), l'épinette d'Endtz (*Picea pungens* 'Endtz'), l'épinette de Hoops (*Picea pungens* 'Hoopsii'), et l'épinette de Norvège (*Picea abies*), qui comporte de nombreux cultivars dont les types à ramules jaunes et ceux à branches retombantes : l'épinette noire (*Picea mariana*), l'épinette de Serbie (*Picea omorika*), et l'épinette d'Engelmann (*Picea engelmannii*). L'épinette de Brewer (*Picea breweriana*) aux ramures fines et pendantes ne pousse qu'en Colombie-Britannique. Parmi les sapins rustiques cultivés à l'Arboretum de l'Institut de recherches sur les végétaux, figurent le sapin du Colorado (*Abies concolor*) à la forme spectaculaire ; le sapin de Grèce (*Abies cephalonica*) et le sapin de Sibérie (*Abies sibirica*). Dans les régions à climat doux, choisissez le sapin de Nordmann (*Abies nordmanniana*), et le sapin commun (*Abies alba*).

Si vous préférez les arbres de taille moyenne, au port moins étalé, utilisez le genévrier dans les endroits secs et le thuja (cedre) dans les endroits humides. Le cyprès chevelu (*Chamaecyparis pisifera*)

(Filifera) constitue également un arbre particulièrement rustique qui peut atteindre cinquante pieds de hauteur ou davantage. Un grand nombre d'espèces de ce groupe se trouvent souvent dans les vieilles plantations de base où ils sont habituellement trop denses, non taillés et négligés. Le pin Cembro (*Pinus cembra*) est un arbre original, rustique et élégant, de petite taille et de forme cylindrique. Dans les régions à climat plus modéré, vous pourrez apporter un peu de variété en plaçant un sugi japonais (*Cryptomeria japonica*) ou un pin à ombrelles (*Sciadopitys verticillata*).

Lors de la plantation des conifères, les trous devront être suffisamment larges pour pouvoir contenir la motte de plantation, et, autour de celle-ci, un espace d'au moins un pied pour faciliter le tassement et la descente du sol autour des racines. Le fond du trou devra être bêche, et vous y ajouterez une quantité généreuse de feuilles bien décomposées ou de mousse de tourbe humide. Repérez la marque faite sur la tige par le niveau du sol avant l'arrachage, et, lors de la plantation, veillez à ne pas ins-

taller votre plant à plus d'un pouce en dessous de ce niveau.

Une fois les plants mis en place, remplissez l'espace entourant les racines avec un mélange composé de deux parties de bonne terre arable, et d'une partie de tourbe de mousse ou d'humus de bonne qualité, puis tassez bien le tout. Lorsque le tiers du trou est rempli, arrosez et laissez l'eau s'infiltrer. Finissez ensuite le remplissage de telle manière qu'il reste une cuvette peu profonde autour du tronc de votre arbre. Au fur et à mesure du remplissage du trou, tassez fermement le sol avec le pied ; l'opération terminée, arrosez de nouveau. Veillez bien à ce que les plants ne manquent jamais d'eau, car c'est encore plus important en automne qu'au printemps. Arrosez-les copieusement durant les périodes sèches et aspergez le feuillage à l'occasion durant les périodes ensoleillées.

Une fois le sol gelé installez à la base du plant un paillis composé de feuilles ou de tourbe afin d'empêcher le déchaussement durant l'hiver et prévenir le dégel au cours des périodes douces qui peuvent se produire en janvier et en février.

TOUT pour le GYMNASE



Souliers blancs, en toile avec barres bleues.
Pointures : 11 à 13 \$1.69
Pointures : 1 à 5 \$1.99
Pointures : 6 à 10 \$2.49



Souliers blancs, en toile.
Pointures : 11 à 13 \$1.99
Pointures : 1 à 5 \$2.49
Pointures : 6 à 10 \$2.99



Souliers en simili-cuir blancs avec barres bleues.
Pointures : 11 à 13 \$3.99
Pointures : 1 à 5 \$4.99
Pointures : 6 à 10 \$5.99



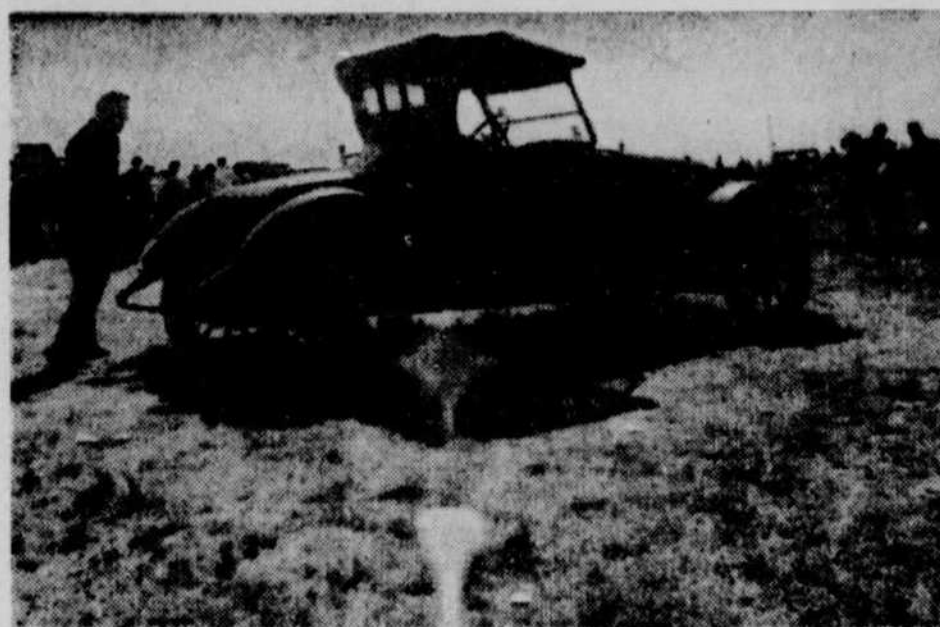
Souliers en cuir avec barres bleues.
Pointures : 11 à 13 \$10.00
Pointures : 1 à 5 \$12.00
Pointures : 6 à 10 \$12.00

commandes postales remplies avec soin

Ajoutez .50 pour frais, plus 8% pour taxes (adultes). Spécifiez modèles et pointures désirés.



260 est, rue St-Joseph — 896 est, rue St-Joseph
180 ouest, rue St-Vallier — 568, 3e Avenue
Au 260 est, rue St-Joseph, département spécial pour enfants



Storm Lake, Iowa — Ce vieux Hudson 1916 conserve sa fière allure sous le soleil de l'Iowa. Il faisait partie de la collection de vieilles voitures trouvées sur la propriété de Leopold Brown. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont assisté à la vente aux enchères de ces vieux modèles. Celui-ci a été acquis pour \$2,675 par un Texan, Eatt Klattenhoff. (Téléphoto : U.P.I.)

Cao Ky: pas de coup d'Etat pour le moment...

Saigon (Afp) — Le vice-président sud-vietnamien Nguyen Cao Ky a déclaré dimanche à Saigon qu'il avait découvert un complot tramé contre lui en vue de l'assassiner, mais il a refusé de donner plus de détails.

Le vice-président Ky a fait cette révélation dans une interview accordée à la Columbia Broadcasting System. Il a ajouté qu'il n'avait pas pour le moment l'intention de faire un coup d'Etat contre le président Thieu.

L'ancien maréchal de l'air sud-vietnamien a indiqué

d'autre part que la promesse du chef de l'Etat de quitter son poste s'il obtenait moins de 50 pour cent des voix était sans signification. Le président Thieu, a dit le vice-président Ky, peut obtenir 90 pour cent s'il veut, car il est actuellement seul au pouvoir. Le vice-président a ensuite affirmé que le chef d'Etat sud-vietnamien était à ce point préoccupé par sa sécurité personnelle qu'il dormait rarement au palais présidentiel.

Le vice-président Ky a ajouté qu'il prendrait immé-

diatement des mesures extrêmement énergiques contre la corruption, s'il devenait un jour président du Sud-Vietnam.

"J'arrêtera 10 ou 15 personnalités importantes et bien connues qui sont les rouages de la corruption et je les ferais exécuter", a affirmé le vice-président.

Le vice-président a ajouté que la tragédie du Sud-Vietnam était d'être aussi peu indépendant des Etats-Unis que le Nord-Vietnam de l'URSS ou de la Chine populaire.

Les E.-U. se feront dépasser en armement nucléaire

Warrenton, Virginie (AFP) — M. Melvin R. Laird a souligné samedi l'immense mouvement dans l'accroissement des armements nucléaires de l'URSS et la possibilité que les Etats-Unis en soient réduits à ne plus tenir, d'ici à quelques années, que la deuxième place à cet égard, dans le monde.

Le secrétaire à la Défense, qui s'adressait à la presse, a fait état de ses craintes.

"Je puis vous assurer, a-t-il dit, qu'il ne nous sera pas possible de diminuer

nos dépenses militaires". Et il a précisé que, si le projet de budget qu'il a présenté au congrès et qui s'élève à quelque \$80 milliards était diminué de seulement deux ou trois pour cent, "je ne pourrais vous donner aucune assurance" que les Etats-Unis ne tomberont pas au deuxième rang des puissances atomiques derrière l'URSS dans la période s'étendant entre 1973 et 1975.

La petite actualité

Le sang de S. Janvier fait encore des siennes

Naples. — (A.F.P.). — Le miracle de Saint-Janvier s'est produit dimanche matin en la basilique de Naples, à l'occasion de la fête du saint patron de cette ville.

Le sang de Saint-Janvier, contenu dans des fioles rassemblée dans le temple, a été donné en agitant un mouchoir blanc, par le gardien du trésor de Saint-Janvier, M. Emanuele Imperiale di Francavilla en présence de l'archevêque de Naples, le cardinal Corrado Ursi, qui tenait entre ses mains le reli-

quaire contenant les fioles avec le sang du saint.

Quelques centaines de touristes étrangers, parmi lesquels de nombreux ecclésiastiques, ont assisté au miracle, qui est considéré, par les Napolitains, de bon augure pour leur ville.

7-Doigts de fée *
8-Dating Game *
10-Pour vous, mesdames *
12-Man Trap *
2.45 5-Test Pattern & Music
2.50 5-Prelude *

La population du monde doublera avant l'an 2000

Washington. — (A.F.P.). — La population mondiale s'accroît si rapidement qu'on peut prévoir qu'elle aura doublé d'ici à la fin du siècle, selon les estimations du chef du Bureau du recensement des Etats-Unis, M. George Hay Brown.

Cette situation, a précisé M. Brown qui s'adressait samedi à

la presse, prévaut à l'échelle mondiale malgré la diminution actuelle du taux des naissances dans les pays industrialisés, tels que les Etats-Unis, les nations d'Europe occidentale et le Japon.

Ayant souligné la nécessité évidente pour le monde de tenter de ralentir la croissance des

naissances, M. Brown a fait remarquer que, même s'il était possible d'obtenir que les familles se limitent à environ deux enfants, c'est-à-dire à un simple renouvellement des individus existant à l'heure actuelle, il faudrait environ 60 ans pour que la population du monde cesse de croître.

Manifestation contre le massacre d'Attica

New York. — (A.F.P.). — Plusieurs milliers de personnes ont manifesté samedi à New York pour protester contre l'écrasement de la mutinerie d'Attica qui a fait lundi dernier une quarantaine de morts.

Un meeting s'est tenu à Union Square puis les participants, portant une effigie du gouverneur de l'Etat de New York, M. Nelson Rockefeller, muni d'une tête de cochon et

une mitraillette à la main, se sont rendus à Rockefeller Plaza. Plusieurs milliers de personnes ont, de leur côté, organisé un meeting à Harlem.

A Attica même, le président d'une commission parlementaire d'enquête, M. Claude Pepper, a déclaré que s'il y avait eu assez d'argent, la plus grande partie de cette tragédie aurait pu être évitée. Un autre membre de la commission, M.

Charles Rangel, démocrate de Harlem, a accusé les forces de l'ordre d'avoir tiré sans discrimination et inutilement, en prenant d'assaut la prison.

Selon le gouverneur Rockefeller, cité par M. Pepper, il faudrait \$100 à \$200 millions pour améliorer de façon convenable les installations correctionnelles de l'Etat de New York.

Ted Kennedy toujours favori

Princeton, N.J. (A.F.P.). — Un sondage Gallup révèle que M. Edouard Kennedy, sénateur démocrate du Massachusetts, est toujours le favori des démocrates

pour la nomination à la candidature présidentielle. Il obtient 26 pour cent des voix devant le sénateur Edmund Muskie — 22 p.c., et le sénateur Hubert Humphrey, ancien candidat

contre le président Nixon 13 p.c.

Le maire de New York, M. John Lindsay qui s'est récemment inscrit au parti démocrate, obtient 6 p.c. des voix.

Un chef de la Mafia exécuté

New York (PA) — Le corps d'un homme qui passait pour être un chef de la mafia a été trouvé sur une rue déserte du quartier de Queens, a révélé samedi la

police. James Plumeri avait été étranglé avec sa propre cravate de soie.

La police croit que l'homme, qui portait un sac de plastique sur la tête quand on a trouvé son corps, a été victime d'un règlement de compte. La police enquête

sur les rumeurs voulant qu'il ait été éliminé à la suite d'une querelle entre ses parisiens et la famille qui dirige Carlo Gambino, qui pousse pour le roi de la mafia de New York.

Les autorités policières prétendent que Plumeri, qui

était âgé de 68 ans, était un des chefs dans la bande dirigée par feu Thomas Lucchese et qu'il avait évolué dans les domaines des syndicats, du camionnage et du vêtement.

Le printemps dernier, il avait plaidé à sept accusa-

tions qui auraient pu l'envoyer en prison pour le reste de sa vie. Le juge avait cependant suspendu la sentence étant donné que Plumeri souffrait du diabète, d'une maladie de coeur et d'autres maux.

Votre journée télé

Horaire des postes locaux et des postes transmis par câbles

3	4	5
WCAX-TV Burlington	CFMT-TV Québec	CKMT-TV Québec
7	8	10
CHLT-TV Sherbrooke	WMTW-TV Mt. Wash.	CFMT-TV Montréal
11	12	13
CBVT-TV Québec	CFMT-TV Montréal	CKMT-TV Trois-Rivières

Dr André Dorion, o.d.
Dr Ghislain Dionne, o.d.
OPTOMETRISTES
EDIFICE MARCEL MASSICOTTE
869 EST, RUE ST-JOSEPH — 529-9642

Les chiffres placés immédiatement à côté du titre réfèrent à la valeur artistique : (1) chef-d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) médiocre; (7) minable; (—) pas coté.
La valeur humaine et chrétienne du film est indiquée après le titre du film. S'ajoute, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes : (E) enfants; (A) adolescents.

Aujourd'hui — LUNDI

Après-midi	12.00 3-Where The Heart Is * 4-Palmars * 7-Mimi-rara * 8-Bewitched * 10-Le 10 vous informe * 11-Skippy le kangourou * 12-The Flintstones * 13-Le 13 vous informe
12.10 13-Les petites annonces	12.15 4-Léons de beauté * 10-Ciné-Lundi: — "Sans ton amour"
12.24 3-CBS News *	12.30 3-Search for Tomorrow * 4-Actualité * 7-Deuxième édition 8-A World Apart * 11-Bou-Bou dans l'imé- tro * 12-Matinée With Joe Van * 13-Bou-Bou dans l'imé- tro *
12.45 4-De tout de tous * 7-C'est mon opinion	12.50 7-Midi-Sport
1.00 3-One O'Clock Weather * 7-Bienvenue chez nous * 8-All My Children *	1.03 3-Across the Fence * 1.15 3-Lucille Rivers Show * 4-Dessins animés *
1.30 3-As the World Turns * 4-Pour vous, mesdames *	1.30 3-As the World Turns * 4-Pour vous, mesdames *

11-Cinéma: — 4-Cinéma: — "L'invisible Dr Mabuse" (5) All. 1961. Drame de science-fiction de H. Reinl, avec Lex Barker et Karin Dor. — Le docteur Mabuse tente de s'emparer de l'invention d'un savant qui permet de se rendre invisible.	2.00 3-Love Is a Many Splendored Thing * 7-Pour vous, mesdames *
2.30 3-Guiding Light * 4-Cinéma: — "La fille perdue" (5) Fr. 1953. Mélodrame de J. Gourguet avec Claudine Dupuis et Gérard Landry. — La déchéance et la réhabilitation d'une jeune Bretonne qui va travailler en ville.	2.45 5-Test Pattern & Music 2.50 5-Prelude *
3.00 3-Secret Storm * 5-Thirty From NFLD 7-Femme d'aujourd'hui * 8-General Hospital * 11-Femme d'aujourd'hui * 12-Another World * 13-Femme d'aujourd'hui *	3.30 3-Edge of Night * 5-Edge of Night * 8-One Life To Live * 12-Anything You Can Do *
4.00 3-Gomer Pyle * 4-Lami Poirot * 5-Paul Bernard, Psychiatrist * 7-Bobino * 8-Password * 10-Capitaine Bonhomme * 11-Bobino * 12-The Dick Van Dyke Show * 13-Bobino *	4.30 3-Wild Wild West * 5-Drop-In * 7-Maigrichon et gras double * 10-The Early Show * 11-Maigrichon et gras double * 12-Lassie * 13-Maigrichon et gras double *

5.00 4-Cinéma: — "Le justicier impitoyable" (4) E.-U. 1953. Film d'aventures de J. Peveny avec Rock Hudson et Steve Cochran. —	5.30 3-Hogan's Herve's * 5-Get Smart * 8-5:30 Report 12-Studio 10 * 12-Beat The Clock *
---	---

5.30 3-World of Sports * 5-Today's Music * 7-Troisième édition 8-ABC Evening News * 10-Madame est servie * 11-Le gourmet farfou * 12-Pulse *	6.00 3-World of Sports * 5-Today's Music * 7-Troisième édition 8-ABC Evening News * 10-Madame est servie * 11-Le gourmet farfou * 12-Pulse *
--	--

6.05 5-Truth Or Consequences *	6.15 3-Weatherwise * 7-C'est mon opinion
6.20 7-Edition sportive	6.25 3-Newsline * 4-Nouvelles sportives *

6.30 4-Panorama * 5-The Pierre Berton Show * 7-Bonsoir copains * 8-Beat The Clock * 11-Téléjournal	6.50 11-Nouvelles du sport
--	----------------------------

7.00 3-CBS News *	7.00 3-CBS News *
4-Madame est servie *	4-Madame est servie *
5-Dateline	5-Dateline
8-To Tell The Truth *	8-To Tell The Truth *
10-Le 10 vous informe	10-Le 10 vous informe
11-Format 30	11-Format 30
12-The Doris Day Show *	12-The Doris Day Show *
13-Ce soir Jean-Pierre	13-Ce soir Jean-Pierre

7.30 3-Untamed World * 5-Irish Rovers *	7.30 3-Untamed World * 5-Irish Rovers *
8-Les Berger *	8-Les Berger *
9-Let's Make A Deal *	9-Let's Make A Deal *
10-Les Berger *	10-Les Berger *
11-Madame et son fantôme *	11-Madame et son fantôme *
12-Medical Centre *	12-Medical Centre *
13-Les Berger *	13-Les Berger *

7.55 40-Les Billets Populaires *	8.00 3-Gunslike *
40-Les Berger *	40-Les Berger *
5-The Partridge Family *	5-The Partridge Family *
7-A la seconde	7-A la seconde
8-Newlywed Game *	8-Newlywed Game *
10-Claude Blanchard *	10-Claude Blanchard *
11-A la seconde *	11-A la seconde *
13-A la seconde *	13-A la seconde *

8.30 4-Mannix *	8.30 4-Mannix *
5-Cannon *	5-Cannon *
7-Mont Joye *	7-Mont Joye *
8-It Was A Very Good Year *	8-It Was A Very Good Year *
11-Mont Joye *	11-Mont Joye *
12-Nichols *	12-Nichols *
13-Mont Joye *	13-Mont Joye *

9.00 3-Here's Lucy *	9.00 3-Here's Lucy *
7-Paradis Terrestre *	7-Paradis Terrestre *
8-Monday Night Movie *	8-Monday Night Movie *
10-Mannix *	10-Mannix *
11-Le paradis terrestre *	11-Le paradis terrestre *
13-Le paradis terrestre *	13-Le paradis terrestre *

9.30 3-Doris Day *	9.30 3-Doris Day *
4-Claude Blanchard *	4-Claude Blanchard *
5-Front Page Challenge *	5-Front Page Challenge *
7-Special *	7-Special *
11-Marcus Welby M.D. *	11-Marcus Welby M.D. *
12-Pig'n Whistle *	12-Pig'n Whistle *
13-Marcus Welby M.D. *	13-Marcus Welby M.D. *

10.00 3-My Three Sons *	10.00 3-My Three Sons *
5-Suzugy on Science *	5-Suzugy on Science *
10-Découvertes 71 *	10-Découvertes 71 *
10.30 3-Arnie *	10.30 3-Arnie *
4-Les nouvelles *	4-Les nouvelles *
5-Interview *	5-Interview *
7-Téléjournal	7-Téléjournal
10-Les nouvelles TVA *	10-Les nouvelles TVA *
11-Téléjournal	11-Téléjournal
13-Téléjournal	13-Téléjournal

10.50 7-Nouvelles du sport	10.50 7-Nouvelles du sport
11-Nouvelles du sport	11-Nouvelles du sport
13-Sports	13-Sports
11.00 3-Channel 3 Night Beat *	11.00 3-Channel 3 Night Beat *

4-Heure Exquise: — "L'empreinte rouge" (6) — Fr. 1937. Film policier de M. de Canonge avec Maurice Lagrègne et Colette Darfeuil. — En cherchant un trésor, un homme découvre l'atelier d'un faussonnier.	11.30 3-Merv Griffin Show * 7-Son et images 8-Dick Cavett Show * 11-Son et images
5-CBC-TV News *	11.30 3-Merv Griffin Show * 7-Son et images 8-Dick Cavett Show * 11-Son et images
7-Ce soir, Jean-Pierre *	7-Ce soir, Jean-Pierre *
11-Ce soir, Jean-Pierre *	11-Ce soir, Jean-Pierre *
12-La couleur du temps *	12-La couleur du temps *
13-Le 13 vous informe	13-Le 13 vous informe
11.10 13-Ciné-soir	11.10 13-Ciné-soir
11.15 10-En pantoufles: — "Femmes de Paris"	11.15 10-En pantoufles: — "Femmes de Paris"
11.22 5-Viewpoint *	11.22 5-Viewpoint *
11.28 12-Pulse *	11.28 12-Pulse *
11.29 5-After 11: — "Great Sioux Massacre" *	11.29 5-After 11: — "Great Sioux Massacre" *
11.30 3-Merv Griffin Show *	11.30 3-Merv Griffin Show *
7-Son et images	7-Son et images
8-Dick Cavett Show *	8-Dick Cavett Show *
11-Son et images	11-Son et images
12.03 7-Cinéma	12.03 7-Cinéma

11-Cinéma: — "Mademoiselle et son gang" (5) Fr. 1957. Comédie policière de J. Boyer avec Philippe Ni-coud et Line Renaud. — Pour écrire un roman policier, une jeune fille emprunte le nom d'un bandit.	12.28 4-Musique Marc Legrand *
12.38 4-Musique Fin des émissions 2.45 10-Dernière édition 12.50 10-Fin des émissions	12.38 4-Musique Fin des émissions 2.45 10-Dernière édition 12.50 10-Fin des émissions
1.00 3-Sign Off 5-Postlude *	1.00 3-Sign Off 5-Postlude *
1.14 13-Nouvelles anglaises	1.14 13-Nouvelles anglaises
1.32 13-Fin des émissions	1.32 13-Fin des émissions
1.44 11-Fin des émissions	1.44 11-Fin des émissions
2.00 12-Sign Off	2.00 12-Sign Off

12.30 3-Search For Tomorrow *	12.30 3-Search For Tomorrow *
4-Actualité *	4-Actualité *
7-Deuxième édition	7-Deuxième édition
8-A World Apart *	8-A World Apart *
11-Bou-Bou dans l'imé- tro *	11-Bou-Bou dans l'imé- tro *
12-Matinée Joe Van *	12-Matinée Joe Van *
13-Bou-Bou dans l'imé- tro *	13-Bou-Bou dans l'imé- tro *

12.45 4-De tout de tous *	12.45 4-De tout de tous *
7-C'est mon opinion	7-C'est mon opinion
12.50 7-Midi-Sport	12.50 7-Midi-Sport
1.00 3-One O'Clock Weather *	1.00 3-One O'Clock Weather *
7-Bienvenue chez nous	7-Bienvenue chez nous
8-All My Children *	8-All My Children *

1.03 3-Across the Fence *	1.03 3-Across the Fence *
1.15 3-Lucille Rivers Show *	1.15 3-Lucille Rivers Show *
4-Dessins animés *	4-Dessins animés *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *
1.30 3-As the World Turns *	1.30 3-As the World Turns *
4-Pour vous, mesdames *	4-Pour vous, mesdames *

1.18	12—Pulse *
1.29	5—After 11: — "Great Sioux Massacre" *
1.30	3—Merv Griffin Show * 7—Son et images

Une saison prometteuse au Grand Théâtre cette année

par Georgette Lacroix

C'est avec ses deux salles pleines que le Grand Théâtre de Québec a marqué en fin de semaine, la reprise de ses activités artistiques. Une foule dense et heureuse a ainsi marqué sa joie et la nouvelle saison culturelle devrait connaître un éclat sans précédent. Les succès obtenus par les quelques mois d'existence du Grand Théâtre laissent présager un intérêt croissant des Québécois pour la musique, le théâtre, la chanson, la danse et tout autre aspect de l'art. Avec un centre comme le Grand Théâtre, un essor de plus en plus marqué sera donné au récital, au concert, à l'opéra, au ballet, à la

création et à la manifestation artistique. Dans sa salle Océane Crémazie, on a pu voir, présentée par les Productions Paul Buissonneau, une pièce de Michel Tremblay: "A toi pour toujours ta Marie Lou" avec Hélène Loiselle... Luce Guilbault... Rita Lafontaine et Lionel Villeneuve. Suis-je une adepte du théâtre québécois? Oui, en lettres majuscules. Mais je ne voudrais pas que ce théâtre s'exprime toujours par ce que l'on continue d'appeler le "journé" même si ce langage est naturel à la majorité! Serait-ce que le théâtre québécois ne peut traduire que les problèmes des petites gens, des gagne-petits,

des défavorisés? Je veux bien qu'ils appartiennent à la majorité silencieuse dont le théâtre et la littérature sont peut-être le seul porte-parole véritable mais il n'y a pas, dans notre vie collective, que des quartiers pauvres, des ménages malheureux, des amours condamnés. Il y a aussi des hommes et des femmes libérés de leurs complexes, de leurs scrupules religieux, des milieux d'où sont exclus les tabous sexuels ou autres. "A toi pour toujours, ta Marie Lou" est le portrait d'une famille canadienne - française mais je n'ajoute pas le mot typique. Parce que toutes les familles que je connais ne sont pas comme elle. Il reste que

le conflit des générations, les préjugés, les phantasmes, les névroses, les écarts de langage, l'alcoolisme, sont des problèmes que nous cotoyons tous les jours sans qu'ils nous soient exclusifs. Je connais des Carmen et des Manon comme celles que nous présente Michel Tremblay. Je connais des couples qui ressemblent à celui que personnifie Hélène Loiselle et Lionel Villeneuve. Mais leur contraire leur antithèse existe aussi. Les quatre rôles de la pièce sont toutefois très fortement rendus par les comédiens de Paul Buissonneau et le drame de "A toi pour toujours ta Marie Lou" peut nous faire réfléchir. Ce programme est à

l'affiche du Grand Théâtre jusqu'au 2 octobre. Et voilà pour le théâtre. Côté chanson, Adamo a fait salle comble et comblé de soupis admiratifs sa nombreuse clientèle féminine composée d'adolescentes comme de femmes d'un âge plus certain. Des refrains connus et aimés, de nouvelles compositions, neuf musiciens et un système d'amplification: ça fait sûrement un spectacle! Il y a aussi le charme du chanteur qui est réel. Je regrette de n'avoir pas entendu tous les mots des oeuvres chantées, la musique étant souvent plus forte que la voix humaine. Mais dans l'ensemble, la poésie un peu fleur bleue de l'interprète a fait son chemin jusqu'au tremble-cœur de ses admiratrices. Que faut-il de plus pour assurer la réputation d'une vedette de la chanson?



Finalement ce n'est plus Moi et l'Autre... mais plutôt... semble dire Denise Filiatrault: Moi et les Autres... et les autres sont, dans le film Finalement, les comédiens Chantal Renaud et Jacques Riberolles... au Cinéma le Paris.

Le ministre de la Culture en "tournée de cadeaux"

(par Georgette Lacroix)

De passage à Rimouski, le ministre des Affaires culturelles, M. François Cloutier, a prononcé une conférence devant la Chambre de Commerce de cette ville, pour élaborer le rôle que jouera cette municipalité du Bas du fleuve dans le cadre de l'entente Canada-Québec et, plus particulièrement, dans les projets que son ministère entend réaliser dans l'Est du Québec.

culturel pouvant accueillir 150 étudiants et créer de nombreux emplois permanents. Rimouski sera également pourvu d'un Musée régional pour la mise en valeur des arts plastiques et dès cette année, le ministère des Affaires culturelles engage une dépense de l'ordre de \$100,000 pour son aménagement.

M. François Cloutier a également annoncé que son ministère procéderait à l'acquisition de certains immeubles qui, à cause de leurs caractéristiques architecturales, méritent d'être rénovés et conservés. Un bureau régional sera



M. Antonie Vielfaure, le nouveau directeur de la Distribution de l'Onf, est originaire de St-Boniface, au Manitoba. Diplômé du collège de St-Boniface, en 1952, il est entré à l'Onf comme représentant à Winnipeg en 1959. Il a occupé divers postes au Bureau-Chief à Montréal de même qu'en territoire, en particulier comme adjoint exécutif du directeur de la Distribution et, récemment, comme gérant régional de la Distribution pour le Québec.

Ciné résumé

Les analyses de films apparaissent ci-dessous sont classées suivant leur valeur artistique telle qu'établie par l'Office des Communications sociales. Les chiffres doivent s'interpréter comme suit: (1) chef-d'oeuvre (2) remarquables; (3) très bon; (4) moyen; (6) médiocre; (7) minable.

A la fin du texte est indiqué, quand il y a lieu, la convenance pour les jeunes; (e) enfants; (a) adolescents.

Quelques mots...

PAR GEORGETTE LACROIX

Bonjour! Que pensez-vous du temps qu'il fait? Ce n'est pas encore l'hiver mais ce n'est plus l'été... Il reste à venir l'été des Indiens. J'espère que nous aurons connaissance de son passage. Mais déjà dans les magasins, on voit des cartes de souhaits et de bons vœux et moi, j'ai un "scoop" pour vous! J'ai mon arbre de Noël! Surtout ne riez pas, ne souriez pas; c'est tout ce qu'il y a de plus vrai. Des amis m'ont rapporté de l'île Verte, un petit sapin d'un pied de hauteur dans un pot à fleur! Il me suffit d'en prendre soin, de l'arroser comme il se doit et hop, le 24 décembre prochain (ce n'est pas si loin) je pourrai vous dire de combien de poutches cet arbre aura grandi! D'ici-là, je vais pouvoir, comme Gilbert Bécaud... chanter mon Arbre!

et président de l'OSQ pour la saison 1971-72, cet organisme annonce la formation de comités dans les différents secteurs de la ville et de la région, comités qui seront dirigés par un groupe d'hommes d'affaires dynamiques et bien connus du public et dont la tâche sera de promouvoir la vente des abonnements pour tous les concerts de la saison qui va bientôt commencer. Cette campagne débute immédiatement. Son objectif? Un Grand Théâtre rempli à craquer pour chaque concert de l'OSQ.

Quelques tems de l'émission Femme d'Aujourd'hui pour aujourd'hui 20 septembre:

Multitart:

Dans le cadre du Festival d'été de Québec, la Compagnie "La Laurentienne" a voulu présenter sa collection d'art au grand public. Cette exposition de sculptures et peintures a eu lieu au Grand

Théâtre et Pascal-André Boissée a rencontré les deux responsables mademoiselle Marielle Kirouac et M. Neil Parent.

Vie à deux:

A l'Université Laval un groupe de spécialistes tentent de restructurer les anciens cours de préparation au mariage en évoluant vers un service de préparation de vie à deux. Pas de cours magistraux, pas de modèle idéal, mais du travail de groupe, des échanges dynamiques. Les invités: Claire Cossette, membre du groupe, Michel Duval, ex-directeur et Maurice Clermont, psychologue seront interviewés par Renée Hudon-Auger.

Expo-photo: Profitant de l'Expo-Québec, quatre photographes professionnels de Québec ont exposé une série de photographies sur le thème de "la femme". Montage audiovisuel avec lecture de poèmes par Louis Thiboutot.

Au menu du jour

Théâtre

La Feniére

"Octobre en famille" (jusqu'au 26 septembre)

A l'atelier Bellerose

Maïson Louis Jolliet 16, Petit Champlain "soirée de poésie avec Suzanne Paradis Marie Laberge Jean-Yves Roy Entrée libre

Expositions

Musée du Québec

Les artistes professionnels du Québec (jusqu'au 26 septembre) Madeleine Laliberté (jusqu'au 3 octobre)

Galerie d'Europe

Fernand Labelle (jusqu'au 2 octobre)

La Solidarité

Les peintres associés de Drummondville (jusqu'au 22 septembre)

La désacralisation de travail chez les jeunes, le faussé entre les générations:

Micheline Archambault rencontre Pierrette Sartin qui nous parle de la désacralisation de travail chez les jeunes. Mme Sartin est spécialiste en matière d'emploi et professeur en relations industrielles. Qu'attendent les jeunes du travail?

André Gagnon en concert

Par Thérèse Robitaille

Toronto (PC) — Celui qui fut pendant plusieurs années l'accompagnateur et l'arrangeur attitré de Monique Leyrac et Claude Léveillée, André Gagnon, a donné samedi soir, au St-Lawrence Hall, un concert comprenant un grand nombre de ses propres compositions.

Soutenu par un excellent quatuor à cordes de même que par une guitare, une contrebasse et une batterie, Gagnon, qui a présenté lui-même tous ses numéros en français, et qui a même fait cadeau au public d'une chanson qu'il interprète lui-même "Mademoiselle Augustine", a interprété plusieurs de ses compositions qui l'ont rendu populaire au Québec et qui l'ont fait connaître également en Ontario.

La pièce de résistance, qu'il avait partagée en quatre tranches, entrecoupées de pièces

musicales, a été sans contredit, "les quatre saisons", une suite dans le style baroque et vividant sur des thèmes empruntés aux plus populaires des chansonniers québécois.

La salle, composée d'environ 500 personnes, lui a réservé un accueil enthousiaste et lui a redemandé plusieurs rappels.

Ce concert avait été organisé par la chaise-galerie du Centre culturel canadien-français de Toronto.



Le Voyou

Cinéma ODEON (Dauphin)

Drame, avec Jean-Louis Trintignant et Christine Lelouch. Simon Durot dit le Suisse organise avec minutie l'enlèvement de l'enfant d'un employé de banque et réclame une rançon aux patrons du père de la victime. Il est dénoncé par son complice. Cinq ans plus tard, il s'évade et se venge. (3) Présenté à 1.10, 3.25, 5.25, 7.30, 9.45.

Le boucher

Cinéma CANADIEN

Drame avec Stéphane Audran et Jean Yanne. Dans un village du Périgord, le boucher Popaul devenu maniaque est l'auteur d'une série de meurtres. Mlle Hélène, institutrice le soupçonne de ces crimes. Un jour, il avoue ses crimes et son amour à Mlle Hélène, et se tue devant elle. (3) Simple. Présenté sur semaine à 7.00, 9.00. Samedi et dimanche à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. (2e semaine).

Little Big Man

Cinéma STE-FOY (Alouette)

Western, avec Dustin Hoffman et Chief Dan George. A l'âge de dix ans, Jack Crabb échappe au massacre d'une caravane de pionniers et est adopté par un chef indien. Il retourne chez les blancs au cours de son adolescence et connaît diverses aventures denuées de succès et reprend la vie indienne, pour participer à la bataille de Little Big Horn. (3) Présenté samedi, dimanche et mercredi à 1.00, 3.30, 6.00, 8.30. Sur semaine à 8.30.

Love Story

Cinéma EMPIRE

Comédie avec Ali McGraw, Ryan O'Neal et Ray Milland. Oliver Barrett épouse une jeune fille modeste et vit avec elle une profonde passion jusqu'à la mort de Jenny. Sensualité. (4) Présenté vendredi à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00; samedi, 11.00, 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00, 11.15. Dimanche et semaine, 10.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00. 21e semaine.

Le rouge aux lèvres

Cinéma (Champlain) STE-FOY

Drame d'horreur avec Delphine Seyrig et Danièle Ouimet. Des nouveaux mariés, Stephen et Valerie rencontrent une mystérieuse comtesse et plusieurs incidents naissent. Scènes d'une sensualité prononcée. (4) Présenté mercredi, samedi et dimanche à 2.45, 6.10, 9.30. Sur semaine à 6.10, 9.30.

For A Few Dollars More

Cinéma CARTIER

Western, avec Clint Eastwood et Lee Van Cleef. Deux chasseurs de primes, se mettent à la recherche d'un criminel évadé. El Indio. L'un d'eux s'introduit dans la bande d'El Indio et ils réussissent à éliminer un à un tous les hommes du bandit puis le chef lui-même. (4) Présenté sur semaine à 7.05. Samedi et dimanche à 3.10, 7.05.

A Fistful of Dollars

Cinéma CARTIER

Western, avec Clint Eastwood et Marianne Koch. Un pistolet solitaire fait en sorte d'aggraver le conflit entre deux bandes qui se font la guerre pour une affaire de contrebande d'alcool et d'armes. Il élimine à lui seul les survivants. (4) Des scènes de brutalité très poussées. Présenté sur semaine à 8.50. Samedi et dimanche à 1.00, 4.55, 8.50.

Comptes à rebours

Cinéma LE BLOU

Drame, avec Serge Roggiani, Marcel Bezufti et Jeanne Moreau. François Nolan revient à Paris et entreprend de liquider, l'un après l'autre, ses anciens camarades dans le crime qui l'avaient dénoncé à la police. (4) Plusieurs morts violentes. Présenté sur semaine à 7.00, 9.15. Dimanche à 12.30, 2.30, 5.00, 7.00, 9.15.

Mourir d'aimer

Cinéma LIDO

Drame, avec Annie Girardot, Bruno Pradal et François Simon. Professeur dans un lycée un professeur divorcé et mère de deux enfants s'prend d'un de ses élèves. Le père de ce dernier la poursuit en justice pour détournement de mineur, elle est emprisonnée et subit son procès qui la brise et elle se suicide. Liaison d'une divorcée. (4) Présenté sur semaine à 9.10. Samedi à 6.00, 9.40. Dimanche à 2.20, 6.00, 9.40.

Les matins clairs

Cinéma CANARDIERE

Comédie, avec Archibald Eser et Gerardo Locker. Le petit Gaylor vit avec ses parents dans la maison de son grand-père où habitent aussi ses deux jeunes tantes, Rose et Betty. Il est le témoin candide des aventures amoureuses de ces dernières et contribue à sa façon à la conclusion d'un mariage heureux pour l'une et pour l'autre. (E4) Présenté à 1.00, 4.15, 7.40.

Finalement

Cinéma PARIS

Comédie, avec Chantal Renaud et Jacques Riberolles. Lucie, serveuse dans un restaurant, à l'occasion de poser pour un photographe français de passage à Montréal, Philippe. Il lui apprend les trucs du métier de modèle. (5) Présenté à 1.15, 3.15, 5.15, 7.30, 9.25. (2e semaine).

Sept homme...

une garce

Cinéma LIDO

Film, avec Jean Marais, Marilu Tolo et Sydney Chaplin. Une jeune comtesse italienne, Carlotta, s'amuse à guicher et à causer divers ennuis à quelques soldats français qui cherchent à rejoindre leurs lignes. Capturé par les Autrichiens, elle s'emploie à les faire évader et à sauver le régiment d'une embuscade. (5) Présenté sur semaine à 7.30. Samedi à 8.00. Dimanche à 12.40, 4.20, 8.00.

Un monde, fou, fou, fou

Cinéma ODEON (Frontenac)

Comédie, avec Spencer Tracy et Ethel Merman. A la suite d'un accident, un gangster mourant révèle à plusieurs personnes l'endroit où il a caché le butin d'un vol, chacun cherche à devancer les autres à la cachette. Burlesques. (5) Présenté sur semaine à 2.00, 5.00, 8.00. Samedi et dimanche à 12.00, 3.00, 5.50, 8.30. (2e semaine).

Fleur bleue

Cinéma CAPITOL

Ce film n'a pas été coté par l'Office des Communications Sociales. Présenté à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

Un prêtre à marier

Cinéma STE-FOY (Champlain)

Comédie avec Lando Buzzanca, Rossana Podestà. Un jeune prêtre sicilien, Don Salvatore est nommé à Rome où réside des étudiants allemands. Une call-girl vient se confesser à lui et de dernier tombe amoureux. Comique. (5) Présenté mercredi, samedi et dimanche à 10.00, 4.25, 7.43. Sur semaine à 7.45.

Nuits blanches à Hambourg

Cinéma LAIRET

Drame, avec Cerd Jurgens et Heins Reineke. Le commandant de navire, l'inspecteur von Achte est emprisonné pour le meurtre de sa maîtresse, femme de son associé Lauritz. Relâché après huit ans d'internement, il cherche à prouver son innocence. Lauritz est le véritable meurtrier. (5) Recherche d'effets suggestifs. Présenté sur semaine à 7.40. Samedi et dimanche à 1.00, 4.20, 7.40.

Le Gladiateur magnifique

Cinéma PIGALLE

Film, avec Mark Forrest et Marilu Tolo. Zudo, chef des prétoires, substitut à l'empereur Gallien, qu'il a fait prisonnier, un homme de main qui est son parfait sosie et fait jeter Hercule dans un cachot avec ses compagnons. (A5) Intrigue bouffonne. Présenté à 2.50, 8.00.

Te casse pas la tête Jerry

Cinéma PIGALLE

Comédie, avec Jerry Lewis et Jacqueline Pearce. Affaire impénitent, George Lester s'embarque continuellement dans de nouvelles combinaisons qui le conduisent aux quatre coins du monde. Sa jeune femme, Pamela veut divorcer, mais George pour prouver sa stabilité, transforme le manoir familial en restaurant chinois. (A5) Présenté à 4.25, 9.30.

Les trois Stooges contre les hors-la-loi

Cinéma PIGALLE

Comédie, avec Larry Fine, Moe Howard et Joe De Rita. Kenneth Cabot est envoyé avec trois compagnons dans l'Ouest américain par une société de protection de la faune pour empêcher l'extermination des bisons pour provoquer un soulèvement des Indiens. (E5) Anodin. Présenté à 1.15, 6.30.

Pour le meilleur et pour le pire

Cinéma ST-ROMUALD

Film, avec Karl-Heinz Bauer et Barbara Capell. Les sketches de ce film servent à illustrer un problème d'éducation sexuelle et sa solution. Il traite de façon fort superficielle les problèmes de l'harmonie sexuelle dans le mariage et de l'éducation des adolescents. (5) Scènes audacieuses d'intimité amoureuse. Présenté sur semaine à 9.00. Dimanche à 6.00, 9.20.

Ça va sauter

Cinéma ST-ROMUALD

Drame, avec Goetz George et Ingeborg Schwoer. Un jeune homme drogué se présente au commissariat de police et demande à voir le sergent détective Biomfield. En attendant le retour du détective, le criminel menace de faire sauter le bureau avec de la nitroglycérine si les policiers donnent l'alerte. (6) Suspense peu efficace. Présenté sur semaine à 7.30. Dimanche à 7.35.

Ton mari, cet inconnu

Cinéma CANARDIERE

Film, avec Michael Maïen et Angelika Frey. Quatre sketches illustrant des problèmes conjugaux issus d'un manque de compréhension de la psychologie masculine. Oswald Kolle, spécialiste dans la sexualité discute avec des participants à ces sketches. (6) Images indécentes. Présenté à 2.40, 6.00, 9.25.

Morgane et ses nymphes

Cinéma LAIRET

Ce film n'a pas été coté par l'Office des Communications Sociales. Présenté sur semaine à 6.15, 9.35. Samedi et dimanche à 2.55, 6.15, 9.35.

Chantal RENAUD
Jacques RIBEROLLES
10 ANS
EN COULEURS
Finalement...
Une histoire d'amour qui devient une réalité
MONIQUE, JACQUES, RENÉE
MERCURE, FANERY, MARTEL
SALES CLIMATISÉES
CINÉMA TEL. 522-7811
DE PARIS

FRIDA BOCARA
avec
l'Orchestre Symphonique de Québec
sous la direction de
Pierre Dervaux
L'INTERPRÈTE CAPTIVANTE DE
SUCCÈS POPULAIRES ET D'AIRES
CLASSIQUES.
27 et 28 sept., 8h.30
Billets en vente au Grand Théâtre - \$2 - \$3 - \$4
SAINT-LOUIS-FRÉCHETTE
Grand Théâtre de Québec

L'Etat devra trouver du travail aux assistés sociaux

par Donat Valois

Ste-Adèle (PC) — La Chambre de commerce de la province de Québec estime que l'Etat doit trouver les assistés sociaux aptes au travail à effectuer certaines tâches publiques. L'organisme qui compte 33.000 membres a précisément adopté une résolution à cet effet, en fin de semaine, alors qu'il tenait son congrès annuel à Ste-Adèle, dans les Laurentides. La Chambre croit que le gouvernement devrait concevoir certains programmes de travaux qui pourraient être réalisés par les assistés sociaux. Les 700 délégués qui ont participé à ce congrès qui avait pour thème "les affaires — la jeunesse" ont souligné que le ministère

québécois des Terres et Forêts a, depuis quelques années, embauché des assistés sociaux pour des travaux de reboisement et que cette initiative a porté de bons résultats. La résolution initiale avait été présentée par la chambre locale de Montmagny.

A l'appui de sa résolution, les délégués de cette chambre ont fait valoir que les sommes gouvernementales versées aux assistés sociaux étaient de plus en plus importantes, que certains des bénéficiaires des programmes d'assistance sociale étaient en mesure de travailler et que l'Etat ne devrait pas encourager les gens à recevoir de l'argent sans avoir à le gagner lorsqu'ils le peuvent. Un comité spécial de la Chambre de commerce du Québec chargé d'étudier les diverses résolutions des chambres locales avait

suggéré le rejet de la résolution, soulignant que l'on avait déjà demandé au gouvernement d'établir un programme avec les municipalités et les commissions scolaires pour donner du travail aux assistés sociaux.

Pâtes et papiers

Dans un autre ordre d'idée, la Chambre a accepté une résolution demandant au gouvernement fédéral d'adopter une politique souple vis-à-vis les industries exportatrices.

Une telle politique devrait, selon la Chambre, permettre aux industries de concurrencer "à force égale" les producteurs étrangers partout dans le monde tout en tenant compte de la situation économique tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Canada.

C'est à la chambre locale du Saguenay qui a introduit la résolution en raison "du marasme dans l'industrie des pâtes et papiers ainsi que dans d'autres industries exportatrices".

Les délégués ont notamment souligné que les livraisons de l'industrie des pâtes et papiers ont diminué de 1 pour cent en 1970.

D'autres ont rappelé qu'environ 45.000 personnes travaillent dans cette industrie et qu'ils touchent annuellement plus de \$300 millions en salaires et bénéfices.

Impôts

Les délégués ont aussi convenu, par voie de résolution, de demander à un gouvernement fédéral d'"indexer" l'exemption personnelle de base à l'indice du coût de la vie, étant donné que ce coût augmente constamment.

Une telle exemption favoriserait l'individu à faible revenu, ont fait remarquer des délégués de l'Outaouais.

Autres

Les participants au congrès, ont de plus, accepté plusieurs autres résolutions portant notamment sur les ressources humaines, les ressources naturelles, la vie économique, l'administration gouvernementale et la Chambre de commerce de la province de Québec.

Le congrès avait débuté jeudi midi et durant les trois jours qui ont suivi, quatre personnalités politiques, se sont adressées aux participants, soit le premier ministre Trudeau, le chef de l'Union nationale, Me Gabriel Loubier, ainsi que les ministres québécois de l'Éducation et de l'Industrie et du Commerce, MM. Guy Saint-Pierre et Gérard-D. Lévesque.

Allocations familiales: programme connu bientôt

Montréal (P.C.) — Le premier ministre Bourassa a déclaré, dimanche, sur les ondes de CKAC, que le nouveau programme québécois d'allocations familiales ne sera rendu public que lorsque tous les détails en auront été fixés, c'est-à-dire lorsqu'on en aura évalué le coût exact à la lumière du projet de loi sur la sécurité du revenu familial, déposé la semaine dernière aux Communes.

D'autre part, M. Bourassa a dit qu'il attend de M. Trudeau une réponse à sa lettre du 2 septembre dans laquelle il propose au gouvernement central de subordonner son régime d'allocations familiales à celui du Québec, au moyen d'arrangements d'ordre législatif et administratif.

Il se félicite de constater que M. Trudeau a qualifié sa proposition d'intéressante et que M. Munroe, ministre fédéral de la Santé et du Bien-être social, n'ait pas exclu la possibilité d'apporter à son projet de loi des amendements qui répondraient aux demandes du Québec.

Au sujet du projet de loi fédéral de M. Munroe, M. Bourassa a commenté que "le plan fédéral s'inspire largement des recommandations du rapport Castonguay-Nepveu", et qu'il s'agit donc "d'un grand pas dans la bonne direction".

Il a poursuivi que la population ne saurait s'il y a similitude complète entre les deux régimes que lorsque les deux seront rendus publics, mais il a assuré qu'ils se compareraient sous plusieurs rapports.

Selon les recommandations du gouvernement du Québec, Ottawa pourrait verser, à part les allocations distribuées directement aux citoyens, des sommes que le gouvernement québécois, particulièrement le ministère des Affaires sociales, pourrait affecter à d'autres programmes sociaux ou à d'autres fins.

Ces surplus constitueraient en l'occurrence un "transfert de ressources" d'Ottawa à Québec "si on théoriquement, du moins dans la pratique", a dit M. Bourassa.

Il faut investir \$5.7 milliards chaque année, peu importe le régime

Sherbrooke (PC) — M. Gabriel Loubier, chef de l'Union nationale, a déclaré, dimanche, à Sherbrooke, que le Québec devait investir annuellement \$5.7 milliards pour créer de 60.000 à 65.000 emplois.

M. Loubier a fait cette déclaration alors qu'il présidait l'inauguration du secrétariat régional permanent de l'UN, à Sherbrooke.

Il a ajouté qu'il fallait drainer cette somme peu importe le régime constitutionnel, qu'il soit fédéraliste ou indépendantiste.

Le drainage pourrait se faire, selon lui, par les caisses d'entraide économique, qui ont déjà un actif de \$100 millions, par des capitaux étrangers diversifiés, qui pourraient venir non

seulement des États-Unis mais aussi du Japon, de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, par l'imagination créatrice, la détermination pour réussir, et le goût au travail des citoyens du Québec.

Pour ce qui est du secrétariat régional permanent, soulignons qu'il est le premier à être mis sur pied par l'UN au Québec. De tels secrétariats doivent être érigés dans les dix zones économiques de la province. Ils seront régis par un conseil

régional composé de dix membres représentant chacun des dix comtés couverts par les secrétariats.

M. Loubier a déclaré que l'inauguration de ce secrétariat constituait une démonstration de participation vis-à-vis de la population. "elle constitue aussi une relance très démocratique et nous mettons le parti entre les mains des jeunes, des dames et de toute la population pour que cette dernière fixe notre idéologie et notre politique", a-t-il mentionné.

Les coups durs dans la Belle Province

Homicides "justifiés"

Montréal (PC) — Un coroner a déclaré, vendredi, que la mort de deux hommes abattus par la police, le 3 septembre dernier, était due à des homicides justifiés.

Gilles Labelle, âgé de 23 ans, et Gilles Louis Seize, âgé de 24 ans, tous deux de Montréal, ont été tués alors que la police avait encerclé une caisse d'épargne où un hold-up avait été annoncé par un informateur.

La fusillade a eu lieu à Saint-Basile-le-Grand, à environ 15 milles au sud de Montréal.

Le coroner Jacques Fournier a demandé à un policier si les bandits auraient pu être capturés sans qu'aucun coup de feu ne soit tiré.

"Non", a répondu le témoin, "ils ont tiré les premiers et ont ainsi mis notre vie en danger".

Policier tiré dans le dos

Montréal (PC) — La police de Montréal a affirmé que l'agent qui participait à une poursuite contre trois voleurs de banque, la semaine dernière, a été tiré dans le dos par des complices qui étaient dans une auto stationnée sur le bord de la rue. L'agent Jacques Chartrand, âgé de 31 ans, repose dans un hôpital de Montréal. Il est le premier de quatre policiers montréalais à être blessé au cours de la semaine dernière.

Des porte-parole de la police ont dit qu'ils savaient maintenant comment il avait pu être

blessé dans le dos alors que les bandits étaient en avant de lui.

En effet, des témoins ont déclaré avoir vu un homme tirer d'une voiture qui s'est ensuite rapidement éloignée des lieux. De plus, les balles trouvées dans le corps de Chartrand ne concordent pas avec les armes dont se sont servis les voleurs, qui ont été arrêtés plus tard.

Un ordre de la police a été donné à ses agents de protéger leurs arrières lorsqu'ils sont à la poursuite de bandits.

Une récolte entière perdue

Saint-Armand (PC) — A la suite d'une enquête de plusieurs mois, la Gendarmerie royale a procédé à la saisie de 25.000 plants de marijuana, dimanche après-midi, à Saint-Armand dans le comté de Missisquoi.

La GR a également saisi 2 livres de hashish et divers instruments de préparation de la drogue dans la maison de ferme. Au total, on évalue cet-

te valeur de la "récolte" à \$250.000, et le hashish à \$1.200.

On a procédé à l'arrestation de quatre personnes, dont une femme, en rapport avec cette saisie. Les accusés comparaitront en cours lundi matin.

Le champ comportait 20 rangs de 350 pieds de longueur et les trois-quarts des plants étaient parvenus à maturité, c'est-à-dire qu'ils avaient de quatre à cinq pieds de hauteur.

Accidents de la fin de semaine

Par la PRESSE CANADIENNE Voici la liste des accidents survenus au Québec en fin de semaine :

Vendredi :

Yvon Benjamin, de St-Michel de Bellechasse, a été encorné par un taureau, à sa ferme située non loin de Québec.

Willie Clair, 18 ans, de Beauré, et André Bouffard, de Bernières, ont perdu la vie par suite d'une collision entre une voiture et une moto survenu sur la route 15, à St-Tite des Caps. Nicole Coderre, 15 ans, de Rivière-des-Prairies et Jean-Pierre Lamoureux, 19 ans, de Pointe-aux-Trembles, ont été victimes d'une collision survenue sur la rue Notre-Dame.

Jean-Marie Bigaouette, 38 ans, de Québec, est mort aux cours d'un accident qui s'est produit rue Dorchester, à Montréal.

Samedi :

Jean-Marc Lévesque, 11 ans, de Rivière-du-Loup, a été tué accidentellement alors qu'il ébaisait avec un ami.

Gérald et Carol Chassé ont perdu la vie au cours d'un accident survenu sur la route 172 à St-Ambroise, près de Chicoutimi.

Gérard Brousseau, 25 ans, de Grande Vallée, comté de Gaspé, a perdu la vie quand sa voiture a capoté près de sa résidence.

Martin Denniscourt, 8 ans, du domaine Richelieu, a été heurté par un chauffeur près de chez lui.

Martial Bélisle, 27 ans, a été tué sur le coup sur la route 11, près de Hull, alors qu'il a perdu la direction de sa voiture en rentrant chez lui, à Masham.

Keith Draper, 54 ans, de Wy-

man, près de Hull, est mort à sa résidence après que sa voiture ait capoté sur la route 8.

Michelle Rochefort, 5 ans, de Louvicoourt, près de Val d'Or, a été heurtée par une voiture sur la route 39 près de sa résidence.

Daniel William, 39 ans, de La-Val, s'est noyé dans la rivière du Nord, près de Lachute.

Claude Vertefeuille, 8 ans, de St-Pie de Bagot, s'est noyé dans la rivière Yamaska près de sa résidence.

Normand Verreau, 29 ans, Lorraine Robert, 21 ans, Lise Duval, 19 ans et Francine Lefebvre, 21 ans, tous de Montréal, ont perdu la vie quand la voiture qu'ils occupaient a capoté sur la route 35, près de St-Luc.

Guy Deslauriers, 39 ans, est mort quand sa voiture a capoté sur la route 3, près de la montée Sainte-Julie.

Deux hommes qui n'ont pas encore été identifiés ont perdu la vie quand leur avion, un Piper, s'est écrasé près de Sept-Îles dimanche.

Carol Belzile, de St-Hubert, près de Rivière-du-Loup, est morte quand sa voiture a capoté sur une route secondaire près de sa résidence. Lise Perron, 21 ans, a perdu la vie au cours d'une collision frontale survenue près de sa résidence de St-Tite.

e
l'information
au service
du lecteur

L'électricité, c'est propre. L'électricité ne produit ni combustion, ni fumée, ni suie, ni odeur, donc pas de pollution. L'électricité du Québec, c'est propre et c'est efficace. A l'Hydro-Québec, des chercheurs améliorent sans cesse les méthodes de production, de transport et de distribution de l'électricité. Ils en cherchent de nouvelles utilisations. Partout, l'avenir est électrique. L'Hydro-Québec travaille pour vous. L'électricité, c'est propre, c'est efficace et ça sert de mille et une façons.

A l'Hydro-Québec, on est 12 012 et...





Les 3 premières étoiles du Forum: Orr — LAFLEUR — Cournoyer et un nouveau record d'assistance

(par la Presse Canadienne)

Une foule-record de 18,906 spectateurs a vu les Canadiens de Montréal vaincre les Bruins de Boston 7-4 au Forum, samedi soir, dans un match hors-concours de la LNH marqué de quatre batailles et des débuts de la recrue Guy Lafleur.

Celui-ci a admis qu'il était nerveux avant le match, mais a ajouté « ça ne m'a pas pris beaucoup de temps pour devenir confiant ».

Lafleur a soulevé les spectateurs en préparant le premier but du match par Frank Mahovlich, en plus de récolter des aides sur les deux buts d'Yvan Cournoyer.

Frank, avec un autre but, Peter Mahovlich, Marc Tardif et Jacques Lemaire ont marqué les autres filets des vainqueurs.

Bobby Orr a récolté un but et trois aides pour les Bruins, dont les autres compteurs ont été Ken Hodge, Bob Stewart et Wayne Cashman.

Orr a été impliqué dans une des quatre bagarres dans la 3e période, écopant d'une majeure et d'une mauvaise conduite.

Derek Sanderson et le gardien Ken Dryden ont commenté les festivités en échangeant des coups et Frank Mahovlich est intervenu et il a écopé d'une punition de match automatique pour son intervention selon

un nouveau règlement du circuit.

Dryden a écopé d'une mineure et d'une majeure et Sanderson, d'une majeure.

Phil Roberto a été la victime de Orr, tandis que Peter Mahovlich et Wayne Cashman en venaient aussi aux prises.

A moins de cinq minutes de la fin du match, Claude Larose s'est fait rosser par la recrue Terry O'Reilly.

En tout, l'arbitre Bill Friday a imposé 119 minutes de pénalités.

Les étoiles sont allées à Bobby Orr, Guy Lafleur et Yvan Cournoyer.

SOMMAIRE

Première période	
1—Montréal, F. Mahovlich (Lafleur) — 0-41	
2—Boston, Hodge (Orr, Stanfield) — 7-30	
3—Hodge, Orr (Hodge, Exposito) — 9-23	
4—Montréal, F. Mahovlich (Lafleur, Cournoyer) — 15-08	
5—Boston, B. Stewart (Orr) — 18-35	
Punitions: Bouchard 6:20, Houle 8:31, P. Mahovlich 16:32, R. Smith 14:47, B. Stewart 16:42, Picau et H. Smith 19:29.	
Deuxième période	
1—Montréal, Cournoyer (Lafleur) — 3-43	
2—Montréal, P. Mahovlich (F. Mahovlich, Tremblay) — 10-47	
3—Boston, Cashman (Lafleur) — 11-50	
4—Boston, Cashman (Lafleur) — 12-56	
5—Montréal, Tardif (P. Mahovlich, Houle) — 19-60	
Punitions: Hodge 10:54, Montréal	

(trop de joueur sur la patinoire, service par Larose) 12:54, R. Smith 18:01.

Troisième période
1—Montréal, Lemaire (Bouchard, Tremblay) — 7-57
Punitions: Aveyre 8:11, Bouchard 4:17, O'Reilly et Cournoyer 7:12, Sanderson (maj.) et Dryden (min. et maj.) F. Mahovlich (m.c. et maj.) 9:07, Roberto (maj., m.c. et m.c. et maj.), Orr (maj. et m.c.), P. Mahovlich (maj.), Cashman (maj.) 9:26, O'Reilly 12:15, Bouchard 15:29, Leach 18:47.

Lancers: Montréal 15 9 12 — 36
Boston 14 9 8 — 31

Flyers — Sabres

Gilbert Perreault a compté à 65 secondes de la fin du match samedi en permettant aux Sabres de Buffalo d'annuler 2-2 avec les Flyers de Philadelphie.

Richard Martin a marqué l'autre but des Sabres tandis que Bob Kelly et Dan Schock répliquaient pour les Flyers.

Dans un autre match, Danny Lawson et Steve Atkinson ont compté deux buts chacun pour conduire les Sabres de Buffalo à une victoire de 6-2 contre les Golden Seals de la Californie, dimanche soir, lors d'un match hors-concours de la LNH.

La recrue Richard Martin et Kevin O'Shea ont réussi les autres buts du Buffalo tandis que Ernie Hicke et Gary Croteau enfilèrent ceux des Seals.

Les Sabres détenaient une avance de 1-0 à la fin de la première période et de 2-1 après le deuxième engagement. Les Seals ont dominé 34-33 dans le domaine des lancers en direction des buts adverses.

Rangers — Pingouins

Bob Leiter a compté deux buts hier en conduisant les Pingouins de Pittsburgh à un gain de 3-1 sur les Rangers de New York. Brian McKenzie a marqué l'autre filet des vainqueurs tandis que Brian Murphy évitait le blanchissage aux vaincus.

Canucks — Kings

A Medecine Hat, hier, les Canucks de Vancouver sont revenus de l'arrière avec quatre buts pendant des jeux de puissance pour annuler 4-4 avec les Kings de Los Angeles.

Ed Joyal, Bob Pulford, Ross Lonsberry et Gilles Marotte ont déjoué George Gardiner, des Canucks, avec six lancers au cours de la première période, y compris trois buts pendant des jeux de puissance.

Wayne Maki et Jocelyn Guévremont ont répliqué pour les Canucks dans le premier engagement, Guévremont profitant d'un double avantage numérique.

Dunc Wilson a remplacé Gardiner dans la 2e reprise, où Mike Corrigan a réduit la marge à 4-3, puis Murray Hall a égalé les chances au tout début du dernier engagement.

Leafs — North Stars

Winnipeg (P.C.) — Les Maple Leafs de Toronto ont compté deux buts avec l'avantage numérique et ont disposé des North Stars de Minnesota au compte de 3-1, lors d'un match hors-concours de la Ligue nationale de hockey disputé devant 7,882 spectateurs, dimanche soir, à Winnipeg.

Paul Henderson a été l'auteur du but gagnant à 4:22 de la première période. Norm Ullman et Guy Trotter ont réussi les deux autres.

Dennis O'Brien a enregistré le seul but des siens, au début de la première période, procurant une avance de 1-0 aux North Stars.

Minnesota a écopé de 11 des 23 punitions infligées pendant la joute, dont deux majeures pour s'être battu et un 10 minutes de mauvaise conduite. Lorne Worsley et Fern Rivard ont repoussé 24 rondelles pour les North Stars pendant que Jacques Plante et Murray McLachlan en bloquaient 25 pour Toronto.

Voyagers — Robins

Ottawa (P.C.) — Les Robins de Richmond ont compté deux buts avec l'avantage numérique, en troisième période, dimanche, et ont infligé un revers de 4-2 aux Voyageurs de la Nouvelle-Écosse lors d'un match hors-concours de la Ligue Américaine de hockey.

Jim Mair, avec deux buts, René Drolet et Bob Hurlburt ont été les compteurs du Richmond. Lynn Powis et Ron Busnik ont répliqué pour les Voyageurs.

Une défaite de 2-1 retient le Roc-Amadour au quatrième rang

par Jean Pouliot

Le Québec Roc-Amadour a terminé sa saison régulière dans la ligue Nationale de soccer, première division, au quatrième rang sur onze équipes et il aura l'avantage du terrain, dimanche prochain, en quart-de-finale d'une seule partie contre Hakoah. C'est un résultat des plus encourageants pour les Québécois qui l'an dernier avaient remporté le championnat de la deuxième division et étaient ipso facto montés dans le circuit supérieur.

Le revers de 2-1 encaissé contre les Caribbees, hier, n'inquiète pas le joueur-entraîneur Giovanni Marcolin autant que

les trois blessures qui laissent le nombre de débutants douteux à quatre pour le match-séjour du 26. En fait, ces blessures ont été la cause directe de la défaite d'hier.

Les Québécois avaient eu un bon avantage durant les 60 premières minutes, prenant même l'avance sur un tir de Pierre Bateman qui trouva le fond du filet. Mais un coup dur, légal, toutefois, valut 15 points de suture à la tête du défenseur Lago Dolfinio et coûta le premier but des visiteurs marqué par Vince Hall.

Un second accident au tout début de la seconde demie, subi cette fois par Bill Yates qui aggrava d'une hémorragie in-

terne sa blessure à la jambe, désorganisa complètement les locaux et les Caribbees en profitant pour contrôler le ballon pendant 25 minutes et prendre une avance de 2-1 sur un tir imparable de Samuel Billy.

Comme le Roc-Amadour ne pouvait compter que sur deux substituts, on en fut réduit à jouer à 10 contre 11 pour les 20 dernières minutes, quand Pierre Moffet eut un ligament déchiré à la cheville. Les Québécois jouèrent quand même du bon soccer à la fin du match, mais les chances ratées par Marcolin au début de la rencontre ne devaient plus se présenter de nouveau.

Les Montréalais ont eux aussi manqué des occasions exceptionnelles, mais il faut signaler l'excellent travail de Pierre Pigouet qui « blanchit » le meilleur franc-tireur du Caribbees, détenteur de 32 des 55 buts de son club avant le match. Le Luso Sporting a terminé son calendrier avec 32 points, mais il faut pratiquement concéder le titre au Caribbees, qui a deux joutes faciles à disputer avec trois points de retard.

On ne saura que vendredi les chances de jouer de Meffert, Yates et Dolfinio, ainsi que d'Emilio Martin qui a du trouble avec son genou. Voici le classement.

	P	G	F	N	PP	PC	Pts
L. Sporting	20	13	1	6	53	13	32
Caribbees	18	13	2	3	57	14	29
Inter St-Léonard	20	12	4	3	49	15	29
Roc	19	10	4	5	36	21	25
Amadour	19	9	8	2	40	29	20
Hungarion	19	8	6	3	35	32	19
Pera	19	7	9	3	41	34	17
Boisard	19	7	12	1	44	41	15
Hakert	20	7	12	1	27	47	12
Arménie	19	4	10	1	27	47	12
U. S. Lac-Beauport	19	8	13	3	15	64	9
Nasota	18	0	15	3	10	100	3

Verdun (Spéciale) Encore une fois les Remparts n'ont pas eu la tâche facile hier soir alors qu'ils affrontaient les Maple Leafs, à Verdun. Les hommes de Maurice Filion en étaient à leur deuxième confrontation avec un club de la Ligue Junior Majeure du Québec et cette fois ils l'ont emporté 5-3, après

Boxe

New Glasgow, N.-E. (PC) — Art Haffey, de Stellarton, N.-E., premier aspirant au titre canadien des poids coq, a battu Paul Tope, de Québec, par décision unanime en 10 rounds samedi soir. Il avait mis le Québécois K.O. au 8e round, à Québec en avril dernier. De plus, Dennis Cochrane, d'Angloisish, N.-E., l'a emporté par décision unanime en six rounds sur Léo Richard, de Québec.

un gain de 4-2 contre les Ducs de Trois-Rivières, vendredi soir.

Encore une fois l'opposition n'a pas fait défaut aux Remparts qui ont dû batailler ferme pour remporter une autre victoire. Même que les Leafs, dirigés par Gilles Picard, ont pris les devants en deux occasions, dans cette rencontre qui a été ponctuée de nombreuses batailles. Picard n'était guère satisfait de la tenue de ses hommes, notant qu'ils avaient attaché trop d'importance à la bataille, délaissant l'aspect hockey proprement dit.

Les chances égales

Les Maple Leafs ont réussi à tenir le coup durant une mineure à Arsenal dès le commencement de la joute et vers la sixième minute, ce fut au tour des Remparts d'être privés de deux joueurs: Bill Landers et Robert Geoffrion qui ont été punis à 14 secondes d'intervalle. C'est à la sortie des deux québécois que Verdun a marqué son premier but pour prendre les devants.

Jules Boivin a accepté des passes de Bélanger et Bowles pour donner l'avantage aux siens. Bill Landers a de nouveau été chassé à 16:44 et c'est pendant que les Remparts jouaient en désavantage numérique que Jacques Locas a nivelé les chances, sans aide.

Encore une fois les Leafs ont été capables de prendre les devants au second engagement avec un filet enregistré par Guy Pelletier, sur des assistances de Marcotte et Tessier, à 3:09.

Dix secondes plus tard, Geoffrion et Marcotte étaient chassés pour deux minutes et quelques secondes plus tard, Yvan Bouillon et Jacques Chiasson écopaient de majeures pour s'être battus. Robert Geoffrion, qui n'a pas voulu être en reste avec ses coéquipiers, été puni pour la seconde fois dans cette période, à 5:53. C'est Jacques Richard qui s'est chargé de niveler les chances 2-2 en comptant un jeu de Jean Lamarre et Alain Perron.

Trois contre un

Les Remparts ont éclaté à la dernière reprise avec trois buts pendant que leurs opposants n'en marquaient qu'un. C'est Réjean Giroux qui a donné les devants 3-2 avec l'aide d'André Savard à 8:19. Puis Yvan Dupuis a égalé le compte pour les Leafs à 10:04. Deux minutes plus tard, la bagarre éclatait entre le jeune André Leduc des Remparts et Serge Loiseleur. Ce fut le meilleur échange de la soirée, car les deux s'en sont donnés à cœur joie et ils sont restés debout.

Richard Nantais a marqué le but victorieux sur les passes de Jacques Locas et Jacques Chiasson quelque temps avant d'autres batailles, entre Pierre Roy et Arsenault, de même que Richard Grenier, un ex-Rempart, et Richard Nantais. Tous ont eu des majeures et Roy a écopé d'une mineure en plus. Guy Chouinard a complété le pointage avec l'aide de Lamarre, à 17:48.

Les Remparts seront à nouveau sur la route demain soir.

Trois clubs, trois ligues

Trois équipes-fermes de la ligue Junior majeure du Québec qui avançaient dans la ligue Junior B provinciale l'an dernier feront l'objet de trois circuits différents cette saison.

On sait depuis quelque temps déjà que le Couillard de St-Foy a opté pour la ligue Junior B de l'Est où il se joint à St-Romuald, Montmagny, St-Georges et Lévis-Lauzon. D'autre part, les Barons du Cap-de-la-

Madeline se joignent au début du mois à la ligue des Cantons de l'Est. Or en fin de semaine, les Bruins de Shawinigan ont réussi à faire accepter leur club-ferme de Grand'Mère dans la ligue métro Québec.

Portneuf, les Bruins « B » joueront donc contre Pont-Rouge, Donnacona, St-Raymond, Les Saules, Beaufort, Loretteville et le Patro Roc-Amadour, (J.P.)

alors qu'ils rendront visite aux Eperviers de Sorel.

Filion satisfait

L'instructeur Maurice Filion était fort satisfait de la tenue des siens même s'il ne peut pas dire que ce fut une vraie belle partie, parce qu'il doit faire jouer tous ceux qui sont avec l'équipe. Quand il n'aura que trois trios réguliers et quatre ou cinq joueurs de défense, les performances des détenteurs de la Coupe Memorial seront plus régulières.

Sommaire

Première période
1 — Ver: Boivin (Bélanger, Bowles) 8:45
2 — Qué: Locas (sans aide) 17:34
Pun: Arsenault 0:28; Landers 6:04; Geoffrion 6:18; Landers 16:44.

Deuxième période
3 — Ver: Pelletier (Marcotte, Tessier) 3:09
4 — Qué: Richard (Lamarre, A. Perron) 9:53
Pun: Geoffrion et Marcotte 3:19; Chiasson et Bouillon, maj. 3:52; Geoffrion 5:53.

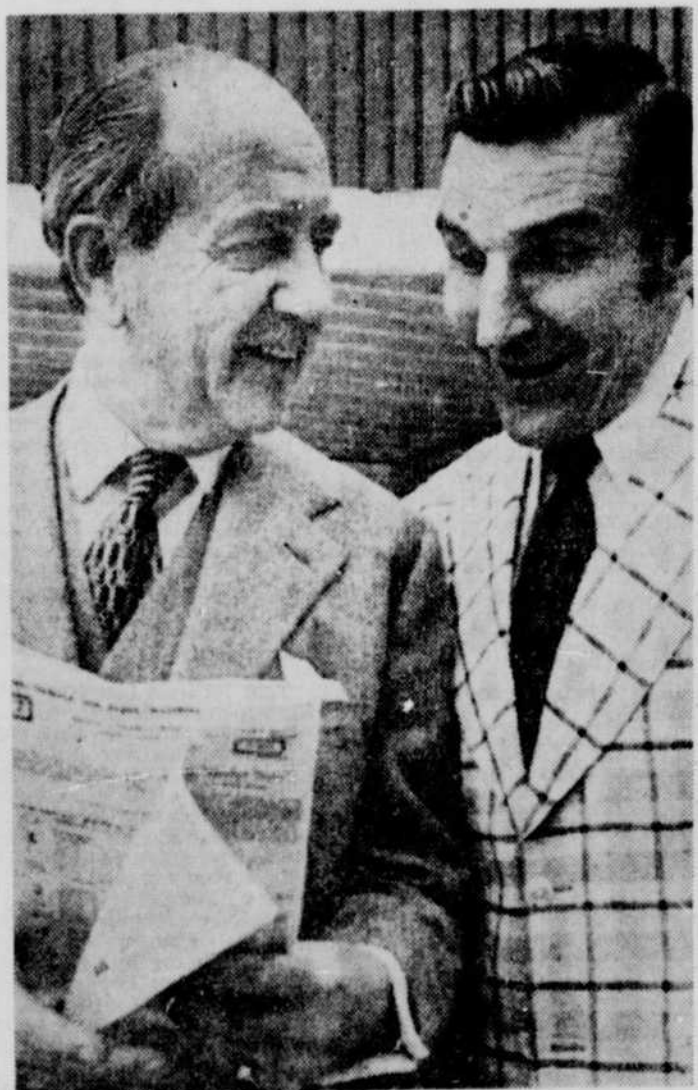
Troisième période
5 — Qué: Giroux (Savard) 8:18
6 — Ver: Dupuis (sans aide) 10:04
7 — Qué: Nantais (Locas, Chiasson) 13:39
8 — Qué: Chouinard (Lamarre) 17:48
Pun: Leduc et Loiseleur, maj. 12:43; Roy min. et maj., Arsenault maj. Grenier, maj., Nantais maj. 14:31.

Les joueurs des Remparts qui ont signé leur contrat

Lussier, Robert (Verdun)	Gardien de buts	5'8" 155 19
Roy, Pierre (Thetford-Mines)	Défense	6' 172 19
Richard, Jacques (Québec)	Ailier gauche	6' 172 19
Constantin, Charles (Montréal)	Ailier gauche	6'1" 170 18
Lamarre, Jean (St-Jean)	Ailier droit	6'2" 180 19
Nantais, Richard (Repentigny)	Centre	5'11" 165 17
Locas, Jacques (St-Jérôme)	Centre	5'8" 158 17
Landry, Jean (Montréal)	Défense	5'10" 170 18
Chiasson, Jacques (Arvida)	Ailier droit	5'10" 165 17
LANDERS, Bill (Montréal)	Défense	5'8" 162 19
PERRON, Richard (Brownsburg)	Défense	5'7" 152 17
Lecavallier, J.-Jacq. (Duvrigny)	Gardien de buts	5'10" 165 19
Blais, Michel (Amos)	Défense	5'11" 165 16
Leduc, André (Amos)	Défense	5'11" 175 15
Giroux, Réjean (Québec)	Ailier droit	5'10" 160 19
Geoffrion, Robert (Dorval)	Ailier gauche	5'10" 165 17
Savard, André (Témiscamingue)	Centre	5'11" 173 18

L'ACHA est disposée à entendre les doléances des Canadiens juniors

L'Association canadienne du hockey amateur a accepté l'appel logé par le Canadien Junior dans le litige qui l'oppose à la ligue Junior du Québec. Selon ses règlements, l'ACHA aurait pu refuser d'entendre la cause. On se rappellera que l'Association québécoise du hockey amateur avait entendu les deux parties en cause et soumis, par la suite, deux propositions de règlement. Les deux propositions avaient été refusées par Phil Wimmer au nom du Canadien Junior et ce dernier en avait appelé au verdict de l'Association québécoise après de l'ACHA. La cause sera entendue le 26 septembre, prochain, à 10 heures, en l'hôtel Airliner, de Winnipeg. C'est le directeur général Gordon Jukes de l'ACHA qui a signifié la convocation par télégramme aux deux parties. Aux dernières nouvelles, le président Bob Lebel de la ligue Junior du Québec tentait de hâter le règlement du différend par l'ACHA.



Le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, son Excellence Hugues Lapointe, ne pouvait pas recevoir de meilleurs conseils avant la course du Derbi du Québec. Il s'entretient avec l'ancienne vedette des Canadiens de Montréal John Ferguson, qui est aussi propriétaire de coursiers. (Téléphoto: U.P.I.)



SAMEDI
Exhibitions PROS
Boston 4, Montréal 7
Philadelphie 2, Buffalo 1
Toronto 3, Minnesota 2
DIMANCHE
Exhibition JUNIORS
St-Jérôme 2, Cornwall 10
Laval 4, St-Jérôme 6
Drummondville 3, Trois-Rivières 4
Exhibitions pros
Buffalo 6, Californie 2
Los Angeles 4, Vancouver 4
Toronto 3, Minnesota 1
Pittsburgh 3, New York 1
Voyagers 2, Richmond 4
AUJOURD'HUI
Exhibition JUNIOR
St-Jérôme 2, Laval 1
Exhibition HALIFAX
Boston vs Montréal
Exhibition 4 DRUMMONDVILLE
Voyagers vs Richmond

Yvon Tassé, ing.
conseiller et mandataire
généraliste
2052, Boisjoli, Québec 6
Tél.: 681-4862

PIERRE Beaulieu
VERRES de CONTACT
LUNETTES
529 Boul. Charest-Est, Qué.
(Face à la Cie Paquet)
Téléphone: 359-9351

A domicile
CHEMISES SUR MESURES
(mesures prises à la maison)
Peu importe:
LE STYLE
LA TAILLE
DEFAUTS PHYSIQUES
670, rue St-Jean, Québec — 523-3813

AVEZ-VOUS DES CORS ?
Pas besoin de revenir une fois par mois car nous enlevons la racine des cors et durillons. Traitement des ongles incarnés.
METHODES SCIENTIFIQUES
Traitement sans aucune douleur.
Clinique Den's Foot Clinic
853, rue St-Jean, Québec
Tél.: 694-0262 SUR RENDEZ-VOUS seulement



Catellier conduit trois chevaux à la victoire

par Jean Pouliot
Yvon Catellier a réussi le seul tour du chapeau de la fin de semaine à la piste locale et c'est hier après-midi qu'il a accompli son exploit. Il a mené à la victoire Calaprox dans le pari-double, Armbr Lary dans l'exacta et Gold Kat dans la principale épreuve. Le trotteur de cinq ans, appartenant à Roland et Ronald Morency, de Jonquière, a parcouru le mille en 2:06.1 pour retourner \$1,100 à ses propriétaires. Chez les embumeurs, Too Young Man a été le plus rapide dimanche, étant conduit en 2:05.1 par Bernard Gervais.

Samedi
Bob Hilton, mené pour l'occasion par Paul Grenier, a surpris les experts en négociant le mille en 2:04.2 pour remporter la principale épreuve de samedi, un amble-handicap doté d'une bourse de \$2,200. Le poulain de deux ans de Gratien Deschênes a battu six autres chevaux plus âgés pour retourner \$13.90 au pari mutuel.

Le pari le plus curieux a probablement été celui sur Reac Rodney, dans la septième course, alors qu'il a retourné \$11.10 en "show, contre \$7.50 sur le nez.

Les courses reprendront normalement mardi soir avec la traditionnelle soirée des dames.

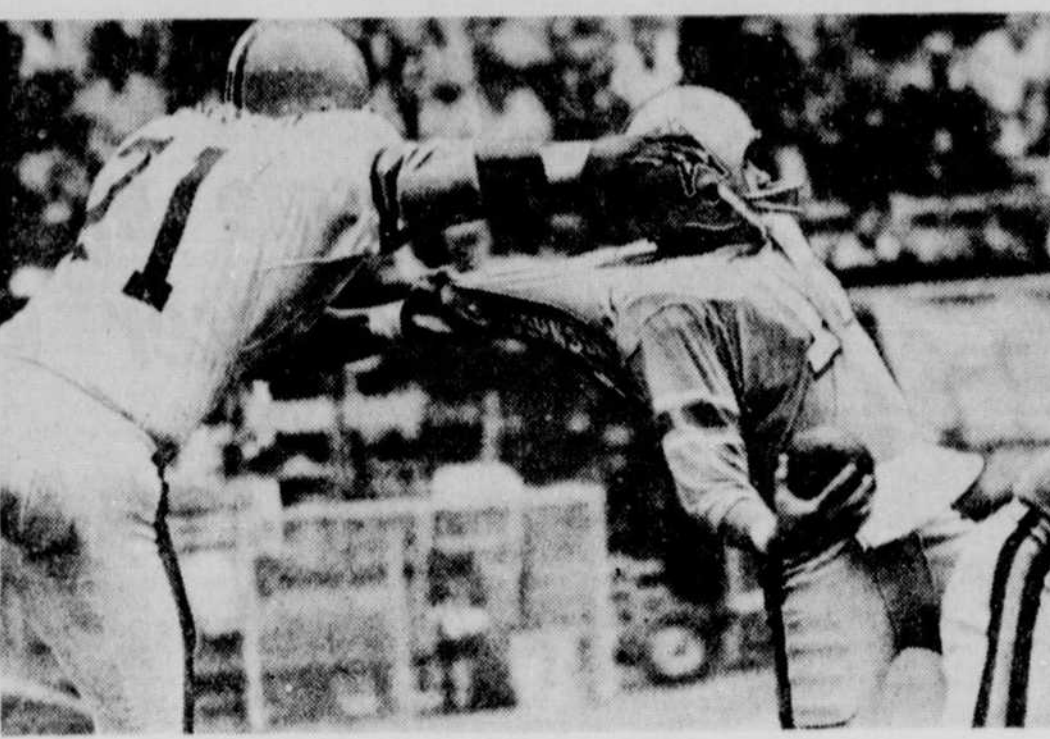
Avec un vingt...

Ce ne sont pas les visites aux guichets des payeurs qui nous ont fatigué en fin de semaine, car il n'y en a eu aucune. On n'appelle pas les paris jumelés des "sucker's bets" pour rien et nous avons eu la plupart du temps une patte dans la combinaison, jamais les deux. Même un cheval éligible s'est permis de venir brouiller les cartes dans l'exacta de samedi. Notre déficit est donc de \$386.60 pour les 80 premiers programmes, soit 5% de plus que la remise normale aux gouvernements et à l'administration.

Résultats à Québec

SAMEDI	
COURSE NO 1 No 3 Coda (Y. Catellier) 16.00 No 1 Todd Fleming (M. Courvoysier) 3.90 No 3 Honoreville (P. G. Smith) 2.90 Ont aussi couru: Bill Scotch, Tranqui Elise, Fairside Star, Clever Garland, Pompon Fleurie. TEMPS: 2:13.2	COURSE NO 2 No 2 Th Hester (Y. Pelchat) 7.70 No 3 Brian (W. Lefort) 47.70 No 8 Cornelia Adios (L. Duquette) 4.70 Ont aussi couru: Feather, Eliminator, Singletail, Halloran, Glinger A. B., Borderville Fonda. TEMPS: 2:14.2 PARI-DOUBLE — 3-2 — \$82.60
COURSE NO 3 No 1 Enpelle (F. Nadeau) 6.90 No 5 Fabien (J. M. Duquette) 3.10 No 4 Andy Kirk (J. G. Gauthier) 2.70 Ont aussi couru: Armbr Lary, King Klig, Darnley's Choice. TEMPS: 2:10.4	COURSE NO 4 No 3 Tay Toward (J. M. Savard) 14.20 No 1 Elk Slaton (B. Belanger) 4.80 Ont aussi couru: Addie Majesty, Carl Lady Senator, Scottena, Little Bo Peep, Doctor Croft, Consul Richelieu. TEMPS: 2:10.4 QUINELLA — 1-5 — \$48.40
COURSE NO 5 No 1 Bob Hilton (P. Grenier) 12.90 No 6 Payson Fleurie (F. Nadeau) 4.90 No 7 Mr Frontenac (J. Gauthier) 2.60 Ont aussi couru: Wingy Mr, King Tar, Rebel Brother, Key Pebble. TEMPS: 2:07.2	COURSE NO 6 No 6 Stimulant Mr (P. Lacharrie) 5.00 No 2 Shadydale Air Star (Y. Catellier) 3.00 Ont aussi couru: Beat of Mr, Blazer State, Belvedere Mr, Miss Frontenac, Meadow Secret, Adios Frosty. TEMPS: 2:07.2 QUINELLA — 2-6 — \$7.40
COURSE NO 7 No 4 Deac Rodney (P. Samson) 7.50 No 3 Handy Lad (Y. Pelchat) 4.40 No 5 Fran Brown (Y. Gauthier) 3.60 Ont aussi couru: The Crooner, Maren Spangler, Debby's Ace. TEMPS: 2:07.2	COURSE NO 8 No 5 Template (J. Jodoin) 7.90 No 2 Loveliet Mr (S. Blais) 9.40 Ont aussi couru: Debutaire, Confused Mr, Gentlemen Mr, Adios Rion, Doctor Lane, G. W. Rodney. TEMPS: 2:09.4 QUINELLA — 2-5 — \$34.30
COURSE NO 9 No 5 Erney Goss (M. Courvoysier) 11.90 No 2 Cag Dundee (M. Turcotte) 6.10 No 7 Bids Buddy (B. Gervais) 3.00 Ont aussi couru: Bonjour Fernand, Manigatour, Sir 1. Win, Henry Tar, Pride In Law. TEMPS: 2:07.2	COURSE NO 10 No 1 Betty's Flash (G. Labonté) 5.00 No 2 Gern Direct (J. M. Savard) 3.40 Ont aussi couru: Miracle Sandy, Princess Mr, My Right, Mr Joe Castle, Minirail, Adios Kim, Celestial Air. TEMPS: 2:08.4 EXACTA — 1-8 — \$44.50

DIMANCHE	
COURSE NO 1 No 8 Galaprox (Y. Catellier) 6.10 No 4 Green River Red (Y. Pelchat) 3.90 No 1 Beckwith Prince (A. Jean) 2.20 Ont aussi couru: My Scotch, Tidy Rose, Swift, Yogi, Queen Valley, Amish (retraité). TEMPS: 2:11.1	COURSE NO 2 No 8 Balmy Spring (J. Guenet) 10.90 No 1 Judge Scott (G. Boly) 46.70 No 3 Victory Dale (C. Desjardins) 9.10 Ont aussi couru: Just Joe, Tammarly Hall, Adios Rock, Prince R



Halte-là ! Walter Johnson, des Browns de Cleveland, ne veut pas laisser s'échapper le quart-arrière des Oilers de Houston Charley Johnson et il prend les grands moyens. Le joueur du Cleveland a fait perdre du terrain aux Oilers en retenant Charley Johnson par son gilet. (Téléphoto: U.P.I.)

Plusieurs surprises marquent les débuts de la Lnf

Par la PRESSE CANADIENNE

Les champions Colts de Baltimore ont écarté les Jets de New York 22-0 hier alors que les débuts de la LNF ont été marqués par une série de surprises.

Ainsi, les Patriots de la Nouvelle-Angleterre ont surpris les Raiders d'Oakland 20-6; les Falcons d'Atlanta ont supplanté les 49ers de San Francisco 20-17; les Giants de New York ont surclassé les Packers de Green Bay 42-40; les Redskins de Washington ont déclassé les Cardinals de St-Louis 24-17; les Saints de la Nouvelle-Orléans ont vaincu les Rams de Los Angeles 24-10.

Dans d'autres matches, les Bears de Chicago ont supplanté les Steelers de Pittsburgh 17-15; les Browns de Cleveland ont écarté les Oilers de Houston 31-0; les Bengals de Cincinnati ont déclassé les Eagles de Philadelphie 37-14; les Cowboys de Dallas ont surclassé les Bills de Buffalo 49-37; et les Dolphins de Miami ont annulé 10-10 avec les Broncos de Denver.

Norm Bulaich a établi un record d'équipe chez les Colts en gagnant 198 verges au sol, comptant un touché. Tom Matte en a ajouté un autre et Jim O'Brien a botté trois placements.

La recrue Jim Flunket, gagnant du trophée Meisman, a marqué deux touchés pour les Patriots.

Bob Perry a complété deux passes de touché au profit de l'Atlanta, qui a réussi quatre interceptions aux dépens des 49ers.

Fran Tarkenton a réussi trois passes de touché à Dick Houston pour les Giants, qui ont aussi recouvré deux échappés des Packers dans la zone rivale.

Washington a profité de quatre interceptions et trois échappés pour devancer les Cardinals, qui menaient 17-0.

Le quart-recrue Archie Manning a contourné l'aile gauche rivale pour un touché lors du dernier jeu du match en permettant aux Saints de triompher des Rams.

Mike Garrette a effectué une course de 26 verges vers la fin du match à la victoire sur ses anciens coéquipiers de Kansas City.

Les Bears ont transformés deux échappés en touchés dans les quatre dernières minutes de jeu.

Bill Nelsen a préparé deux touchés avec ses passes précises au profit des Browns.

Virgil Carter a complété trois passes de touché pour les Bengals et Calvin Hill a compté quatre touchés pour les Cowboys.

Enfin, Bob Griese a complété une passe de touché de 30 verges à Paul Warfield en procurant le gain aux Dolphins, et ce à 2:30 de la fin du match.

Les Argos de Toronto ont pris une avance de six points au 1er rang de la CFE hier et ont supplanté les Rough Riders d'Ottawa 26-17 devant 26,063 amateurs.

Le quart-arrière Greg Barton a complété des passes de touché à Leon McQuay et Tony Moro au profit des Argos, tandis que le demi défensif Dick Thornton comptait le 3e à la suite d'une interception et d'une course de 43 verges.

Ivan MacMillan a ajouté trois conversions, un placement de 23 verges et un simple. Le botteur Zenon Andrusschyn a réussi un simple.

Le quart Rick Cassata a couru sur une distance de 58 verges pour le 1er touché des Riders, dont Hug Oldham a marqué l'autre à la suite d'une passe de 18 verges de Gary Wood. Jerry Organ a botté deux transformations et un placement de 22 verges.

Thornton a recolté trois interceptions dans le camp des Argos.

Les Argos ont gagné un total de 316 verges, contre 275 par les Riders.

Barton et Joe Thiesmann ont complété 11 de leurs 21 passes pour 196 verges.

Les Riders ont gagné 178 verges au sol, surtout grâce à Cassata avec 106. Cassata a gagné 32 verges dans les airs avec cinq passes complétées dans la première demie, puis Gary Wood a en a ajouté 67 avec quatre complétées dans la 2e.

TORONTO 27 — OTTAWA 17

Premier Quart
OTT — Touché, Cassata, course de 58 verges, converti, Orga 2:34; TOR — Touché, Thornton, course de 43 verges après interception; converti, MacMillan, 5:27.

Deuxième Quart
TOR — Touché, McQuay, passe de 44 verges de Barton; converti, MacMillan 4:53; OTT — Placement, Organ, 22, 13:31; TOR — Touché, Moro, passe de 18 verges de Barton; converti, MacMillan 14:45; e

Troisième Quart

Argos-Rough Riders

Les Argos de Toronto ont pris une avance de six points au 1er rang de la CFE hier et ont supplanté les Rough Riders d'Ottawa 26-17 devant 26,063 amateurs.

Le quart-arrière Greg Barton a complété des passes de touché à Leon McQuay et Tony Moro au profit des Argos, tandis que le demi défensif Dick Thornton comptait le 3e à la suite d'une interception et d'une course de 43 verges.

Ivan MacMillan a ajouté trois conversions, un placement de 23 verges et un simple. Le botteur Zenon Andrusschyn a réussi un simple.

Le quart Rick Cassata a couru sur une distance de 58 verges pour le 1er touché des Riders, dont Hug Oldham a marqué l'autre à la suite d'une passe de 18 verges de Gary Wood. Jerry Organ a botté deux transformations et un placement de 22 verges.

Les Alouettes voient leur victoire s'envoler durant la toute dernière minute

Par la Presse Canadienne

Une passe du quart Joe Zuger à Dave Buchanan, réussie dans la dernière minute de jeu samedi soir, a procuré un gain de 10-9 aux Tigers-Cats de Hamilton sur les Alouettes de Montréal, dans un match de la CFE.

Tommy-Joe Coffey, qui avait réussi un placement dans le 3e quart, a réussi la transformation victorieuse à huit secondes de la fin du match devant une foule de 28,871 spectateurs.

Justin Canale a réussi tous les points des Alouettes à l'aide de trois placements, dont deux dans la dernière période.

L'offensive de Cats n'a recolté que 10 premiers essais tandis que Sonny Wade conduisait les Alouettes à 17 premières tentatives de jeu.

La victoire a permis aux Cats de rejoindre les Alouettes au 2e rang avec huit points.

La défensive des Cats a brillé et a obligé l'offensive rivale à se contenter de placements à chaque occasion dangereuse.

Les Cats ont réussi trois interceptions aux dépens de Wade tandis que Zuger n'était la victime qu'une seule fois de la défensive montréalaise.

Les demis montréalais ont gagné 167 verges au sol en comparaison de 72 par ceux des Cats, tandis que Terry Evanson captait sept passes de Wade pour un total de 113 verges.

Au total, les Alouettes ont gagné 371 verges, dont 226 dans les airs, en comparaison de 138, dont 160 dans les airs, par les Cats.

MONTREAL 9 — HAMILTON 10

Premier Quart
MTL — Placement, Canale, du 36, 11:19; Deuxième Quart

Troisième Quart
HAM — Placement, Coffey, du 42, 13:44; Quatrième Quart

MTL — Placement, Canale, du 35, 7:50; Placement, Canale, du 12, 13:44; HAM — Touché, Buchanan, passe de 10 verges de Zuger; converti, Coffey 14:52;

Argos-Rough Riders

Les Argos de Toronto ont pris une avance de six points au 1er rang de la CFE hier et ont supplanté les Rough Riders d'Ottawa 26-17 devant 26,063 amateurs.

Le quart-arrière Greg Barton a complété des passes de touché à Leon McQuay et Tony Moro au profit des Argos, tandis que le demi défensif Dick Thornton comptait le 3e à la suite d'une interception et d'une course de 43 verges.

Ivan MacMillan a ajouté trois conversions, un placement de 23 verges et un simple. Le botteur Zenon Andrusschyn a réussi un simple.

Le quart Rick Cassata a couru sur une distance de 58 verges pour le 1er touché des Riders, dont Hug Oldham a marqué l'autre à la suite d'une passe de 18 verges de Gary Wood. Jerry Organ a botté deux transformations et un placement de 22 verges.

Thornton a recolté trois interceptions dans le camp des Argos.

Les Argos ont gagné un total de 316 verges, contre 275 par les Riders.

Barton et Joe Thiesmann ont complété 11 de leurs 21 passes pour 196 verges.

Les Riders ont gagné 178 verges au sol, surtout grâce à Cassata avec 106. Cassata a gagné 32 verges dans les airs avec cinq passes complétées dans la première demie, puis Gary Wood a en a ajouté 67 avec quatre complétées dans la 2e.

TOR — Simple, MacMillan, du 9, 9:31; Quatrième Quart

OTT — Touché, Oldham, passe de 4 verges de Wood; converti, Orga 1:00; Simple, Andrusschyn, du 44, 10:13; Placement, MacMillan, du 30, 12:50;

Bombers-Lions

(P.C.). — Don Jonas a réussi un placement de 23 verges lors du dernier jeu du match de la CFE hier et les Blue Bombers de Winnipeg ont ainsi annulé 31-31 avec les Lions de la Colombie britannique devant 22,083 supporters des Bombers.

Ce placement a couronné un match dont l'avantage a changé de mains à cinq reprises avant une punition aux Lions, laquelle a permis aux Bombers de tenter le placement égalisateur de nouveau.

Winnipeg occupe le 3e rang du circuit avec neuf points, soit deux de plus que les Lions, qui les affronteront à Vancouver samedi.

Le demi Larry Highbaugh a compté deux touchés pour les Lions grâce à deux brillantes courses au sol puis Larry Evenson y allait d'une course de quatre verges dans la zone touchée, en épauleant leur 7e revers d'affilée, devant 22,474 amateurs déçus.

Le bloqueur Ted McQuarters a réussi ce touché qui a permis aux Riders d'occuper, seuls, le 2e rang dans l'Ouest. Il a recueilli un échappé du quart Larry Lawrence au 3e des locaux.

Jack Abendschan a complété le total des vainqueurs avec une transformation et quatre placements tandis que Jack Cutler évitait le blanchissage aux Eskimos avec un placement de 29 verges.

Les Riders ont gagné un total de 347 verges, dont 198 dans les airs, en comparaison de 106 verges au sol et 172 dans les airs par les vaincus, alors que Ron Lancaster et Ron Pearce complétaient 14 passes sur 27 pour les Riders, tandis que Lawrence et Bruce Lemmerman en complétaient 11 sur 31.

SASKATCHEW. 19 — EDMONTON 3

Premier Quart
SASK — Placement, Abendschan, du 11, 5:46; SASK — Touché, McQuarters, échappé recouvert à la ligne de 29 verges; converti, Abendschan, 9:29;

Deuxième Quart
EDM — Placement, Cutler, du 36, 2:49; Troisième Quart

SASK — Placement, Abendschan, du 26, 4:31; SASK — Abendschan, du 17, 10:34; Quatrième Quart

SASK — Placement, Abendschan, du 12, 8:43;

COLOMBIE-BRITANNIQUE 31 — WINNIPEG 31

Premier Quart
WPG — Simple, Gerela, du 40, 2:56; WPG — Touché, Thorpe, passe de 22 verges de Jonas; noc converti 3:58;

WPG — Touché, Thorpe, passe de 32 verges de Jonas; converti, Jonas 5:18; C-B. — Touché Heron, passe de

7 verges de Moorhead; converti, Phillips 10:25;

Deuxième Quart
C-B. — Touché, Evenson, course de 4 verges; noc converti 8:25; C-B. — Touché Highbaugh, course de 16 verges; converti Phillips 9:31; C-B. — Simple, Phillips, du 34, 13:50;

Troisième Quart
WPG — Touché, Jonas, course de deux verges; converti, Jonas 9:03; WPG — Touché, Thorpe, jeu de 32 verges avec Jonas; converti, Jonas 11:37;

C-B. — Simple, Gerela, du 45, 13:34; **Quatrième Quart**
C-B. — Touché, Highbaugh, course de 23 verges; converti, Phillips 4:13; C-B. — Simple, Phillips, du 24, 10:09; WPG — Placement, Jonas, du 26, 15:00;

7 verges de Moorhead; converti, Phillips 10:25;

Deuxième Quart
C-B. — Touché, Evenson, course de 4 verges; non converti 8:25; C-B. — Touché Highbaugh, course de 16 verges; converti Phillips 9:31; C-B. — Simple, Phillips, du 34, 13:50;

Troisième Quart
WPG — Touché, Jonas, course de deux verges; converti, Jonas 9:03; WPG — Touché, Thorpe, jeu de 32 verges avec Jonas; converti, Jonas 11:37;

C-B. — Simple, Gerela, du 45, 13:34; **Quatrième Quart**
C-B. — Touché, Highbaugh, course de 23 verges; converti, Phillips 4:13; C-B. — Simple, Phillips, du 24, 10:09; WPG — Placement, Jonas, du 26, 15:00;

Eskimos-Roughriders

A Edmonton, samedi soir, les Riders de Regina ont écarté les Eskimos 19-3 dans un match de la CFE, ce qui a pratiquement réduit à néant les chances des vaincus de participer aux séries éliminatoires de fin de saison.

L'offensive des locaux a alloué sept interceptions à ses rivaux, y compris leur seul touché, en épauleant leur 7e revers d'affilée, devant 22,474 amateurs déçus.

Le bloqueur Ted McQuarters a réussi ce touché qui a permis aux Riders d'occuper, seuls, le 2e rang dans l'Ouest. Il a recueilli un échappé du quart Larry Lawrence au 3e des locaux.

Jack Abendschan a complété le total des vainqueurs avec une transformation et quatre placements tandis que Jack Cutler évitait le blanchissage aux Eskimos avec un placement de 29 verges.

Les Riders ont gagné un total de 347 verges, dont 198 dans les airs, en comparaison de 106 verges au sol et 172 dans les airs par les vaincus, alors que Ron Lancaster et Ron Pearce complétaient 14 passes sur 27 pour les Riders, tandis que Lawrence et Bruce Lemmerman en complétaient 11 sur 31.

SASKATCHEW. 19 — EDMONTON 3

Premier Quart
SASK — Placement, Abendschan, du 11, 5:46; SASK — Touché, McQuarters, échappé recouvert à la ligne de 29 verges; converti, Abendschan, 9:29;

Deuxième Quart
EDM — Placement, Cutler, du 36, 2:49; Troisième Quart

SASK — Placement, Abendschan, du 26, 4:31; SASK — Abendschan, du 17, 10:34; Quatrième Quart

SASK — Placement, Abendschan, du 12, 8:43;

COLOMBIE-BRITANNIQUE 31 — WINNIPEG 31

Premier Quart
WPG — Simple, Gerela, du 40, 2:56; WPG — Touché, Thorpe, passe de 22 verges de Jonas; noc converti 3:58;

WPG — Touché, Thorpe, passe de 32 verges de Jonas; converti, Jonas 5:18; C-B. — Touché Heron, passe de

7 verges de Moorhead; converti, Phillips 10:25;

Deuxième Quart
C-B. — Touché, Evenson, course de 4 verges; non converti 8:25; C-B. — Touché Highbaugh, course de 16 verges; converti Phillips 9:31; C-B. — Simple, Phillips, du 34, 13:50;

Troisième Quart
WPG — Touché, Jonas, course de deux verges; converti, Jonas 9:03; WPG — Touché, Thorpe, jeu de 32 verges avec Jonas; converti, Jonas 11:37;

C-B. — Simple, Gerela, du 45, 13:34; **Quatrième Quart**
C-B. — Touché, Highbaugh, course de 23 verges; converti, Phillips 4:13; C-B. — Simple, Phillips, du 24, 10:09; WPG — Placement, Jonas, du 26, 15:00;

\$300.00 et vous devenez propriétaire d'une de ses maisons

Aussi maisons à louer tapis mur à mur

AEROHOME

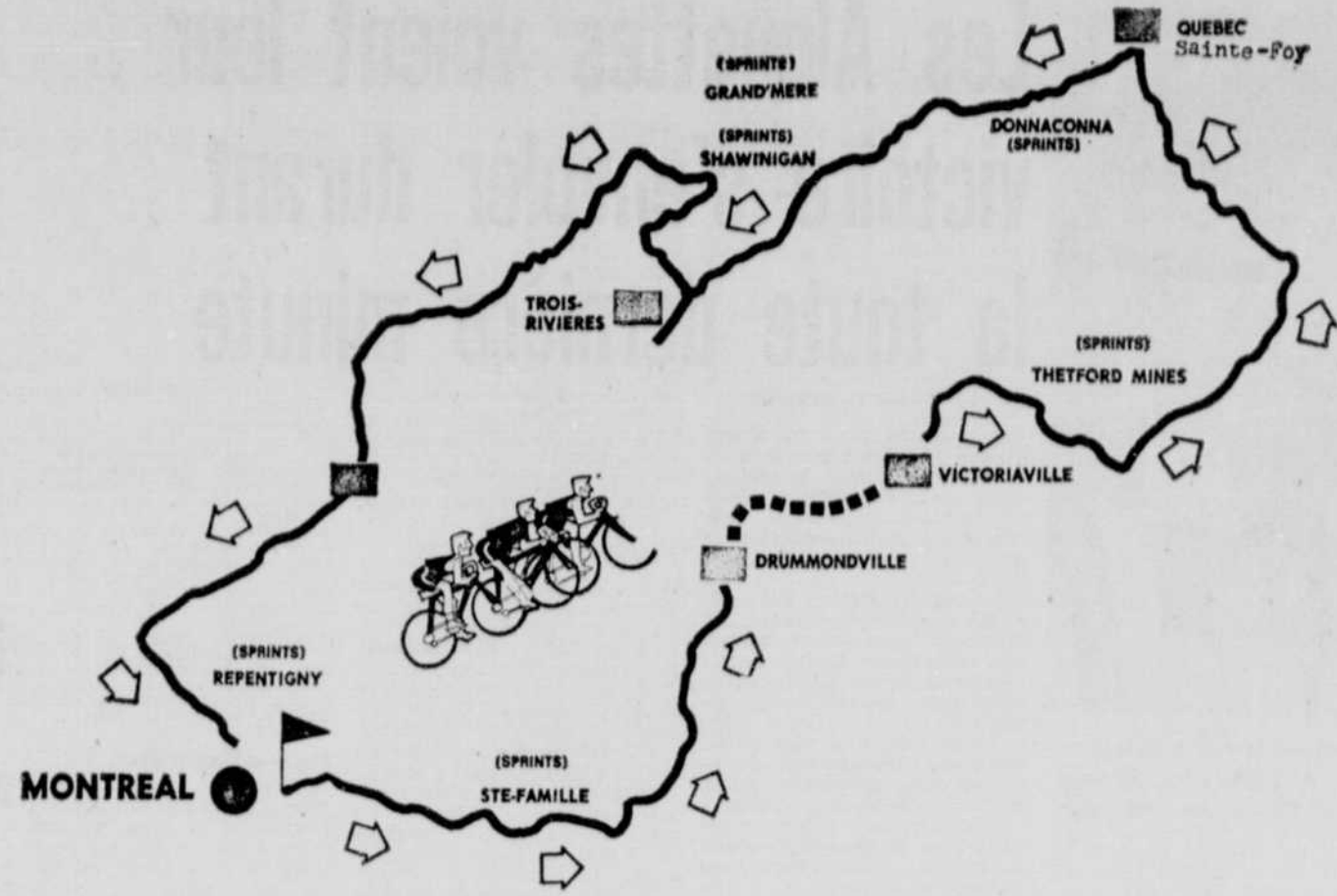
“LES ENTREPRISES ROLAND DAIGLE INC.”

DISTRICT-QUEBEC : 842-9844 626-9708 2700 COSTEBELLE

LES SAULES — QUEBEC

Ces maisons sont munies d'un système de vacuum central

BLACK AND DECKER



Deux fameux animateurs dans le sillage du Tour

Le légendaire Mario Cotti, phénomène du micro en Europe, sera le speaker attitré au Tour. Ce chevalier du micro compte 25 ans de métier. Il n'a pas son pareil pour informer, raconter, exhorter, déridier, en un mot, donner une véritable âme à une course. Il anime plus de 70% des criteriums ouverts aux professionnels, outre les plus grandes classiques de France. Il est surnommé à juste titre de "Speaker animateur du cyclisme".

Non seulement se produit-il en France, mais aussi en Belgique, au Luxembourg, en Suisse, en Allemagne, à Monaco et en Espagne (car il parle espagnol).

Plein de verve, Mario Cotti sait, par une présentation excellente, intéresser les spectateurs. Il les captive par ses connaissances techniques et les passionne par le rythme qu'il implique à la course et sait éviter tout ralentissement.

Le métier de Mario Cotti est complexe: il réclame élocution et brio certes, mais aussi bon ton, coup d'oeil, doigté et compétence, variété et adaptation. Ce métier est tellement dur qu'il s'y consacre uniquement. Son bagout de speaker est l'unique façon de vivre de Mario Cotti.

Plusieurs clubs cyclistes lui doivent le jour. Il a créé de multiples épreuves le long de la Côte de France. Il a suivi trois stages à l'Institut National des Sports qui ont fait de lui, un moniteur régional de cyclisme.

Lorsqu'il n'est pas speaker aux épreuves, il devient un conférencier très intéressant sur le sport du cyclisme.

Mario Cotti sera présent à tous les arrivées et départs des étapes du Tour de même qu'aux deux criteriums qui auront lieu à Montréal, les 25 et 26 septembre prochains.

Deux heures avant les arrivées et les criteriums du Tour de la Nouvelle-France, Mario Cotti sera à son micro pour informer, déridier et entretenir les spectateurs sur les péripéties de la course. Le fait que Mario Cotti soit associé au Tour de la Nouvelle-France, donnera à celui-ci, encore plus de couleur. Cet as du micro connaît le palmarès et les physiques de face, de côté et de dos, de tous les participants du Tour.

Jean Rafa aussi Jean "c'est pas fini" Rafa participera au Tour de la Nouvelle-France, professionnel, et il se sent rajeuni de 24 ans.

Itinéraire officiel

Date	Etape	Endroit	kms	milles
Mardi 21 septembre, 1ère	Montréal-Drummond		157	98,1
Mercredi 22 septembre, 2e	Victoriaville-Québec		203,8	127,4
Jeudi 23 septembre, 3e	Ste-Foy-Trois-Rivières		140,8	88,0
Vendredi 24 septembre, 4e	Trois-Rivières-Joliette		186,6	116,6
Samedi 25 septembre, 5e	1ère demi-étape: Joliette-Montréal		99	61,9
	2e demi-étape: Circuit fermé, Montréal		86,4	54,0
Total			873,6	546,0
Dimanche 26 septembre, 12 heures:	Criterium International A Montréal		100,00	62,0



Position de la FEPQ

La Fédération d'éducation physique du Québec, tient à prendre position face à l'évolution actuelle de l'éducation physique et du sport amateur au Québec. Devant la situation d'intercurrence toujours présente, la Fédération d'éducation physique du Québec présente l'orientation suivante:

Afin de donner à la population québécoise une éducation physique valable et efficace comme elle a droit de s'y attendre, nous préconisons l'intégration totale de tout l'aspect éducation physique et de sport scolaire au niveau élémentaire, secondaire, collégial et universitaire, à l'actuel Haut-commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et au Sport, à la condition expresse que celui-ci (l'actuel Haut-commissariat à la Jeunesse aux Loisirs et au Sport ou toute nouvelle structure similaire) demeure un organisme autonome attaché à la structure éducative du gouvernement du Québec.

La Fédération d'éducation physique demande parallèlement au premier ministre, au ministre de l'Éducation et à l'adjoint parlementaire responsable du Haut-commissariat, d'accorder l'appui financier qui accompagnera cette restructuration du monde de l'éducation physique, à la jeunesse, du loisir et du sport.

Cette restructuration: confèrerait à l'école, centre par excellence de tout apprentissage et d'expression, la responsabilité d'exercer en collaboration avec les organismes sportifs en place, le leadership qui assurerait dans le milieu une pratique sportive généralisée.

Permettrait l'application des programmes à l'éducation physique scolaire à tous les niveaux et particulièrement à l'élémentaire. La F.E.P.Q. tient à préciser que la diffusion des programmes d'éducation physique et de sport scolaire demeure la responsabilité du système d'enseignement actuel et que l'application de ces programmes devra toujours être la responsabilité de l'éducateur breveté par le ministère de l'Éducation, ceux-ci ayant reçu une formation en éducation physique dans les universités. D'ailleurs l'effort déjà amorcé d'intégration de l'éducation physique comme matière fondamentale du système scolaire doit être poursuivi.

Fournirait aux commissions scolaires les structures de fonctionnement et les moyens financiers qui assureraient la réalisation des dits programmes.

Assureraient la coordination tant souhaitée entre le sport scolaire et le sport fédéré.

Permettrait l'élaboration d'une politique d'ailleurs déjà amorcée récemment à l'effet que toute nouvelle polyvalente doit être dotée d'une piscine et d'installations de pistes et pelouses, du même coup elle permettrait une utilisation maximale des installations déjà en place.

Féd. d'éducation physique

En effet, Jean fut l'animateur du Tour de France lorsque, celui-ci recommença en 1947, après une interruption de sept ans, en raison de la guerre. Il continua son rôle d'animateur du Tour de France et des Six-Jours cyclistes de Paris jusqu'à son arrivée au Canada en 1949.

Depuis ce temps, les amateurs de vélo ont toujours vu et entendu Rafa aux principales épreuves cyclistes du Québec.

Au Tour de la Nouvelle-France, Jean Rafa sera commandité par le Patis Ricard, pour divertir le public sur les lignes d'arrivée, en attendant les coureurs pendant deux heures environ.

Avec l'accordeoniste bien connu Pietro Rossi, il fera chanter la foule, la fera danser, donnera les renseignements sur la course et surtout, animera le Crochet Ricard.

Le Crochet Ricard est un concours au cours duquel Rafa recherchera des talents artistiques nouveaux: chant, danse, comédie, variétés, etc. Les concurrents pourront se faire inscrire directement à l'estrade d'honneur dont l'emplacement sera connu dans chaque ville-étape: Drummondville, Québec, Trois-Rivières, Joliette, Montréal. Le gagnant (ou gagnante) participera à une finale télévisée à Montréal et sera largement récompensé. Des prix seront remis aux trois premiers de chaque ville.

Jean Rafa rappelle que des vedettes internationales se sont révélées dans ce concours de ce genre au Tour de France: Line Renaud, Annie Cordy, Yvette Horner, les Soeurs Etienne, etc.

Cette participation d'un vétéran des courses cyclistes promet des arrivées devant un public nombreux, enthousiaste et de bonne humeur. Une raison de plus pour que le Tour soit un triomphe.

Les amateurs pourront courir avec les pros après le Tour

Jean Lessard, de la Palestre Nationale, a surpris les vétérans Sigi Koch, Roger Sumner, John Allis, Gino Cadorin et Vincenzo Meco en remportant le Grand Prix de Montréal qui consistait en 14 fois le tour du Mont Royal, une distance de 62½ milles. De plus, ce n'est qu'au sprint que Koch a battu le coéquipier de Lessard, Gilles Durand, deux minutes et 27 secondes après le vainqueur. Un troisième membre de la Palestre, Noël Lessard, a pris le 3e rang. Sur les 43 partants, seulement 18 ont terminé l'épreuve, dont le vétéran Evariste Lavioie, de Québec.

Le vainqueur a reçu une Remunération de 1000 \$, le premier prix de cette course qui se veut également le premier championnat nord-américain sur route.

Koch, Durand, Sumner et Noël Lessard furent les seuls à terminer à moins de trois minutes du champion, dont le temps fut de 3 heures, 8 minutes et 2 secondes.

Avec les pros

D'autre part, le président de l'Association cycliste canadienne, Guy Morin, a reçu de l'Union cycliste internationale la permission d'aligner les meilleurs routiers amateurs contre les pros du Tour de la Nouvelle-France pour le circuit fermé du dernier jour, soit dimanche le 26 à Montréal. L'épreuve de 62,5 milles se déroulera dans le nord de la métropole sur un parcours de 1,8 milles encastré par les rues St-Hubert, Christophe - Colomb, Louvain et Emile-Journeault qu'on effectuera 35 fois.

Jackie Stewart remporte un GP du Canada abrégé

Mosport (PC) — L'Écossais Jackie Stewart a remporté sa 6e victoire de l'année, en formule 1, hier, en triomphant dans le Grand Prix du Canada, réduit à 137 milles, en raison de la pluie.

L'épreuve, que devait consister en 80 tours de la piste de 2,6 milles, a été arrêtée après 64 tours, parce que les surveillants de la piste ne pouvaient se voir en raison de la pluie.

La journée a commencé avec une tragédie, lorsque Wayne Kelly, d'Ottawa, a été tué dans une course, précédant le Grand Prix. La police provinciale de l'Ontario avait alors retardé l'épreuve principale de 90 minutes, en procédant à une enquête.

Ce retard a été suffisant pour permettre à la pluie de détrempier la piste et réduire la vitesse-moyenne du tour à 85 milles à l'heure.

Stewart a ainsi récolté la première bourse de \$14.000 et le trophée Player's, mais il est déjà assuré du championnat mondial depuis le 1er août. Il conduisait une Tyrrell-Ford.

Le vainqueur affichait une priorité de 30 secondes sur Ronnie Peterson, au volant d'une British March, suivi de Mark Donohue, dans une British-McLaren.

C'était la 10e d'une série de 111 épreuves de G.P., cette année.

Stewart a affiché un temps total de 1:55.12,9 heure. En se classant 2e, Peterson est assuré de terminer au 2e rang dans l'ensemble de la série, avec un total de 29 points.

Presque tous les "cracks" du cyclisme international vont s'élancer vers nous

Au nombre des quarante-huit coureurs qui composeront l'ossature de la première édition du Tour de la Nouvelle-France on remarque la participation de trois coureurs qui ont leur nom inscrit au palmarès du prestigieux Tour de France.

Ce sont Lucien Aimar, Roger Pingeon et Jan Janssen.

Lucien Aimar a été le premier de ces trois coureurs à mériter les honneurs de cette course. Plus précisément, c'est en 1966 que le leader de l'équipe Sonolor-Lejeune l'a emporté, devant Jan Janssen et son compatriote Raymond Poulidor.

Puis, lors de l'édition suivante, ce fut au tour de Roger Pingeon de terminer au premier rang. A ce moment, Janssen finissait au cinquième échelon, suivi immédiatement de Lucien Aimar et Felice Gimondi. Incidemment, Pingeon avait aussi mérité le prix pour la combativité.

Finalement, en 1968, le Hollandais Jan Janssen triomphait de justesse devant le Belge Herman Van Sprongel par seulement trente-neuf secondes, Pingeon prenait la cinquième position et Aimar la septième.

Par contre, à cause de certaines exigences financières, les organisateurs du Tour de la Nouvelle-France ont dû imposer un nombre limité pour les coureurs, soit quarante-huit. Parallèlement, cela signifie une participation beaucoup moins intéressante et l'absence de plusieurs coureurs de grande valeur.

L'ombre de trois grands coureurs plane sur la première édition du Tour. Colles du Belge Eddy Merckx, du Français Raymond Poulidor et de l'Italien Felice Gimondi.

Pourquoi ces trois coureurs ne seront-ils pas de la partie, demanderez-vous?

Merckx, le vainqueur du Tour de France pendant les trois dernières années, prépare son calendrier une saison à l'avance. Donc, à cause d'engagements antérieurs, il ne pouvait tout simplement pas résilier des contrats, il n'a pu se libérer. D'autant plus que pour une seule journée, il peut recevoir entre \$2.000 et \$5.000.

Quant à Poulidor, la gloire française, celui que l'on aime appeler "Poupou", les organisateurs auraient bien aimé qu'il soit le leader de l'équipe Fagor-Mercier. Toutefois, lui aussi, à cause d'engagements, il n'a pu accepter l'offre des organisateurs.

Finalement, en ce qui concerne Gimondi, il était libre, mais beaucoup trop exigeant. Aucun coureur n'est payé pour venir courir. La seule récompense, c'est le \$10.000 en bourse qui seront versés aux quinze premiers coureurs.

5 jours, 5 étapes et 546 milles

De mardi à samedi prochain, les quarante-huit coureurs inscrits se lanceront à l'assaut des routes de la Belle Province. Le Tour de la Nouvelle-France durera cinq jours, comprendra cinq étapes et un total de 546 milles. Et cela n'inclut pas la revanche du Tour qui sera présentée dimanche après-midi prochain dans un circuit fermé.

Les cyclistes ne chômeront pas. Les étapes sont assez longues et, aussi, certaines d'entre elles sont harassantes. Il ne sera donc pas question d'une ballade.

Duel de sprinters

Avec l'addition de Basso, le Tour de la Nouvelle-France comptera dans son peloton, trois des plus rapides sprinters au monde et les meilleurs dans leur pays: Guimard (Cyrille le Français), Leman (Eric, le Belge) et Basso (Marino, l'Italien).

Marino Basso, né le 1er juin 1945, il a donc 26 ans, à Retorgone, est considéré comme le plus rapide sprinter d'Italie. Doué d'un courage extraordinaire, il possède une pointe de vitesse presque sans égale. Ce qui lui a fait gagner un nombre incalculable de Grand Prix et de criteriums. Ce jeune routier de 26 ans est sensationnel au possible. Il ne craint jamais la chute. Il s'infiltre dans une mer de toises, de bras et de vélos, avec un total mépris du danger et s'en va gagner la tête du peloton au sprint. Ce qui lui a fait gagner, par exemple, trois étapes au Tour de France 1970. Il s'avèrera au Tour de la Nouvelle-France, le principal adversaire de Cyrille Guimard et d'Eric Leman, ses jumeaux.

En effet, Guimard (24 ans) et Leman (25 ans), ont la réputation d'être les plus rapides sprinteurs de leurs pays respectifs, la France et la Belgique. Bien qu'aucun des trois, Basso, Guimard et Leman, ne soit leader de son équipe, chacun a su totaliser un nombre important de victoires. Nul doute qu'avec ces trois grands sprinters, le Tour de la Nouvelle-France sera riche en coureur.

D'autres que Basso, Guimard et Leman peuvent déclencher des sprints. Dirk Baert, champion du monde de poursuite 1971, sera de la partie, Jackie Mouriaux, Jean-Luc Molineris, Daniel Rebillard (médaillé d'or aux Olympiques de Mexico 1968) et Gianni Motta qui a gagné plusieurs Six-Jours en compagnie de Peter Post, sont tous des spécialistes du sprint.

Liste des engagés

France: Peugeot BP

Directeur: Gaston Plaud
Roger Pingeon (F)
Raymond Delsie (F)
Robert Bouloux (F)
Gérard Besnard (F)
André Mollet (F)
Charles Rouxel (F)

France: Fagor Mercier

Directeur: Louis Caput
Cyrille Guimard (F)
Gérard Moneyron (F)
Jacques Cadiou (F)
Jean-Pierre Genet (F)
Jacky Mouriaux (F)
Regis Delepine (F)

France: Sonolor Lejeune

Directeur: Jean Stablinski
Yves Hézar (F)
Raymond Riotté (F)
Daniel Rebillard (F)
Jean-Luc Molineris (F)
Daniel Van Rieckeghem (B)
Lucien Aimard (F)

International: BIC

Directeur: Maurice De Muer
Jan Janssen (B)
René Pijnen (B)
Johnny Schleck (L)
Jean-Marie Leblanc (F)
Francis Ducreux (F)
Daniel Ducreux (F)

Belgique: Mars-Flandria

Directeur: Alberie Schotte
Eric Leman (B)
Johann de Mynck (B)
Roger de Vlaemincq (B)
Willy Vanneste (B)
Daniel Verplancke (B)
Evert Dolman (B)

Angleterre: Falgon-Tighe

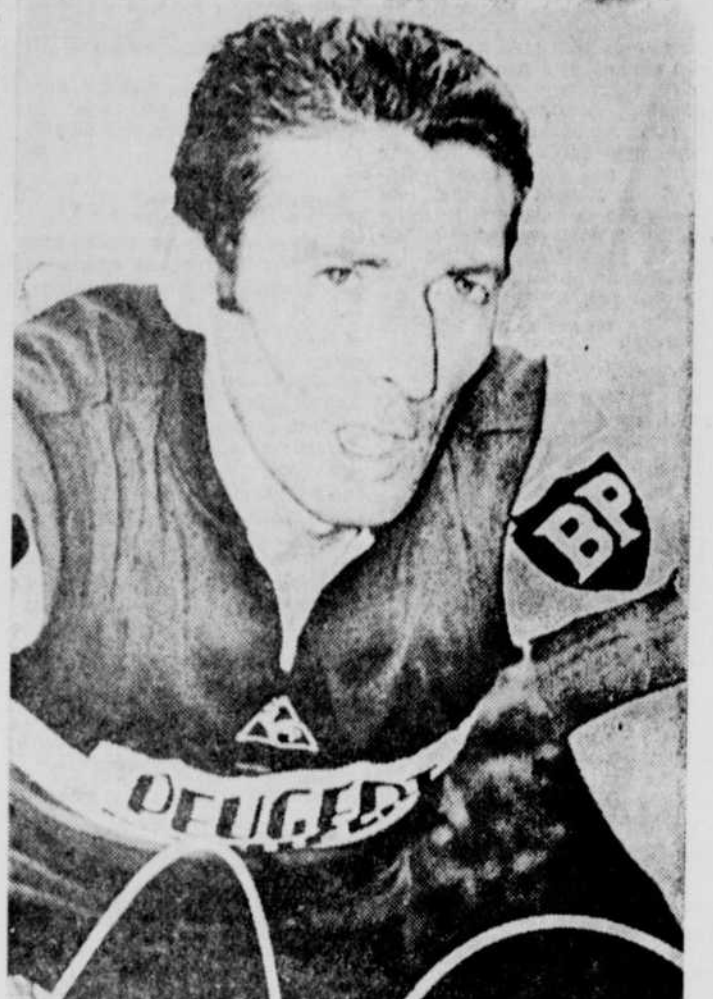
Directeur: ack Tighe
Albert Hitchen (A)
Danny Horton (A)
Mick Holmes (A)
Nigel Dean (A)
David Mitchell (A)
John Aslin (A)

Italie: Salvarani

Directeur: Vittorio Adorni
Gianni Motta (I)
Dino Zandegù (I)
Ercolo Gualazzini (I)
Emilio Gasalini (I)
Guido Reybroeck (I)
Georges Van DeN Berghe (B)

Italie: Molteni

Directeur: Giorgio Albani
Marino Basso (I)
Joseph Bruyère (B)
Martin Van Den Bossche (B)
Georges Van Coingsloo (B)
Jos De Schonmackers (B)
M. Savar



Le François Roger Pingeon, vainqueur du Tour de France de 1967.



Le Hollandais Jan Janssen, vainqueur du Tour de France de 1968.



Le directeur du Tour est René Delatour, grand spécialiste des courses contre la montre en Europe. Il converse ici avec Louis Caput, directeur sportif de l'équipe Mercier et ancien champion de France (1946).

L'entrée de la Grande-Bretagne dans le CEE: un défi pour le Canada

Les conséquences probables de l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne, qui sera un fait accompli le 1er janvier 1973, si M. Edward Heath obtient prochainement, comme il l'espère, l'approbation de la Chambre des Communes, sont analysées dans le dernier bulletin économique de la Banque Provinciale.

Ce bulletin montre d'abord comment les règles du jeu des échanges commerciaux seront modifiées. Le livre blanc publié au début de juillet par le gouvernement britannique spécifie que "pour les pays les plus industrialisés du Commonwealth, la Canada et l'Australie, l'entrée de la Grande-Bretagne en 1973 des arrangements spéciaux, tels que ceux qui ont été négociés pour la Nouvelle-Zélande et les pays en voie de développement du Commonwealth, ne se justifieraient pas". Cela signifie donc: la fin du tarif de préférence impérial à la faveur duquel la grande majorité des exportations canadiennes entrent actuellement en franchise en Grande-Bretagne; l'imposition graduelle par ce pays, pendant la période de transition, du tarif extérieur de la C.E.E. aux produits industriels canadiens; l'application aux produits agricoles canadiens de la réglementation de la politique agricole communautaire notamment du prélevement; l'abolition graduelle des tarifs douaniers entre la Grande-Bretagne et la C.E.E.

Il faut tenir compte également de l'admission probable du Danemark, de la Norvège et de l'Irlande, ainsi que des accords qui seront conclus avec les six pays membres de l'Association européenne de libre-échange qui ne sont pas candidats à l'adhésion au Marché commun, soit la Suisse, la Suède, l'Autriche, la Finlande, l'Islande et le Portugal. Il faut considérer enfin l'association avec la C.E.E. des 18 États africains partie à la Convention de Yaoundé.

Dans l'évaluation des effets probables de l'adhésion sur les exportations canadiennes, la Banque Provinciale souligne le fait que le marché britannique a perdu beaucoup de son importance pour le Canada depuis un quart de siècle. Alors qu'au lendemain de la deuxième guerre mondiale nous y dirigions 25% de nos exportations, ce pourcentage est tombé à 17% en 1960 et un peu plus de 9% en 1970. Durant cette période le Canada a diversifié ses relations commerciales, et il a trouvé de nouveaux débouchés. Il a intensifié notamment ses échanges avec les États-Unis et le Japon, qui est en voie de devenir notre second partenaire commercial avant le Royaume-Uni.

D'autre part les préférences impériales ont perdu de leur importance. Les accords multilatéraux négociés au sein du G.A.T.T., le Kennedy Round en particulier, ont eu pour effet d'abaisser les tarifs douaniers dans la plupart des pays et de diminuer ainsi le rôle du régime préférentiel britannique qui s'appliquait aux pays membres du Commonwealth. Il reste toutefois que les exportations canadiennes en Grande-Bretagne ne sont pas négligeables: elles s'élevaient à \$1,5 milliard en 1970.

Environ 30% de nos exportations dans ce pays, en valeur, continueront d'y entrer en franchise et ne seront donc pas affectées. Dix pour cent, approximativement, bénéficieront d'arrangements particuliers: franchise ou contingents libres de droits. Par conséquent, 60% de nos ventes seront probablement touchées à des degrés divers. Ce sont les produits agricoles d'abord, puis les produits fabriqués qui devraient être les plus affectés. Par contre les matières premières s'en sortent indemnes dans la plupart des cas car le Royaume-Uni et les Six, petits producteurs de matières premières, se trouvent dans la nécessité de les importer en franchise. Au Québec, les exportations de fromages Cheddar, d'ailleurs, de papeterie, de produits de carton, entre autres, pourraient s'en ressentir.

L'adhésion du Royaume-Uni à la C.E.E. posera, à court terme du moins, un défi qu'il faudra relever. Il s'agit, avant tout, pour les pouvoirs publics et les milieux d'affaires, d'adopter devant cet événement majeur une attitude positive et dynamique. Le marché des Six, dont le taux d'expansion est le plus rapide du monde, après celui du Japon, n'a certainement pas retenu toute l'attention désirable de nos producteurs et de nos exportateurs, de produits manufacturés en particulier. Alors que nos exportations aux États-Unis ont augmenté de 274% de 1960 à 1970, elles n'ont progressé que de 172% dans les pays de la C.E.E.

Enfin l'implantation sur place, dans les pays du Marché commun ou en Grande-Bretagne même, peut permettre de contourner l'obstacle du tarif extérieur de la C.E.E. C'est la politique qu'ont adoptée des entreprises de la C.E.E. de nombreuses sociétés américaines. Plusieurs sociétés canadiennes ont déjà établi également des unités de production dans l'Europe des Six ou au Royaume-Uni. Elles pourront donc se battre à armes égales avec leurs

concurrents européens, sur leur propre terrain.

A plus ou moins longue échéance, par contre, l'entrée de la Grande-Bretagne dans la C.E.E. devrait avoir des effets favorables sur l'économie canadienne. Les industriels britanniques, qui sont favorables dans l'ensemble à l'adhésion, prévoient que celle-ci marquera pour eux le début d'une ère d'expansion dont le rythme pourrait être deux fois plus rapide que celui de la dernière décennie.

L'élargissement du marché entraînant, en Grande-Bretagne, une plus grande production de masse et une spécialisation plus poussée qui se traduiraient par une amélioration des prix de revient et de la productivité, qui est l'une des plus faibles d'Europe. L'intensification de la concurrence obligera l'industrie britannique à élever ses investissements, à perfectionner ses techniques, donc à accroître son efficacité. Dans bien des domaines la Grande-Bretagne a des retards à rattraper et le potentiel des possibilités est considérable. Il est probable qu'alors la Grande-Bretagne attirera davantage les investissements étrangers.

Enfin, l'essor économique résultant de l'adhésion devrait provoquer un net accroissement de la demande britannique de biens d'équipement et de consommation, dont pourraient profiter les fournisseurs canadiens qui fournissent de liens commerciaux anciens et étroits avec le Royaume-Uni.

S'interrogeant sur l'avenir de nos relations économiques et politiques avec le Royaume-Uni, l'Europe occidentale et les États-Unis, la Banque Provinciale pose enfin un certain nombre de questions qui débordent le cadre des échanges commerciaux canado-britanniques. L'avenir du Canada dépend, dans une large mesure, de décisions qui ont été prises à Bruxelles et on peut se demander, entre autres, si l'élargissement de la Communauté européenne n'aura pas pour effet de rapprocher davantage le Canada et les États-Unis et d'accroître, en définitive, notre dépendance à l'égard de l'économie américaine.

Sommets sans précédents pour la Distillers-Seagrams

Montréal (Cnw) — Le président de la Distillers Corporation - Seagrams Limited annonce que le chiffre d'affaires des bénéfices nets totaux et les bénéfices nets par action ordinaire de la compagnie ont atteint, pour l'exercice clos le 31 juillet 1971, des sommets sans précédents.

Cet exercice est le quinzième consécutif pour lequel les bénéfices après impôts sont en augmentation.

Les ventes mondiales de l'exercice clos le 31 juillet 1971 se décomposent à \$512,246,000, contre \$437,234,000 pour l'exercice précédent. Les ventes au Canada constituent environ 8 pour cent de ce total.

Les bénéfices nets de l'exercice ont atteint \$60,117,000, contre les \$56,719,000, avant le poste extraordinaire, qui figuraient aux résultats d'exploitation de 1970. Une fois majorés de ce poste extraordinaire

de \$2,497,000, les bénéfices de 1970 s'élevaient à \$59,216,000. Aucun poste extraordinaire n'apparaît aux états financiers de l'exercice 1971.

M. Bronfman d'autre part annonce que le conseil d'administration avait adopté aujourd'hui une résolution visant à effectuer un fractionnement de deux actions nouvelles pour chaque action ordinaire ancienne du capital-actions de la compagnie. Cette résolution, qui transformerait les 17,538,700 actions ordinaires actuelles en 35,077,400 actions ordinaires nouvelles sans valeur nominale, sera soumise à la ratification d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires le 16 novembre 1971.

Comme par les années passées, tous les chiffres fournis sont exprimés en dollars américains.

Stimulant économique au Québec

Ottawa (PC) — Des subventions se chiffrant par \$698,000 seront

accordés à 13 entreprises du Québec pour leur permettre de se moderniser ou de s'améliorer. Telles est la nouvelle annoncée à Ottawa vendredi.

Ces entreprises sont:

ATCO Québec Ltée, LaSalle, \$294,000 pour une nouvelle usine.

Monbec Printing Ltd., \$48,000 pour une nouvelle usine à St-Laurent.

Sabra Industries Ltd., \$41,000 pour une nouvelle usine à Montréal.

Harry Krichew, North Hatley, \$37,000 pour une nouvelle usine à Magog.

Sherlock Inc., 1972, Sherbrooke, \$25,000 pour une nouvelle usine.

Gérard Fugère Ltée, Ste-Justine, \$35,000 pour l'agrandissement de l'usine.

Tex Union Ltd., Montréal, \$69,000 pour une nouvelle usine.

Barrie Corporation, Montréal, \$15,000 pour l'agrandissement.

Glopak Industries Ltd., St-Léonard, \$51,000 pour l'agrandissement de son usine de Montréal.

Société Chimique Laurentide Inc., Shawinigan, \$11,000 pour l'agrandissement de son usine d'Anjou.

Eastern Plastics Industries Ltd., \$31,000 pour l'agrandissement de son usine de Montréal.

Sandvik Canadian Ltd., Montréal, \$33,000 pour l'agrandissement de l'usine.

Jean Landry et Cie Ltée, Montréal, \$8,000 pour l'agrandissement.

Ces subventions doivent pouvoir fournir 396 nouveaux emplois.

D'autre part, la société Pine-land Timber Ltée, de Hull, recevra \$209,000 pour une nouvelle usine à Espanilla, Ontario.

Rendement moyen de 7.19% des nouvelles obligations d'épargne du Canada

Ottawa, — M. Edgar Benson, ministre des Finances, a annoncé les modalités de l'émission 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada et a lancé une vigoureuse campagne publicitaire d'envergure nationale pour en favoriser la vente.

La 27e émission d'Obligations d'Épargne du Canada comportera les caractéristiques suivantes:

Un rendement annuel moyen de 7.19 pour cent si on les garde jusqu'à échéance, c'est-à-dire pendant neuf ans;

Pour la sixième année consécutive, les obligations offriront la faculté de composer l'intérêt; l'acheteur pourra bénéficier de trois certificats supplémentaires d'intérêt pendant la durée de l'obligation;

La limite par acheteur passe de \$25,000 à \$50,000.

Comme pour toutes les émissions antérieures, les Obligations d'Épargne du Canada 1971-72 sont remboursables en tout temps à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru. Elles représenteront encore la valeur la plus vendue au Canada. On peut les acheter au comptant ou par versements, de toute banque, caisse populaire ou de tout agent vendeur autorisé y compris les courtiers en valeurs mobilières ainsi que les sociétés de fiducie et de prêts. Le mode d'épargne sur le salaire permet à la plupart des employés d'acheter des Obligations d'Épargne du Canada au moyen de retenues régulières sur leur salaire.

Grâce à la faculté de composer l'intérêt que comporte cette émission, l'acheteur d'une obligation de \$100 touchera \$187 quand elle viendra à échéance le 1er novembre 1980, s'il n'encaisse aucun coupon jusqu'à ce moment.

Les taux d'intérêt des coupons annuels seront de 5 3/4% la première année; de 6 1/4% la deuxième année; de 7 1/2% les cinq années suivantes; et de 8 3/4% les deux dernières années.

Si un investisseur garde son obligation de \$100 pendant cinq ans sans encaisser les coupons d'intérêt, il reçoit, le 1er novembre 1976, un premier certificat d'intérêt composé de \$5.00. De même, si les quatre derniers coupons ne sont pas encaissés avant le 1er novembre 1980, il reçoit un troisième certificat d'intérêt composé de \$13.00; ce qui porte à \$187 le produit total à l'échéance.

Les obligations de la nouvelle émission seront en vente à partir du 4 octobre et seront datées du 1er novembre. On pourra les acheter à leur valeur nominale, sans payer l'intérêt couru, jusqu'au 15 novembre.

Les paiements d'intérêt, y compris ceux de l'intérêt composé, doivent être déclarés comme revenu au moment de leur versement.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Les obligations de la nouvelle émission de 1971-72 d'Obligations d'Épargne du Canada ont été lancées par le ministre des Finances, M. Edgar Benson, le 15 novembre 1971.

Revenu consolidé de \$41.4 millions chez Brascan

Toronto — Pour le semestre clos le 30 juin 1971, la Brascan Ltd. a déclaré un revenu net consolidé de 41.4 millions de dollars américains (\$1.78 par action ordinaire), soit une augmentation de 18.6 pour cent par rapport aux chiffres de l'exercice précédent qui étaient de \$34.9 millions et de \$1.50 par action ordinaire. La compagnie possède au Brésil des intérêts nombreux et importants dans la production d'électricité et dans diverses autres entreprises ainsi qu'une participation dans plusieurs entreprises canadiennes. Le président, M. J.M. Moore a attribué l'augmentation des bénéfices à une amélioration du rendement des filiales brésiliennes ainsi qu'à des abattements d'impôts exceptionnels qui ne se reproduiront pas par la suite.

À l'heure actuelle, les entreprises de services publics paient un impôt de 17 pour cent sur leurs revenus; celui-ci peut toutefois être ajouté sur les tarifs de vente de l'électricité. À compter du 1er janvier 1972, cet impôt sera abaissé à 6 pour cent mais ne sera plus récupérable. Etant donné que l'impôt sur le revenu des compagnies est payé au cours de l'exercice suivant l'exercice imposé, les impôts à payer sur l'exercice 1970, au taux de 17 pour cent, pourront être reportés sur la vente d'électricité en 1971; cependant, l'impôt sur le revenu de 1971 sera calculé au taux de 6 pour cent et sera versé en 1972, sans qu'il soit possible de le récupérer à partir des revenus d'exploitation.

Comme mentionné au mois de juin, lors de l'assemblée générale ordinaire de la compagnie, d'autres modifications seront apportées aux règlements applicables au service d'électricité, elles entraineront en vigueur le 1er janvier prochain. D'après M. Moore, ces nouvelles mesures et les modifications fiscales n'auront pas de répercussions défavorables sur les bénéfices de la Light S.A., filiale de production et de four-

niture d'électricité que la compagnie possède au Brésil.

"Au cours du dernier semestre, les progrès de la conjoncture économique brésilienne se sont maintenus, a ajouté M. Moore, et le sursaut de la production industrielle s'est traduit par une augmentation de 14 pour cent des ventes d'énergie, portant à 9,933 millions de kilowatts-heure la production totale qui, à la fin du premier semestre, atteignait que 8,729 millions".

Le revenu net sur placements s'est dégrégé à \$11 millions contre \$6.3 millions au cours de la même période en 1970; ce résultat est dû principalement à l'augmentation des bénéfices des filiales brésiliennes. "Toutefois, pour les six mois à venir, nous nous attendons à ce que les bénéfices réalisés sur le marché des valeurs soient inférieurs à ce qu'ils ont été au cours du premier semestre", a ajouté M. Moore. Ce dernier a également insisté sur le fait que l'augmentation des revenus sur placements et des revenus résultant de la modification du régime fiscal était absorbée, dans une certaine mesure, par les frais dus aux fluctuations des taux de change internationaux et par certains autres postes.

Le tout suivant la loi, Québec, le 20 septembre 1971.

LOUIS GIRON, Huissier Cour Supérieure.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
DST-71-10314
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 octobre 1971
Région Saint-Laurent

FOURNITURE ET
INSTALLATION DE
PLAFONDS SUSPENDUS
ET TRAVAUX CONNEXES
AU CENTRE DE
SERVICE JARRY

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 9 septembre 1971

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-71-10325
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 octobre 1971
Poste Varennes
(Comité de Varennes)

FOURNITURE DE
SECTIONNEURS

(4) - 230 kV ET (1) - 138 kV
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 9 septembre 1971

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-71-10325
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 octobre 1971
Poste Varennes
(Comité de Varennes)

FOURNITURE DE
SECTIONNEURS

(4) - 230 kV ET (1) - 138 kV
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de TROIS MILLE DOLLARS (\$3,000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 13 septembre 1971

Au mois de juillet de cette année, la Banco Brascan, banque d'affaires brésilienne filiale de la Brascan, a acheté une participation majoritaire d'environ \$1 million dans une compagnie de prêts à la consommation, la Crefinan, afin de diversifier et de développer ses activités financières.

Au mois d'août, par l'intermédiaire de sa filiale, Mikas Oil Co. Ltd., la compagnie a conclu des accords avec Bramed Resources Ltd., Teck Corporation and Coalition Mining Ltd. pour la mise en valeur du gisement houiller de Sukunka situé près de Chetwynd en Colombie britannique.

AVIS LEGAL
CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC
No. 1270
DANS LA COUR PROVINCIALE
SIGMA EQUIPMENT INC.
demandeur
vs
GEORGES LEMIEUX,
défendeur

AVIS PUBLIC est donné que les biens meubles et effets du défendeur saisis en cette cause en vertu d'un bref de Fieri Facias des Juges de la Cour Supérieure de la Province de Québec, à l'ancienne-Loirette, 3001, boul. Harnel (a/s Sigma Equipment), les dits biens meubles et effets consistant en: tracteur Deere John Deere 440.

Le tout suivant la loi, Québec, le 20 septembre 1971.

LOUIS GIRON, Huissier Cour Supérieure.

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
GPE-71-10301
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 12 octobre 1971
Institut de Recherche de l'Hydro-Québec
Sainte-Anne-de-Varennes
(Comité de Varennes)

FOURNITURE DE TROIS (3) TRANSFORMATEURS DE COURANT 380 kV

Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Les co-secrétaires,
B. LACASSE - W.E. JOHNSON
Montréal, le 13 septembre 1971

Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES
CCL-71-10325
pour 10h30 a.m.
heure de Montréal
le mardi 5 octobre 1971
Poste Varennes
(Comité de Varennes)

FOURNITURE DE
SECTIONNEURS

(4) - 230 kV ET (1) - 138 kV
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu contre un paiement NON REMBOURSABLE de \$25 pour chaque exemplaire complet, cheque visé ou mandat payable à l'Hydro-Québec, du lundi au vendredi inclusivement de 8h30 a.m. à 4h30 p.m. à l'endroit suivant:

Direction des Contrats
Bureau N° 809
HYDRO-QUEBEC
75 ouest, boul. Dorchester
Montréal 128, Qué.
Canada

Un dépôt de soumission au montant de QUATRE MILLE DOLLARS (\$4,000), cheque officiel d'une banque à charte du Canada ou cheque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à l'Hydro-Québec, remboursable sous condition, doit accompagner la soumission.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec sont admises à soumissionner.

L'Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.

Index Rubriques des annonces classées

FINANCE (100)	DIVERS (400)
105 Argent à prêter	405 Accessoires de bureau
110 Argent demandé	408 Animaux
115 Associations demandées	411 Antiquités
120 Hypothèques	414 Appareils électriques
125 Occasions d'affaires	417 Appareils photo
	420 Articles de sport
	423 Avis divers
	426 Bicyclettes
	429 Camping
	432 Claviers
	435 Divers à vendre
	438 Divers à louer
	441 Divers demandés
	444 Emballages
	450 Machines à coudre
	453 Machinerie
	456 Matériaux de construction
	459 Meubles
	462 Monnaie - timbres
	465 Musique
	468 Papiers - timbres
	471 Radio - T.V. - Stéréos
	474 Souffleurs à neige
	477 Tapis - tapisseries
	480 Tableaux - peintures
	483 Tondeuses
	486 Tissus - vêtements

LOGIS (300)	EMPLOIS (500)
305 Chalets à vendre	510 Couples demandés
306 Chalets à louer	520 Emplois demandés
307 Chalets demandés	530 Femmes - filles demandées
310 Chambres à louer (Champlain)	540 Hommes demandés
311 Chambres à louer (Limoulin)	550 Hommes et femmes demandés
312 Chambres à louer (Montcalm)	560 Professions
313 Chambres à louer (St-Jean-Baptiste)	570 Professionnels
314 Chambres à louer (St-Roch)	580 Représentants
315 Chalets à louer (St-Sauveur)	590 Service domestique
316 Chalets à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
317 Chambres à louer (Charlebourg)	
318 Chambres à louer (Rive-Sud)	
319 Chambres à louer (Sillery, Ste-Foy)	
320 Chambres à louer (Banlieue)	
321 Chambres demandées	
322 Chambre et pension	
323 Logements à louer (Champlain)	
324 Logements à louer (Limoulin)	
325 Logements à louer (Montcalm)	
326 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
327 Logements à louer (St-Roch)	
328 Logements à louer (St-Sauveur)	
329 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
330 Logements à louer (Charlebourg)	
331 Logements à louer (Rive-Sud)	
332 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
333 Logements à louer (Banlieue)	
334 Logements meublés à louer	
335 Logements à louer (Champlain)	
336 Logements demandés	
337 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
338 Logements à louer (St-Roch)	
339 Logements à louer (St-Sauveur)	
340 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
341 Logements à louer (Charlebourg)	
342 Logements à louer (Rive-Sud)	
343 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
344 Logements à louer (Banlieue)	
345 Logements meublés à louer	
346 Logements à louer (Champlain)	
347 Logements demandés	
348 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
349 Logements à louer (St-Roch)	
350 Logements à louer (St-Sauveur)	
351 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
352 Logements à louer (Charlebourg)	
353 Logements à louer (Rive-Sud)	
354 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
355 Logements à louer (Banlieue)	
356 Logements meublés à louer	
357 Logements à louer (Champlain)	
358 Logements demandés	
359 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
360 Logements à louer (St-Roch)	
361 Logements à louer (St-Sauveur)	
362 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
363 Logements à louer (Charlebourg)	
364 Logements à louer (Rive-Sud)	
365 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
366 Logements à louer (Banlieue)	
367 Logements meublés à louer	
368 Logements à louer (Champlain)	
369 Logements demandés	
370 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
371 Logements à louer (St-Roch)	
372 Logements à louer (St-Sauveur)	
373 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
374 Logements à louer (Charlebourg)	
375 Logements à louer (Rive-Sud)	
376 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
377 Logements à louer (Banlieue)	
378 Logements meublés à louer	
379 Logements à louer (Champlain)	
380 Logements demandés	
381 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
382 Logements à louer (St-Roch)	
383 Logements à louer (St-Sauveur)	
384 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
385 Logements à louer (Charlebourg)	
386 Logements à louer (Rive-Sud)	
387 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
388 Logements à louer (Banlieue)	
389 Logements meublés à louer	
390 Logements à louer (Champlain)	
391 Logements demandés	
392 Logements à louer (St-Jean-Baptiste)	
393 Logements à louer (St-Roch)	
394 Logements à louer (St-Sauveur)	
395 Logements à louer (Les Saules, Duberger, Neufchâtel)	
396 Logements à louer (Charlebourg)	
397 Logements à louer (Rive-Sud)	
398 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)	
399 Logements à louer (Banlieue)	
400 Logements meublés à louer	

Annonces ordinaires :

Nombre de mots	1 jour	3 jours cons.	6 jours cons.
20 ou moins	.75	\$2.00	\$3.50
21 à 25	.90	\$2.40	\$4.20
26 à 30	\$1.05	\$2.80	\$4.90
31 à 35	\$1.20	\$3.20	\$5.60
36 à 40	\$1.35	\$3.60	\$6.30

Les annonces ordinaires sont composées en caractères 6 points minuscules. Les trois premiers mots d'une annonce PEUVENT ÊTRE COMPOSÉS EN CAPITALES.

Charge de service pour les numéros de casier \$1.00

Les réponses reçues pour les casiers sont envoyées à l'annonceur les mardis et jeudis de chaque semaine.

Reconnaissance ou remerciement pour faveur obtenue : Sans photo \$3.50 — Avec photo \$5.00

Fiançailles, prochain mariage, (sans photo) \$3.50 (Publiés en page féminine)

Prières, (sans photo) \$5.00

Les annonces classées sont acceptées jusqu'à 4 h. P.M. la veille de la publication, et jusqu'à 4 h. P.M. le vendredi pour publication le lundi.

En cas d'erreur dans une annonce, notre responsabilité se limite au montant payé pour telle annonce, pour la première publication seulement. Nous ne pouvons accepter la responsabilité pour une erreur non signalée dès la première insertion.

214 Cours - Enseignement

ÉCOLE BLEUET cours commercial, jour, soir, 5e à 12e année. Programme et certificat. Ministère de l'Éducation ou commercial abrégé. Service de placement, 473, Canadienne. Tél.: 524-3215.

INSTITUT DENYS JOUR - SOIR

PAR CORRESPONDANCE. Secondaire II, III, IV, V. Secrétariat, Sténodactylo, comptabilité, informatique, conversation anglaise. Examen et certificat ministériel de l'Éducation, 722, Côte Ste-Genève, Québec 4, 529-3754.

217 Déménagement - Transport

Petit camion pour faire tout genre de livraison et transport, chauffeur bien sûr. Contacter S.V.P. 832-2959.

226 Extermination (vermine)

MATHIEU Extermination Enr. Spécialiste extermination, insectes, coquerelles, punaises, rats, souris, 582, 13ième Rue, Québec, Tél.: 522-1661.

241 Plomberie - chauffage

VENTE, INSTALLATION ET NETTOYAGE de brûleurs à l'huile. Fourniture de pièces. Ajustement de carburateurs. Huile à poêle.

211 Cartes professionnelles

DR CHARLES RINFRET, voies urinaires, ostéopathe, maladies vénériennes. 805 Est St-Joseph. Tél.: 524-0011.

256 Services divers

J.-G. Montigny, vente, pose, réparation, nettoyage de tapis, salle d'été, chantillons jour et soir 519, 47e Rue Est, Charlebourg 526-0913.

PLACE de la CONCORDE 3, 4, 5 PIECES

★ Spacieux
★ Piscine intérieure
★ Saunas
★ Incinérateur
★ Intercom ★ Ascenseur
★ Buanderie à l'étage
★ Terrasse ★ B.B.Q. ★ Jardin
★ Près centres d'achats, écoles, églises, arrêt autobus.

Un mois gratuit Seigneurie St-Gabriel

4 1/2 pièces, neuves, ultra moderne, tapis, tous les services, face école et futur centre d'achats. Tél.: 688-9202.

IMMEUBLES J.C.L.

Logements ultra-modernes rue Delage, Beauport (près du boul. Métropolitain) meublés sur demande.

AUBE ESTAMPES SCAUX DE CORPORATIONS

746 RACINE QUÉBEC Tél.: 524-2783

305 Chalets à vendre

Chalet 14 x 22 avec terrain situé sur le bord de rivière Estchémun. Convient pour bricolage ou meubler. Intérieur pas fini. Tél.: 837-0816.

325 Chambre et pension

Chambre et pension pour personnes retraitées, étudiantes, etc. S'adresser au 2420 chemin Ste-Foy, tél.: 683-0956.

331 Logements à louer (Limoulin)

St-François-d'Assise, 2 1/2 pièces, meuble, chauffé, très propre, demi-sol, \$75.00 par mois. Tél.: 626-2038.

337 Logements à louer (Charlebourg)

St-Rodrigue, près Centre d'achats, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, \$115.00. Tél.: 626-0611 ou 623-7014.

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2 5 1/2 Appartements modernes meublés, si désiré, bien situés près des services d'un immeuble de prestige. Tél.: 651-9443.

396 Terres à vendre

Neufchâtel, près Château d'Eau, 1 arpent x 28, \$6,000. Tél.: 842-2841 ou 839-9374.

397 Terres demandées

Particulier achèterait terre moins de 20 minutes du Pont de Québec Rive-Nord ou Rive-Sud. Côte de Beauport, Ile d'Orléans. Tél.: 872-7313.

399 Logements à louer (Limoulin)

St-François-d'Assise, 2 1/2 pièces, meuble, chauffé, très propre, demi-sol, \$75.00 par mois. Tél.: 626-2038.

337 Logements à louer (Charlebourg)

St-Rodrigue, près Centre d'achats, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, \$115.00. Tél.: 626-0611 ou 623-7014.

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2 5 1/2 Appartements modernes meublés, si désiré, bien situés près des services d'un immeuble de prestige. Tél.: 651-9443.

396 Terres à vendre

Neufchâtel, près Château d'Eau, 1 arpent x 28, \$6,000. Tél.: 842-2841 ou 839-9374.

397 Terres demandées

Particulier achèterait terre moins de 20 minutes du Pont de Québec Rive-Nord ou Rive-Sud. Côte de Beauport, Ile d'Orléans. Tél.: 872-7313.

399 Logements à louer (Limoulin)

St-François-d'Assise, 2 1/2 pièces, meuble, chauffé, très propre, demi-sol, \$75.00 par mois. Tél.: 626-2038.

337 Logements à louer (Charlebourg)

St-Rodrigue, près Centre d'achats, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, \$115.00. Tél.: 626-0611 ou 623-7014.

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2 5 1/2 Appartements modernes meublés, si désiré, bien situés près des services d'un immeuble de prestige. Tél.: 651-9443.

396 Terres à vendre

Neufchâtel, près Château d'Eau, 1 arpent x 28, \$6,000. Tél.: 842-2841 ou 839-9374.

397 Terres demandées

Particulier achèterait terre moins de 20 minutes du Pont de Québec Rive-Nord ou Rive-Sud. Côte de Beauport, Ile d'Orléans. Tél.: 872-7313.

399 Logements à louer (Limoulin)

St-François-d'Assise, 2 1/2 pièces, meuble, chauffé, très propre, demi-sol, \$75.00 par mois. Tél.: 626-2038.

337 Logements à louer (Charlebourg)

St-Rodrigue, près Centre d'achats, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, \$115.00. Tél.: 626-0611 ou 623-7014.

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2 5 1/2 Appartements modernes meublés, si désiré, bien situés près des services d'un immeuble de prestige. Tél.: 651-9443.

396 Terres à vendre

Neufchâtel, près Château d'Eau, 1 arpent x 28, \$6,000. Tél.: 842-2841 ou 839-9374.

397 Terres demandées

Particulier achèterait terre moins de 20 minutes du Pont de Québec Rive-Nord ou Rive-Sud. Côte de Beauport, Ile d'Orléans. Tél.: 872-7313.

399 Logements à louer (Limoulin)

St-François-d'Assise, 2 1/2 pièces, meuble, chauffé, très propre, demi-sol, \$75.00 par mois. Tél.: 626-2038.

337 Logements à louer (Charlebourg)

St-Rodrigue, près Centre d'achats, 4 pièces, chauffé, entrée laveuse-sécheuse, \$115.00. Tél.: 626-0611 ou 623-7014.

339 Logements à louer (Sillery, Ste-Foy)

1 1/2 2 1/2 3 1/2 4 1/2 5 1/2 Appartements modernes meublés, si désiré, bien situés près des services d'un immeuble de prestige. Tél.: 651-9443.

408 Animaux

Chiwaawa croisé, environ 7 lbs, vacciné contre la rage, prix à discuter. Tél.: 839-9398.

429 Camping

Camion campeur motorisé, équipement complet, état neuf, loge 6 personnes, directement du propriétaire, prix d'abonnement, finance désirée, 527-7744.

432 Clavigraphes

MEILLEURES MACHINES AUX MEILLEURES CONDITIONS A.B. MACHINES INC. 485 BOUL. L'ANGELIER.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

435 Divers à vendre

LIVRES tout genre. Achat, vente, Canadienne. Aussi échangeons romans d'amour, marabout, photo romans, romans, toutes marques, ameublements bureau, carbone, fournitures.

590 Service domestique

Personne sérieuse 30 à 50 ans, cuisinière pour tenir maison. Adultes (3) pas de lavage de planchers ni de linéaire, chambre seule avec TV. S'adresser au 171 Aboulevard.

VENTE MAZDA SERVICE

GARAGE Gosselin inc. 185, avenue St-Sacrement, Qué. 681-0525

641 Entrepôts à vendre

Entrepôt à vendre, local pour atelier, 1000 pi. carrés, chauffage, terrain 100 x 140 — Vendre ou louer, tél.: 656-9466.

650 Locaux à louer

Local à louer situé 182, rue Crémazie, Québec. S'adresser 956, Cartier, Québec. Tél.: 522-6202.

SPECIAL

OLDSMOBILE 1968 Delta, 4 portes, H.T., tout équipé. \$1950

CHEVROLET 1968

Sédon V-8, automatique, radio. \$1595

DATSUN 1969

Sédon, Stock 864. \$1195

VOITURES MOTEURS (700)

705 Accessoires et pièces

705 Accessoires et pièces

SPECIALISTE pare-choc et grilles d'automobiles usagées et reconditionnées, assortiment complet d'accessoires et pièces, récents modèles. Edgar Creteau, 335, rue des Sablons, 524-7791.

711 Autos à vendre

Mercury Marquis Brotham 1969, tout équipé, 33,000 miles. Tél.: 832-2854.

Godbout Autos Enr. MAZDA

Vente et services, neufs et usagés. Rond-Point, Lévis. Tél.: 837-9371.

TURMEL AUTOMOBILES

Datsun 1969, Beaumont, V-8, hard top, 2 portes 1969, Volvo 144 1969, Volvo 142 1968, Chevrolet Malibu convertible 1968, Ford Galaxie "500" 1968, Volvo Canadienne 1967, Volvo Canadienne 1965, Pontiac GTO 1965, Turmel Auto, 1385 Nord, Dorchester, Québec. Tél.: 522-2793.

721 Camions à vendre

Camion G.M.C., 1/2 tonne, prix \$800, s'adresser 512, 14e Rue, tél.: 694-1163.

770 Motocyclettes

Mini-Trail, Bombardier 50 cc, 1971, avec équipement complet, tél.: 832-2959.

785 Service d'autos

Vol de \$1,000 à St-Anselme

Les agents de la S.Q. du poste de Saint-Malachie, dans le comté de Dorchester, ont amorcé une enquête sur un vol perpétré dans la nuit de samedi à dimanche, à la Coopérative agricole de Saint-Anselme.

Les policiers ont constaté qu'après avoir travaillé plusieurs heures, mais sans succès, à enfoncer le coffre-fort, les bandits se sont enfuis avec une machine à photocopier, une machine à additionner et autres objets évalués à environ \$1,000.

Le coffre-fort, qui pèse près d'une tonne, mesure 6 pieds par quatre pieds, et c'est en vain que les malfaiteurs s'y sont attaqués.

4 morts dans 2 accidents d'avions

Le premier appareil porté disparu en fin de semaine était un Cessna-180 rouge et blanc, portant l'enregistrement CF-B 8 E. Il a été découvert à 10 milles à l'est de Sept-Îles, à environ 200 pieds de la route 15.

Les deux occupants qui y ont trouvé la mort sont le pilote Bretz Reinhart, domicilié à Ville de Laval, et son passager, un M. Gravel, dont on ignore encore le prénom, et qui était domi-

cilié rue Durocher à Montréal.

Les deux cadavres ont été trouvés par un chasseur de petit gibier, M. Victorio Tholdo.

La seconde tragédie aérienne, qui a également fait deux victimes, s'est produite au lac Saint-Félix, à quelques milles de Sept-Îles. Il s'agit d'un appareil Piper C-T 3 qui était parti de Labrador City.

Les agents de la Sûreté

du Québec se dirigeaient hier matin vers l'endroit où l'avion avait été aperçu par un appareil des Forces armées qui ont rapporté avoir aperçu le petit avion privé à demi submergé dans le lac Saint-Félix.

La police connaît l'identité des deux occupants de l'appareil, mais ne peut en dévoiler les noms pour l'instant puisque les membres des familles n'en sont pas encore prévenus.

Nommé président de la CCQ

Ste-Adèle (PC) — M. Ghislain Hawey, comptable agréé de Québec, a été choisi président de la Chambre de commerce de la province de Québec.

M. Hawey, 40 ans, succède à M. Donald Byers.

Le choix du nouveau président a été fait à l'issue d'un congrès de trois jours que le mouvement a tenu à Ste-Adèle, dans les Laurentides. Ce congrès qui réunissait environ 700 participants avait pour thème "les affaires - la jeunesse".

Outre M. Hawey, ont également été choisis Me René-C. Alary, de Montréal, au poste de 1er vice-président; M. Claude Aubun, de Port-Alfred, 2e vice-président; ainsi que MM. Claude Duhamel, de Montréal, et Paul Gourdeau, de Québec, secrétaire honoraire et trésorier honoraire, respectivement.



Valdepenas, Espagne — L'autocar français dans lequel voyageaient les 17 Québécois qui ont trouvé la mort n'est plus qu'un amas de ferrailles. Téléphoto : U.P.I.)

Les 3/4 des réserves d'essence du Cambodge détruits

Phnom Penh (AFP) — Entre 50 et 75 pour cent des réserves d'essence pour le Cambodge ont été anéantis, lundi, à l'aube, par l'attaque d'un commando vietcong-nord-vietnamien qui a détruit 17 des 29 réservoirs de stockage appartenant aux compagnies Shell et Esso construits à la périphérie de Phnom Penh.

Le commando a attaqué les dépôts au bazooka chinois et au mortier de 28 mm et a pu disparaître sans avoir subi de pertes. Trois soldats cambodgiens ont été tués et un civil a été blessé.

Cette attaque et les pertes en carburant qui en résultent posent dès maintenant avec acuité le problème du ravitaillement du pays en essence et on s'attend à un rationnement du carburant dans les prochains jours afin que ne soit pas menacée notamment la poursuite des opérations militaires en cours dans le pays.

Le commando

Les quelques hommes qui le composaient se sont d'abord attaqués au seul poste de garde tenu par les forces gouvernementales hors de l'enceinte des dépôts.

Après avoir tué les trois soldats du poste de garde, les membres du commando ont tiré d'environ 300 verges sur les 14 réservoirs de la compagnie Esso dont huit ont été totalement détruits. Puis ce fut neuf des 15 réservoirs de la compagnie Shell qui furent atteints.

Trois jeunes Français meurent de soif dans le désert

Niamey (AFP) — Trois jeunes Français âgés de 29 à 22 ans ont trouvé une mort atroce, de soif et d'épuisement, dans le désert du Sahara.

Patrice Combes, Bernard Maurette et Christian Genette, de la banlieue parisienne, avaient décidé pendant leurs vacances de traverser l'Afrique du Nord, le Sahara et l'Afrique noire jusqu'à l'Équateur. Tous trois, épris d'aventures, n'en étaient pas à leur première expérience : ils avaient effectué en 1969 une randonnée au Moyen-Orient et, en 1970, un long périple en Turquie.

Le voyage s'était déroulé normalement jusqu'au poste frontière algéro-nigérien d'Assamaka, à environ 150 milles au nord-ouest de la ville d'Arlet, où ils avaient été vus pour la dernière fois le 13 août dernier. Les corps ayant été retrouvés à 80 milles au nord-ouest d'Arlet, il semble que c'est peu après leur

entrée sur le territoire du Niger que leur véhicule ait été immobilisé pour une raison encore ignorée.

Les parents, qui étaient sans nouvelles depuis le 13 août, avaient signalé leur disparition au ministère français des Affaires étrangères, qui avait averti le 4 septembre l'ambassade de France au Niger. Aucune trace des trois jeunes gens, tant à Niamey que dans les villes où ils auraient dû passer, n'ayant été retrouvée, des opérations de plus grande envergure étaient alors déclenchées. La région où ils étaient susceptibles de se trouver étant aussi grande que la France, les recherches s'étaient tout normalement orientées le long des pistes naturelles. Elles devaient demeurer vaines.

Hors des pistes

C'est un avion de tourisme qui repérait la voiture, une Renault-4-L, dans

l'après-midi du vendredi 17 septembre. Elle était déjà recouverte de sable et se trouvait en dehors de toutes pistes, dans une région désertique. La colonne de secours envoyée sur les lieux retrouvait les trois corps. Deux étaient encore dans la voiture et le troisième sous le véhicule.

Si l'on s'en réfère à la dernière date à laquelle ils ont été vus vivants pour la dernière fois, il est permis de penser que, même tenant compte d'une importante réserve d'eau, les trois jeunes gens n'ont pu survivre plus d'une dizaine de jours et qu'ils étaient déjà morts lorsque les autorités nigériennes ont été averties de leur disparition. La chaleur est torride dans ces régions désertiques et l'organisme se déshydrate très rapidement.

On ne comprend pas les motifs qui ont poussé les trois jeunes Français à

quitter la piste. Toutes les suppositions sont permises : désir de couper au plus court, poursuite d'un animal, gazelle ou biche, ou plus simplement se sont-ils perdus.

Un appareil militaire a quitté samedi Niamey pour rapatrier les corps.

Leur disparition a soulevé une vive émotion dans la résidence Buffalo à Montrouge, où ils habitaient. Liliane, une jeune préparatrice en pharmacie, qui avait participé avec ses trois camarades aux deux précédents voyages, n'avaient pu les accompagner cette fois-ci parce que son patron ne lui avait pas donné deux mois de vacances. C'est ce qui lui a sauvé la vie. Tous leurs amis déclarent qu'ils avaient minutieusement préparé leur voyage. "C'était des garçons corrects, bien élevés, disent leurs voisins, ils avaient belle allure et étaient robustes".

Menaces de débrayage à la SQ

— Détails p. 1

L'Allier diffusera sans la permission d'Ottawa

— détails p. 4

Policiers vs fiers-à-bras sur la rue St-Jean

— détails p. 3

Quand trouvera-t-on du travail aux assistés sociaux?

— détails p. 12

Aucune nouvelle de Jacques Côté et Roger White

— détails p.1



Deux Québécois disparus

On est sans nouvelle du bi-moteur Piper Apache qui devait atterrir à Philadelphie samedi. Deux Canadiens bien connus dans le monde de la finance et des sports étaient à son bord. Il s'agit de M. Jacques Côté, vice-président de la Laiterie Laval et de Roger White que l'on voit ici, un des plus brillants conducteurs de trotteurs et d'ombleurs au pays. ●